



HAL
open science

Les étrangers en Espagne : une géographie au niveau communal depuis 15 ans

Quentin Larue

► **To cite this version:**

Quentin Larue. Les étrangers en Espagne : une géographie au niveau communal depuis 15 ans. Géographie. 2014. dumas-01117372

HAL Id: dumas-01117372

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01117372v1>

Submitted on 16 Feb 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les étrangers en Espagne: une géographie au niveau communal depuis 15 ans

Master 1 de géographie, spécialité
Structures et Dynamiques Spatiales
Soutenu le 16 septembre 2014
Sous la direction de Sébastien Oliveau

Jury de soutenance:

Sébastien Oliveau, Maître de conférences, Aix-Marseille Université
Isabelle Blöss-Widmer, Maître de conférences, Aix-Marseille Université
Yoann Doignon, Doctorant, Aix-Marseille Université

REMERCIEMENTS

J'aimerais, avant tout, remercier Sébastien Oliveau qui m'a encadré tout au long de l'année. Ces précieux conseils, ses corrections et sa confiance m'ont permis d'aborder l'année sereinement.

Je souhaiterais exprimer ma gratitude à Isabelle Widmer. Ces remarques lors des réunions de travail DemoMed m'ont permis d'affiner mes recherches et les termes importants de mon sujet. Je lui suis, aussi, très reconnaissant de présider mon jury de soutenance.

Je tiens à remercier également Yoann Doignon, troisième membre du jury, pour son aide et sa disponibilité de tout instant.

Mes pensées se portent aussi à Lionel Kieffer pour ses relectures et son soutien.

Il serait injuste d'oublier le rôle joué par les doctorants du laboratoire ESPACE lors de cette année. Je tiens donc à remercier tout particulièrement Marion, Joël et Léa pour leurs remarques toujours pertinentes et leur soutien.

Je voudrais remercier Florian, Mattia, Romain et Marianne avec qui j'ai partagé le bureau. L'ambiance conviviale et studieuse a créé une émulation bénéfique.

Le soutien de la famille et des amis a été un moteur important dans la réalisation de ce mémoire. La répétition des oraux ont permis de mettre en avant les points à éclaircir grâce à leur regard de non spécialiste. Je tiens à les remercier un par un : mes parents Pascal et Anne, mon frère Grégoire, Laurent, Margaux, Fannie, Yoann, Adrien et Margot.

Enfin, je voudrais remercier avec tendresse Manon Fabre sans qui ce mémoire n'aurait pas abouti. Les discussions, les remarques, les conseils, son soutien au quotidien m'ont permis de m'organiser et de rester concentré sur ce qui était important.

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS	1
SOMMAIRE	2
INTRODUCTION.....	5
CHAPITRE I :.....	7
LA MIGRATION : EVOLUTION ET ENJEUX D'UN PHENOMENE DEMOGRAPHIQUE ET SPATIAL.....	7
A) De quoi parle-t-on ?.....	8
B) L'Espagne : de l'émigration à l'immigration.....	19
C) Une méthodologie de recherche appliquée au nouveau contexte démographique.....	30
a) Le registre de population : un outil d'étude adapté aux dynamiques migratoires.....	30
b) De 1998 à 2013 : une période charnière	32
c) Une échelle fine au profit de l'analyse	39
CHAPITRE II :.....	42
LES ENSEMBLES CONTINENTAUX COMME PREMIERE APPROCHE.....	42
A) Quelles structures spatiales ?.....	43
a) Approche par les indices de concentration	43
b) L'organisation spatiale des ensembles continentaux.....	47
c) Etude de l'emprise spatiale au travers des LISA.....	49
B) Quelle concurrence entre les ensembles ?.....	56
a) Un indice global d'interaction	56
b) Synthèse par classification.....	60
C) Quelles dynamiques d'évolution ?	63

CHAPITRE III :	67
STRUCTURES ET DYNAMIQUES SPATIALES DES MIGRANTS PAR NATIONALITE	67
A) Différents types de concentration.....	68
a) Approche par les indices de concentration	68
b) Des cartes de taux comme première spatialisation	71
c) Les LISA : une méthode essentielle pour l'étude des concentrations à l'échelle fine 74	
B) Des espaces de concentration spécifique ?.....	85
a) L'indice global d'interaction	85
b) Des classifications révélatrices	89
C) Quelles stratégies face à la crise ?	93
CONCLUSION	98
TABLES DES FIGURES.....	100
TABLES DES FORMULES	101
TABLES DES TABLEAUX.....	101
BIBLIOGRAPHIE	102
RESUME.....	107

INTRODUCTION

« La migration et ses répercussions dans les sociétés de départ et d'accueil sont des phénomènes à plusieurs dimensions : démographique, économique, juridique, historique et politique » (HERAN, 2002, p.22). Ces mouvements migratoires ont une temporalité différente en fonction du pays d'accueil. La France est depuis longtemps un pays d'immigration. Les liens avec les anciennes colonies ont favorisé ces migrations d'autant plus que l'écart de développement entre la France et les pays d'émigration est élevé. Pendant des décennies, les migrants ont fait grandir le nombre d'étrangers en France. En 2013, il atteint 3,9 millions de personnes soit 6% de la population totale. En Europe, l'Allemagne est le pays, où, en effectif, le nombre d'étrangers est le plus grand. Elle est devenue un pays d'immigration après la chute du Mur et, dans la même période, avec la guerre en ex-Yougoslavie (HERAN, 2002). Aujourd'hui, 8,8% de la population vivant en Allemagne est étrangère soit 7,1 millions de personnes.

Mais c'est dans un autre pays européen que les phénomènes migratoires vont prendre une ampleur importante à la fin du XX^e siècle : l'Espagne. Le développement des activités agricoles, touristiques et de construction nécessite une main d'œuvre importante. La proximité du Maroc via le détroit de Gibraltar, les liens forts avec les anciennes colonies d'Amérique latine et la libre circulation des personnes induite par l'entrée dans l'Union Européenne en 1986 vont favoriser la venue d'étrangers. Aujourd'hui, l'Espagne compte 5,6 millions d'étrangers sur son territoire ce qui correspond à 12,3% de la population totale (INE). Un autre phénomène démographique touche l'Espagne. Le solde naturel est très faible en raison d'une natalité parmi les plus faibles de l'Union Européenne. La croissance totale de la population est engendrée par un solde migratoire qui lui, est largement positif. La croissance de la population espagnole est donc dépendante de ce solde migratoire.

En 2008, la crise économique mondiale va bouleverser ce rapport de force entre les soldes naturel et migratoire. L'Espagne est largement touchée par cette crise et le solde migratoire va devenir légèrement négatif en 2010. Mais le départ des étrangers va s'accélérer et le solde naturel faible ne peut pas compenser le solde migratoire largement déficitaire. Ainsi, dès 2012, la population totale espagnole régresse.

Déterminer les facteurs explicatifs des migrations est très complexe. C'est pourquoi ce mémoire aura pour but de décrire les caractéristiques des étrangers en Espagne. Notre problématique sera : Quelle est la répartition des étrangers en Espagne entre 1998 et 2013 ? Nous éclaircirons d'abord le concept de migration et de filière migratoire et nous retracerons les principaux mouvements migratoires depuis la guerre civile jusqu'au début de notre période d'étude en 1998. Ensuite, nous commencerons par décrire les populations des principaux ensembles continentaux en mettant en avant leurs concentrations, leurs zones de concurrence et leurs évolutions dans le temps. Nous terminerons en décrivant les nationalités qui contribuent le plus à ces ensembles. En montrant leurs zones de concentration, de concurrence ou de monopôle nous essayerons d'en déduire des filières migratoires spécifiques. Nous observerons leurs évolutions pour dégager les différentes stratégies des nationalités face à la crise de 2008.

Pour cela, nous allons récupérer les données du registre de population espagnol à l'échelle des communes. Après une apuration de la base de données et une agrégation des communes pour obtenir un maillage plus homogène, nous utiliserons les méthodes de l'analyse spatiale pour répondre à notre question. Nous choisirons aussi des dates clefs pendant la période pour réduire le nombre d'année et ainsi alléger les traitements.

CHAPITRE I :

LA MIGRATION : EVOLUTION ET

ENJEUX D'UN PHENOMENE

DEMOGRAPHIQUE ET SPATIAL

A) De quoi parle-t-on ?

La migration est une variable importante dans l'évolution démographique des territoires et elle est le processus de peuplement humain le plus ancien qui soit (DEBRAT, 2007).

Gildas SIMON définit la migration comme étant : « un déplacement de population avec changement de résidence, d'une unité géographique à une autre » p.5 (1995 ; LEE, 1966). Cette définition est assez simple et oublie d'intégrer la notion de durée et de distance, chose que COLEMAN fait en 2004. Pour lui, la migration correspond à « tout changement de lieu de résidence (individuel ou collectif) d'une distance généralement (mais pas obligatoirement) supérieur à celle de la mobilité quotidienne et pour une durée assez longue, généralement supérieur à un an » (COLEMAN, 2004, p.33).

Le premier à avoir théorisé les migrations est Ernest George RAVENSTEIN. Dans son article « The Laws of Migration » paru en 1885, il explicite les premières lois sur les migrations en étudiant les recensements de population de 1871 et 1881 au Royaume uni (Angleterre, Ecosse, Irlande et Pays de Galles). La simple étude comparative étant limitée, il décide ensuite de comparer les lieux de naissance et de mort grâce aux données de l'état civil. Il parvient à créer les sept premières lois de la migration : les migrants se déplacent sur de courtes distances et vers des centres d'absorption, les déplacements des migrants laissent des lacunes comblées par d'autres migrants venant des lieux les plus reculés, le procédé de dispersion est inverse à celui de l'absorption, les principaux courants migratoires sont compensés par un flux inverse, les migrants parcourant de grandes distances se rendent dans un grand centre de commerce ou d'industrie, les populations urbaines migrent moins que les rurales et les femmes migrent différemment que les hommes. Les femmes migrent en majorité dans leur région ou pays de naissance alors que les hommes parcourent de plus grandes distances.

Pour étudier les migrations actuelles, il faut prendre conscience que les causes, les conséquences, et l'ampleur des migrations ont changé avec le temps, et que ce ne sont plus les mêmes facteurs qui les déterminent. De plus, ces migrations concernaient des peuples caractérisés par des traits culturels et non pas par une attache territoriale. Avant les premières formes de sédentarisation, les peuples étaient en permanence en migration à l'échelle locale. Ces mouvements ont permis à l'Homme de coloniser toute la planète. Enfin, ces mouvements de peuples entiers ont plusieurs fois redistribué totalement la répartition de la population dans

le monde et ont eu des impacts importants sur la fécondité et la mortalité. Les migrations contemporaines n'ont plus cet impact fort sur la mortalité et la fécondité. Cependant, et c'est une caractéristique importante des migrations actuelles, l'impact est négligeable à toutes les échelles sauf à l'échelle locale et notamment pour des communes ayant des effectifs de population très faibles (COLEMAN, 2004).

Les mouvements migratoires ont aussi permis la croissance démographique des grandes villes au XVIII^{ème} siècle. En effet, la solde naturel dans ces villes était négatif et le solde migratoire comblait donc le déficit naturel. Avec la montée de l'industrialisation, le type de migration a changé. Du XIX au XX^{ème} siècle, la migration de travail est à son apogée et crée une forte demande en main d'œuvre (COLEMAN, 2004). Ces migrations sont principalement des migrations du milieu rural vers le milieu urbain et à l'intérieur d'un même pays.

Durant les années 1960 et 1970, la migration de travail va prendre un tournant majeur. Elle s'internationalise grâce à une mondialisation toujours plus importante dans l'économie mondiale. Les migrations sont organisées pour des durées de travail temporaire. Les migrants viennent souvent seuls et font ensuite venir leur famille par le biais du regroupement familial. En 1977, un protocole additionnel à la convention de Genève du 12 Août 1949, qui régit la protection des soldats blessés ou malades, des prisonniers de guerre et des civils en temps de guerre ou en territoire occupé, prend en compte la protection de ces mêmes personnes en cas de conflits internes et non plus uniquement en cas de conflit international (Humanrights.ch). Les demandes d'asile s'ouvrent donc aux nombreux pays en proie à des régimes totalitaires ou aux guerres civiles. Ce droit d'asile est donc accessible dans les pays du tiers monde. En 2000, 6 millions de demandes d'asiles sont enregistrées dans les pays d'Europe occidentale et 8 millions si l'on compte le reste du monde. Ces chiffres sont à relativiser car ils comprennent les doubles demandes (dans deux pays différents et donc comptées deux fois) et une partie de ces demandes sont faites après une entrée illégale sur un territoire. Les demandes d'asiles sont de plus en plus contrôlées depuis le milieu des années 90 et les pays d'accueil dénombrent une augmentation des entrées illégales et des dépassements de visa (COLEMAN, 2004).

Cet historique de la migration permet de montrer que le choix de l'individu à migrer est resté le même mais que les conséquences démographiques ont quelque peu évoluées. Les migrations ont souvent été réalisées dans le but d'améliorer les conditions de vie des migrants. D'abord dans un même pays, du rural vers l'urbain, puis dans un monde de plus en plus globalisé, des pays du Sud vers ceux du Nord. Comme nous l'avons vu plus haut, le solde

naturel (Naissance – Décès) était négatif en ville au XVIII^{ème} siècle à cause des mauvaises conditions d'hygiène. Les migrants venaient en ville pour espérer un salaire revalorisé et comblaient donc ce solde naturel négatif. Aujourd'hui, les migrations sont toujours influencées par la recherche d'une meilleure vie ou d'un meilleur salaire mais les conséquences de ces mouvements sur la démographie des pays concernés sont rarement déterminantes. Il existe cependant des exceptions, notamment l'Espagne où la croissance totale de la population est expliquée à près de 80% par l'apport migratoire en 2009 (BARON-YELLES, 2010).

Il est donc essentiel pour comprendre les migrations actuelles de bien cerner la migration comme étant principalement une migration de travail. La migration professionnelle est « un phénomène impliquant des agents économiques rationnels et informés, se redistribuant entre différents lieux de travail en fonction de déséquilibres salariaux ou des attraits spécifiques des localités » (GUILMOTO & SANDRON, 2000).

Afin d'étudier ces migrations professionnelles, GUILMOTO & SANDRON choisissent de faire une analogie entre Migration et Institution. Pour eux, cette approche est plus rigoureuse dans l'appréhension des dynamiques migratoires locales et plus efficace pour mettre en place des perspectives démographiques prenant en compte la migration. Une institution peut être définie comme « un ensemble de règles socioéconomiques qui visent à définir les conditions dans lesquelles les choix, individuels ou collectifs, d'allocation et d'utilisation des ressources pourront s'effectuer » (MENARD, 1990, p.15 in GUILMOTO & SANDRON, 2000, p.113). Cette définition économique peut être complétée par une autre plus adaptée aux sciences humaines : « les institutions sont les systèmes de contraintes régulant les interactions humaines » (NORTH, 1990 in GUILMOTO & SANDRON, 2000, p.113).

La migration peut donc être analysée deux manières. La première macroscopique où la migration découle du déséquilibre structurel entre les systèmes productifs mis en contact par l'extension historique des échanges. La seconde où la migration serait une réponse individuelle aux déséquilibres salariaux entre régions ou entre secteurs économiques.

GUILMOTO & SANDRON se basent sur des modèles économiques de la migration pour développer ces deux analyses. Notamment celui de TODARO en 1969 (puis HARRIS & TODARO en 1970) qui est le premier modèle économique qui relie la théorie de la migration et les modèles probabilistes. L'hypothèse de TODARO est que le migrant est un individu

rationnel et qu'il décide de migrer en fonction de la différence de salaire entre sa zone de départ et la zone d'arrivée. La migration se fait donc par rapport au différentiel de salaire « espéré » et non observé. Pour cela, le migrant envisage toutes les possibilités d'emploi que ce soit en milieu urbain ou en milieu rural et migre uniquement dans le cas où le gain net est positif. En 1954, LEWIS établit un modèle qui ne prend en compte que la différence entre les rémunérations réelles en milieu urbain et en milieu rural. En rajoutant la probabilité dans son modèle, TODARO ne va pas à l'encontre de LEWIS. Ce dernier explique les flux migratoires vers les villes où le marché de l'emploi est très souvent saturé. Selon TODARO « si le migrants anticipe une probabilité relativement faible de trouver un emploi régulier à la période initiale mais s'attend à voir augmenter cette probabilité au cours du temps puisqu'il peut élargir ses contacts urbains, il sera toujours rationnel pour lui de migrer même si le revenu urbain anticipé pour la période initiale est inférieur au revenu rural attendu » (TODARO, 1976, p367 in GUBERT, 2010, p.99). Ce modèle est donc régi par une équation synthétique de type coûts / bénéfices. Les bénéfices ne sont pas juste financiers mais peuvent être le climat, l'espérance de vie ou encore des infrastructures quelles qu'elles soient (GUILMOTO & SANDRON, 1999). Ce modèle implique trois choses. La première est que les jeunes ont une propension à migrer plus importante que les personnes âgées. La seconde est que le capital humain (niveau d'instruction et expériences professionnelles) entre en compte et favorise la migration. Si un migrant est jeune et très instruit il sera très productif et aura plus de chance de trouver un emploi. Enfin, si un réseau migratoire est en place, le migrant augmentera ses probabilités de trouver un emploi.

La migration n'est pas tout le temps assimilée à un gain. Elle peut l'être aussi à une stratégie afin de limiter les risques dans les pays en développement où les secteurs économiques sont instables. Ces secteurs sont soumis à des risques de diverses natures : climatiques (en milieu rural notamment avec les sécheresses ou les inondations), sanitaires, économiques, politiques (conflits armés), etc. Ces risques sont également très présents en milieu urbain où les emplois peu qualifiés et l'absence d'assurance chômage sont la cause de situations de précarité extrême et d'une forte sensibilité au retournement conjoncturel. De plus, les pays en développement sont souvent caractérisés par de fortes instabilités politiques ce qui augmente la vulnérabilité des communautés immigrées. Ces risques, associés à une information rare et coûteuse, entraînent les familles à diversifier leurs activités plutôt que de se spécialiser pour éviter les retournements de conjoncture. La migration fait partie de cette stratégie de

diversification mais elle favorise les stratégies minimisant les risques au lieu de celles maximisant les gains.

« Le monde en développement se caractérise avant tout par des marchés incomplets, déficients ou inexistant, dans un environnement marqué par l'incertitude et le coût élevé de l'information. La prévention contre les risques, plutôt que la maximisation de leur revenu, est le principe central qui guide la stratégie des acteurs » (GUILMOTO & SANDRON, 2000, p.107).

Selon la théorie des organisations, une organisation peut se permettre d'être « risk-taker » (preneur de risques) car plus elle est importante plus elle va pouvoir lisser ces risques dans le temps et l'espace. Une organisation a donc la capacité de réduire les incertitudes (HUGON, 1993).

Pour que la migration se fasse, il faut un investissement préalable et un minimum d'information sur le lieu d'arrivée. Il ne faut donc pas considérer que la migration se fait uniquement lors d'un déséquilibre salarial entre régions. Pour qu'un migrant migre seul, il faut avant tout qu'il choisisse une localisation optimale qui va maximiser ses revenus espérés et minimiser les coûts globaux de la migration sur un temps donné. Les freins pour une migration individuelle sont nombreux. Les informations sur le lieu d'arrivée et les investissements préalables sont très coûteux. Les coûts préalables sont les dépenses réalisées lors du trajet et de l'installation dans la région d'accueil. Même si ces dépenses peuvent être faites par le migrant, il doit obtenir une autorisation de séjour dans le pays d'accueil ou décider de rentrer illégalement sur le territoire. Une fois l'autorisation de séjour obtenue, le migrant se heurte au marché de l'emploi. En effet, les migrants sont souvent non qualifiés ou ayant un diplôme non reconnu. Les recruteurs et employeurs sont méfiants à l'égard de ces migrants tout comme le sont les banques pour d'éventuels prêts. Les populations rurales des pays en développement souhaitant migrer ont donc deux choix : migrer dans un pays du Nord avec tous les risques explicités plus haut ou migrer vers les centres urbains où les risques sont tout aussi nombreux. Cependant, les marchés du logement, de l'emploi, des crédits et tous les services sont peu ou pas développés et structurés dans les pays en développement (GUILMOTO & SANDRON, 1999).

Les migrants se réunissent donc sous forme de réseaux. Ces réseaux peuvent être définis comme des institutions. Une institution est un ensemble de règles qui permettent le

fonctionnement de l'échange. Ces règles permettent de diminuer les coûts de coordination et d'information car elles bornent le migrant à un nombre limité de choix possible. Un migrant d'une communauté donnée ne pourra migrer que vers des destinations recommandées par la communauté. Pour que les migrations s'appuient sur ces réseaux, il a fallu qu'un migrant décide de migrer vers une destination inconnue. Ce migrant est donc prêt à absorber les coûts de la migration et à subir un potentiel choc de l'innovation. Deux cas de figure se présentent. Le premier est que le coût de la migration est supporté par le migrant lui-même. Les individus les plus enclins à réaliser ce type de migration sont ceux en fuite ou expulsés, sans responsabilités familiales ou ceux ayant un capital individuel important. Ces migrations représentent de très petits effectifs à l'échelle mondiale. Le second cas est que la migration est subventionnée par un tiers. Elle est prise en charge et organisée dès le début par le secteur économique recruteur. Par exemple, les réseaux « *indenture labour* » et « *kangani* », dans lesquels sont passées des millions de migrants indiens, allaient travailler dans les zones coloniales de plantation. Le trajet et l'installation étaient pris en charge et la dette des migrants auprès des recruteurs était directement prélevée du salaire du migrant (GUILMOTO & SANDRON, 2000).

Les migrations s'appuient très souvent sur un réseau car c'est le support le plus solide pour le maintien des flux migratoires. Ces réseaux interviennent à toutes les étapes de la migration d'un individu : soutiens au projet migratoire, accompagnement pendant le trajet, passage des frontières, hébergement, insertion professionnelle dans le lieu d'arrivée, échanges matériels et immatériels avec le lieu d'origine. Un réseau a donc une forte composante d'organisation humaine mais aussi institutionnelle en établissant un système de règles et de fonctionnement.

Plus la communauté de migrants dans le lieu d'arrivée est importante, plus les coûts de migration baissent. Pour un migrant souhaitant venir dans un lieu où une communauté est implantée depuis plusieurs années et où le réseau rassemble beaucoup de personnes, la migration sera peu risquée puisqu'il lui sera plus facile de s'intégrer dans la société avec l'appui d'une grande communauté et d'un réseau développé. Ainsi, le coût de la migration est inversement proportionnel aux risques de la migration.

En début de migration, le migrant est dépendant du réseau auquel il appartient pour financer son voyage car il lui permet de s'installer ou de trouver un travail. Le réseau lui permet aussi de garder, contact avec sa famille et un lien avec son lieu d'origine pour qu'en cas d'échec de la migration, il puisse se réinsérer. Une fois économiquement installé, il peut s'affranchir de

ces liens avec son réseau mais reste proche de son lieu d'origine pour choisir son conjoint, accueillir des enfants ou avoir une reconnaissance sociale (GUILMOTO & SANDRON, 1999).

Les réseaux sont un moyen pour les employeurs de recruter directement dans les pays de départ lorsqu'ils connaissent un des membres. Cela peut former des situations de quasi-monopole entre une certaine région et un certain type d'emploi.

Dans les pays où les hommes migrent beaucoup, la migration féminine est contrôlée, découragée ou même interdite. En contrepartie, les migrants devront se marier avec une femme de leur village. Des réseaux migratoires uniquement féminin existent et sont souvent spécialisés dans des emplois tels que gouvernantes, domestiques ou infirmière. (GUILMOTO & SANDRON, 1999)

Afin de mettre en évidence l'auto consolidation des réseaux migratoires, Christophe Z GUILMOTO et Frédéric SANDRON font une analogie avec la dynamique des choix technologique d'ARTHUR (1988). Ainsi, ils reprennent les différents points évoqués par ARTHUR et en font une interprétation correspondant aux réseaux migratoires. Le premier s'intéresse aux coûts de migration : « large investissement initial et par conséquent coût ultérieur régressif : baisse des coûts migratoires à l'intérieur d'un réseau ». Le second concerne l'amélioration du réseau par le biais des nouveaux migrants : « effet d'apprentissage qui facilite l'usage au fur et à mesure : le réseau fonctionne d'autant mieux qu'il s'enrichit de l'expérience de nouveaux migrants ». Le troisième aborde la différenciation des acteurs dans le réseau : « Coordination avec d'autres activités : au fur et à mesure, le réseau s'articule avec des marchés locaux (de l'emploi, de l'immobilier) et les organisations et institutions villageoises (familles, système foncier, etc.) ». Enfin, le dernier montre l'adoption du réseau dans les mœurs : « aspirations adaptative : le réseau devient le canal exclusif de la migration aux yeux des villageois ».

La même analogie est faite à partir des conclusions. La première met en avant la non réponse systématique aux problèmes initiaux : « possibilité de configurations non efficaces : un réseau migratoire n'est pas nécessairement la solution efficace aux problèmes initiaux qui l'ont rendu possible ». La seconde montre la relative fragilité de ces réseaux : « effet de cheminement (Path dependency) : un événement mineur (aléatoire) peut avoir des conséquences cruciales sur le développement ultérieur du réseau ». En effet, un réseau étant

une chaîne d'acteurs (notamment lors de la préparation, l'accompagnement et l'insertion du migrant), si un des acteurs subit un événement le mettant en difficulté, tout le réseau devient inefficace. La troisième conclusion avance qu'un migrant peut avoir le choix entre plusieurs réseaux et que tous sont viables : « existence d'équilibres multiples : différentes solutions satisfaisantes sont possibles et les réseaux migratoires potentiels sont nombreux ». La dernière conclusion évoque un élément crucial dans les dynamiques migratoires actuelles : « effet de cliquet (lock-in) : une fois en place, la filière est difficile à remplacer » (GUILMOTO & SANDRON, 1999, p.127).

« Une filière migratoire est ainsi le plus souvent propre à certains groupes sociaux migrants et à certains secteurs d'activité sur le lieu d'accueil, avec pour effet un cloisonnement des courants migratoires » (GUILMOTO & SANDRON, 1999).

La formation d'une filière repose beaucoup sur le hasard car elle prend en compte le fait que le premier migrant a la capacité de créer une niche migratoire. C'est-à-dire une destination et un secteur professionnel spécifique pour les migrants. Cette nouvelle filière va attirer en premier les parents proches du premier migrant puis un cercle de connaissance plus grand. Les premiers migrants sont de jeunes adultes et plus le temps avance plus il y a un élargissement progressif de la pyramide des âges au fur et à mesure que le groupe s'installe (BABY-COLLIN, 2009).

Les filières ne s'appliquent pas exclusivement à des populations caractérisées par une appartenance régionale. Les populations d'une même culture ou d'une même religion contribuent aussi au développement de filières, qu'elles soient du rural vers l'urbain ou des pays du Sud vers les pays du Nord. Aussi, les changements politiques, économiques et sociaux peuvent avoir des effets très rapides et durables sur les dynamiques migratoires.

« La filière migratoire repose sur la solidarité agissante qui unit les membres d'un même groupe fondé sur les liens du sang et de la parenté, du voisinage, de l'ethnie et de la religion. Les devoirs de la solidarité, de l'échange et de la réciprocité fondent pour les membres du même groupe des exigences qui trouvent leur application dans la migration internationale. Chercher un emploi à l'étranger, trouver un hébergement, emprunter pour les frais de voyage et de la période d'installation, se procurer parfois illégalement les documents officiels sont quelques-uns des points où la solidarité collective, indispensable pour la réussite éventuelle de l'installation à l'étranger, trouve à s'exercer » (SIMON, 1995 in DE TAPIA, 2012, p.67)

Avec cette définition, on distingue les deux entités qui favorisent les dynamiques migratoires : le réseau qui regroupe l'ensemble des acteurs permettant aux migrants de financer, voyager, s'installer et s'intégrer. La filière, elle, fait le lien entre une zone de départ et une zone d'arrivée ainsi que l'appartenance à un secteur économique. Ainsi, quand un espace est bien structuré entre les pays (zones) de départ, d'arrivée et éventuellement de transit, on parle de champs migratoires internationaux (ou infranationaux) (SIMON, 1995, p.16).

SIMON a également décrit et classé les migrations en fonction de quatre grands types de critère : les motivations de départ, le niveau de compétence du migrant, son statut administratif et la durée de son séjour à l'étranger.

Les motivations de départ se scindent en deux principaux facteurs : trouver un emploi et rejoindre sa famille. Cependant, ces deux facteurs sont souvent liés. Un individu migre, trouve un emploi, stabilise sa situation puis fait venir sa famille.

Le niveau de compétence se divise en trois catégories. La main d'œuvre ordinaire ou peu qualifiée représente une majorité de migrants et souvent confrontée au chômage. Les ouvriers qualifiés sont en augmentation depuis le milieu des années 60 grâce à l'amélioration de la scolarisation dans les pays du Sud. Ils sont bien formés et expérimentés, souhaitent un salaire plus élevé et sont peu touchés par le chômage. Enfin, la migration des élites professionnelles est largement favorisée par les états les plus riches. Elles constituent une part très réduite des migrations et ont une forte valeur ajoutée. Nous les retrouvons principalement dans les grandes métropoles des pays d'accueil.

Le statut administratif du migrant est aussi un des critères. Nous pouvons différencier les migrants réguliers : ils doivent avoir une autorisation de départ de leur pays et un permis d'entrée, de séjour et de travail qu'ils auront demandé dans le pays d'immigration. Ce sont des procédures complexes et très onéreuses. L'autre statut est celui du migrant sous contrat avec une entreprise étrangère et qui l'autorise à entrer dans ce pays. Ces contrats durent entre trois et quatre ans et se concentrent principalement sur des migrants ayant une qualification dans un domaine particulier.

Enfin, le dernier critère est la durée de la migration. En premier nous retrouvons la mobilité quotidienne qui s'emploie dans un rayon d'action faible (entre 10 et 50 km). En second, les migrations saisonnières qui durent entre trois et huit mois avec des contrats de travail nominatifs. Puis les migrations à durée limitée pour résoudre une période de chômage ou

réaliser un projet. Ce type de migration dépasse souvent la date butoir fixée par le migrant à quelques années. La dernière forme est la migration définitive. Elle s'effectue principalement entre les campagnes et les villes. Certains mouvements migratoires se font des pays du Sud vers ceux du Nord. Ces migrations visent avant tout à vivre dans un pays démocratique et industrialisé (SIMON, 1995).

Pour cerner ces dynamiques migratoires, il faut être au clair avec les termes employés. Il faut, avant tout, ne pas confondre les étrangers et les immigrés. Ces deux termes ne sont pas synonymes et ne se rapportent pas aux mêmes populations. Le statut d'étrangers est un statut politique et administratif. Un étranger est un individu vivant dans un pays de façon légale et n'ayant pas la nationalité de ce pays. L'immigration est un concept géographique fondé sur la mobilité de la personne qui change de pays de résidence. Le Petit Larousse définit un immigré comme un individu qui « vient s'installer dans un pays étranger au siens ». L'institut national espagnol (INE) considère comme immigré toutes personnes ayant plus de 16 ans vivant depuis plus d'un an ou ayant l'intention de vivre plus d'un an en Espagne. L'OCDE définit les immigrés comme étant les individus dont le lieu de naissance diffère du lieu de résidence. Ils vont même plus loin en incluant les personnes nées à l'étranger avec la nationalité de leur pays de résidence. Bien que le concept d'immigration soit basé sur la mobilité géographique, j'utiliserai pour ma part les statistiques du nombre d'étrangers car elles incluent tous les individus sans se préoccuper de l'âge ou du temps passé sur le territoire. De plus, nous pouvons retrouver dans la population immigré des individus de nationalité espagnole mais nés dans un autre pays et nous considérons que ces individus n'ont pas les mêmes logiques d'installation sur le territoire espagnol que les individus de nationalité étrangère.

Avant de focaliser notre étude sur l'Espagne, nous devons faire un bilan des migrations internationales aujourd'hui. L'OCDE (Organisation de Coopération et de Développement Économique) produit des rapports chaque année en utilisant les données de chaque pays membres. Ceux-ci sont les pays les plus développés du monde (34 pays membres). Ainsi, en 2013, 232 millions de migrants internationaux ont été comptés, dont 60% vivent dans les pays dit développés, représentant 3,2% de la population mondiale. Entre 2000 et 2010, le nombre total de migrants a augmenté deux fois plus vite qu'au cours de la décennie précédente. Cependant, à l'échelle mondiale, le nombre de migrants ralenti depuis 2007. Ce ralentissement est palpable depuis 2010 avec 3,6 millions de migrants par an contre 4,6 millions entre 2000 et 2010. Les migrations Sud/Sud sont légèrement supérieures aux

migrations Sud/Nord. La part des femmes dans les migrations est majoritaire lorsqu'elles viennent de pays du Nord (52%) et est minoritaires lorsqu'elles viennent de pays du Sud (42%). Nous retrouvons cette différence entre pays du Sud et pays du Nord sur l'âge des migrants. 60% des migrants de moins de 20 ans sont dans des pays en développement et 70% des plus de 60 ans sont dans des pays développés. Enfin, la crise économique a beaucoup touché les travailleurs immigrés. Entre 2010/2011, il y avait 7,1 millions de chômeurs nés à l'étranger soit 11,6% (OCDE, 2013).

Enfin, nous pouvons classer les pays émetteurs en trois catégories. La première est celle émettrice de mains d'œuvre plus ou moins qualifiés venant principalement des pays du Maghreb et d'Amérique du sud. La seconde concerne les principaux pôles industriels comme l'Amérique du nord, l'Union Européenne et le Japon avec des individus à forte valeur ajoutée. La dernière regroupe les pays proviennent majoritairement les réfugiés. En 2001, il y avait entre 13 et 18 million de réfugiés notamment à cause des conflits armés en Afrique et en ex-Yougoslavie.

B) L'Espagne : de l'émigration à l'immigration

En Europe occidentale, de grands mouvements migratoires liés à la transition démographique et aux révolutions urbaines et industrielles se mettent en place au cours des XVIII et XIX eme siècles. En Espagne, la pression démographique se fait ressentir qu'à partir du milieu du XIX eme siècle. Avant, le surplus démographique était absorbé par l'émigration vers l'Amérique latine et en défrichant de nouvelles terres. A cette époque, les foyers d'immigrations internes sont les Asturies et le Pays Basques pour l'extraction de fer et de charbon, la Catalogne pour son industrie textile et Madrid pour son statut de capitale (FAUS-PUJOL, 1996).

Les mouvements migratoires en Espagne sont liés, tout autant, aux phénomènes socio-économiques qu'aux sociopolitiques. Les migrations internes sont principalement due à une instabilité politique et notamment la guerre civile entre 1936 et 1939 puis le début de la dictature franquiste qui se terminera en 1975 par la mort de Franco (FAUS-PUJOL, 1996). Durant cette période, l'Espagne va souffrir de son isolement international. Elle ne participera pas à la seconde guerre mondiale et ne sera donc pas incluse dans les mouvements de réorganisation mondiale (Plan Marshall). Aussi, elle ne participera pas à la création des instances européennes (VILANOVA, 2008). Nous pouvons donc raisonnablement penser que c'est ce dernier point qui ralentira l'essor économique de l'Espagne et aura des conséquences sur les dynamiques migratoires jusqu'en 1986, date de l'entrée de l'Espagne dans l'Union Européenne.

Pour comprendre le contexte politique, démographique et migratoire de l'Espagne entre 1939 et 1998 nous allons découper cette longue période en trois périodes plus courtes caractérisées par des dynamiques propres comme l'a fait FAUS-PUJOL (1996).

Emigration entre 1940 et 1960 : étape après guerre

Après la guerre civile, les flux migratoires vers les pays européens dépassent ceux vers l'Amérique latine.

En janvier et février 1939, un demi-million de personnes passent en France lors de la conquête de la Catalogne par les troupes franquistes. Cette émigration vers la France s'appelle « la retirada ». En 1939, la France, au bord de la guerre, ne veut pas s'encombrer avec ces espagnols considérés comme « indésirables » par le régime de Vichy. La France va donc passer des accords avec les pays d'Amérique latine. C'est ainsi qu'à la fin de l'année 1939, les deux tiers des espagnols de la retirada ont quitté la France. Le Mexique est le pays qui va en accueillir le plus : 7500 en 1939, 2000 en 1940, 1900 en 1941 et 3000 en 1942. Le Chili et la République Dominicaine vont recevoir chacun 2300 et 3100 réfugiés et 2000 autres vont être transférés en Argentine, au Venezuela, en Colombie et à Cuba (DREYFUS-ARMAND, 2002).

L'Espagne est avant tout un pays d'émigration et surtout d'émigration interne. Cette émigration est en grande partie due à la guerre civile et aux contre coups jusqu'en 1954. Jusqu'à cette date, trois millions de personnes ont été déplacées et beaucoup d'entre elles ne sont pas retournées dans leur région d'origine. C'est le cas pour les populations qui ont fui mais aussi pour les soldats de Franco. Après la prise de la Catalogne, les soldats démobilisés se sont installés dans les provinces littorales de cette région (FAUS-PUJOL, 1996).

Les centres récepteurs de l'émigration interne étaient les grandes villes, les capitales de provinces, les zones industrielles et d'agriculture intensive de la cote méditerranéenne. Ces centres offraient de meilleures perspectives que les espaces ruraux, beaucoup moins développés. Cette émigration est nourrie par des taux de croissance naturelle très forts en zone rurale avec des taux de fécondité aux alentours de 3 (3,5 en Andalousie, 2,8 en Estrémadure) (FAUS-PUJOL, 1996).

A partir de 1945, le rythme de croissance des grandes villes et capitales de provinces s'accélère. Entre 1941 et 1950, la population de ces centres urbains augmente de 13,23% soit 927 135 personnes. Cette croissance va ensuite légèrement ralentir la décennie suivante avec une augmentation de 10,41% soit 888 162 personnes (GARCIA BARBANCHO, 1980).

Entre 1940 et 1945, l'émigration est principalement masculine. En effet, la démilitarisation de la Catalogne, les emplois dans les mines en Cantabrie, dans l'industrie sidérurgique et dans les chantiers navals sont interdits aux femmes par la loi et augmentent donc le contingent d'hommes déplacés. De plus, l'émigration touche une classe d'âge particulière puisque les hommes entre 20 et 35 ans sont deux fois plus nombreux que les autres. A cette époque, ces

migrants sont issus des zones marginales de montagne et de climats rude comme les Monts Ibériques, les reliefs centraux, le versant intérieur de la Cordillère Cantabrique et l'Andalousie orientale (FAUS PUJOL, 1996).

Enfin, les années 50 sont marquées par une nouvelle étape de grands changements économiques et démographiques. Les progrès du pays dans l'industrie s'accompagnent d'une forte croissance démographique. Malgré une croissance naturelle positive à l'échelle du pays, un tiers des provinces espagnoles enregistrent une baisse de leur population. Dans cette décennie, deux millions de personnes ont migré et en 1960, 65% des communes espagnoles ont vu leur population diminuer avec une croissance naturelle toujours positive. La fin des années 50 marque un tournant pour l'émigration et les campagnes espagnoles. Les femmes participent de plus en plus aux migrations faisant ainsi baisser la natalité et faisant entrer les zones rurales dans un processus de vieillissement (FAUS PUJOL, 1996).

L'étude de cette période est difficile suite au manque de fiabilité des données. Avant 1960, les recensements de population ne faisaient pas l'objet de révision ou de correction. Il y est donc compliqué de faire un suivi des dynamiques migratoires avant cette date (FAUS PUJOL, 1996).

L'émigration entre 1960 et 1975 : les plans de développement

Les mouvements migratoires de cette période sont très intenses. Ils sont exclusivement liés à des facteurs socioéconomiques. En 1959, le gouvernement de Franco met en place le Plan de Stabilité Économique qui met fin à 20 ans d'autarcie. Ce plan permet de passer d'une économie contrôlée à une économie libérale permettant une libre circulation des personnes.

Les mouvements migratoires s'expliquent donc maintenant par des différences salariales entre les zones de départ et d'accueil. Outre ce facteur la, il faut tenir compte de facteurs démographiques et économiques très marqués en zones rurales. Les migrations des zones rurales vers les noyaux industriels et urbains sont en plein développement à cause d'une croissance naturelle très forte et l'état d'abandon des campagnes, largement délaissées par les politiques sociales qui ne concernaient que les villes. Les migrations étaient donc motivées par le désir d'amélioration des conditions de vie, chose impossible dans les campagnes (FAUS PUJOL, 1996 ; ZAPATA BARRERO, 2006).

Pendant les années 60, les mouvements migratoires espagnols sont caractérisés par une émigration interne très forte. Cependant, certains étrangers viennent déjà s'installer pour profiter de la douceur du climat et du coup moindre de la vie. Ces premiers immigrants sont des européens retraités ou rentiers (LOPEZ SALA, 2002)

Cette immigration internationale est très réduite par rapport à l'émigration internationale des années 60. Le redressement économique des pays ayant participé à la seconde guerre mondiale attire plus de deux millions d'espagnols venant de Galice, d'Andalousie et d'Estrémadure. Ces migrations se font en deux étapes : la première consiste en une migration interne vers les régions frontalières comme la Catalogne ou le Pays Basque puis une seconde, vers un pays européen (FAUS PUJOL, 1996).

Les années 60 dites « années du développement » ont été celles de la migration interne maximale en Espagne avec en 1964 un maximum de 497 272 personnes déplacées. Entre 1961 et 1965, les migrations internes concernent 2,1 millions de personnes soit quasiment autant qu'entre 1951 et 1960 (FAUS PUJOL, 1996). Ces migrations sont principalement réalisées par des populations rurales. Elles fuient la dégradation des conditions de vie en zones rurales et sont attirées par la possibilité d'emploi salarié que proposent les centres urbains. La localisation de la population espagnole est donc polarisée par les centres industriels et urbains et par certaines zones du littoral méditerranéen qui se tournent de plus en plus vers les activités touristiques et de loisirs (GABRIELLI, 2011).

Ces centres polarisants sont Barcelone, qui accueille 43% des migrants internes, Madrid avec 39% et le Pays Basques avec 14%. Ainsi, 4% du territoire absorbe 96% des migrants internes alors que 80% des communes ont perdu de la population, notamment à cause de la migration des femmes qui a provoqué une baisse de la natalité, et à l'exode rural (FAUS PUJOL, 1996).

L'attraction est la plus importante dans les régions de tradition industrielle mais pas seulement. Les plans de développement du gouvernement vont permettre de créer des nouveaux pôles économiques attractifs selon la théorie économique spatiale de PERROUX. « Cette théorie défend l'idée d'un développement inégalement réparti dans l'espace, et dépendant d'industries motrices ayant des effets d'entraînement locaux, mais aussi des effets de diffusion de la croissance dans l'ensemble régional dans lequel elle s'inscrit. Ces pôles constituent des centres d'accumulation de capitaux, de techniques et de personnes, bénéficiant d'effets d'agglomérations puissants. Des relations de domination se créent, irréversibles (selon

l'auteur), signifiant donc le caractère fondamentalement déséquilibré de sa théorie et la divergence de développement entre les territoires que cela représente» (FACHE & GOBIN, 2008). Ces nouveaux centres sont Saragosse, Valladolid, Vigo, La Corogne, Pampelune, Burgos et Vitoria (FAUS PUJOL, 1996). Ils vont devenir de nouveaux centres d'attraction pour les migrants en quêtes d'emploi salarié.

Ainsi, la population dans les zones urbaines augmente beaucoup et les cités dortoir apparaissent en périphérie. On peut commencer à parler de zone métropolitaine.

La mobilité de la population n'a pas diminuée dans les années 70 mais elle a changé. Le recensement de 1970 et l'enquête « Migration intérieur » de l'INE (Instituto Nacional de Estadística) montrent que les migrations entre les communautés autonomes diminuent mais que celles intra provinciales et dans une même communauté augmentent (FAUS PUJOL, 1996). Cela montre bien que la création des nouveaux centres régionaux à eu un impact sur les migrations. Les migrants ne vont plus directement vers les très grands centres mais se concentrent dans un premiers temps dans les centres régionaux.

Cependant, entre 1971 et 1975, les provinces méridionales ont encore de très fort taux d'émigrations notamment celles des communautés autonomes d'Estrémadure et de Castilla la Mancha avec respectivement 39,4 et 37% de sortie. En contre partie, les communautés de Madrid et la Catalogne gagnent 60,2 et 42,2% de population.

Nous pouvons observer cette répartition sur la *carte 4* de l'atlas. La variable utilisée n'est pas strictement la même mais montre le même phénomène. L'indice de migration interprovinciale est calculé en rapportant le solde de migrations interprovinciales au nombre total de changements de résidence. Cet indice est borné entre -1 et 1. Les indices négatifs mettent en avant une émigration majoritaire sur la période 1971 - 1975 alors que les indices positifs montrent une immigration (PUJADAS RUBIES, 1994).

Enfin, en milieu rural, les capitales de provinces gardent leur attractivité et la croissance démographique augmente presque exclusivement dans les noyaux urbains de plus de 5000 personnes ce qui va avoir pour conséquence d'intensifier le dépeuplement des campagnes (FAUS PUJOL, 1996).

Etapas de l'intégration européenne

En 1975, Franco meurt. Juan Carlos 1^{er} rétablit la monarchie constitutionnelle. Adolfo Suarez (républicain) est nommé chef du gouvernement en 1976 par le nouveau roi. Sous leurs impulsions, la transition démocratique va s'opérer. En juin 1977, les premières élections démocratiques ont lieu et en décembre 1978, la constitution, encore d'actualité, est approuvée et promulguée (VILANOVA, 2008).

Le départ massif des populations rurales vers les villes et zones industrielles de la période précédente s'arrête de manière brutale à partir de 1980. Les flux migratoires s'inversent. Les anciens émigrants reviennent vers leurs lieux d'origine. Nous pouvons observer ce phénomène sur la *Carte 5* à partir des taux de migration interprovinciale entre 1981 et 1985. Durant cette période, la valeur des indices, qu'elle soit négative ou positive, diminue montrant ainsi la fin des processus de grandes migrations internes. Certains cas sont particulièrement frappants. La province de Barcelone passe de 0,59 à -0,43. Ici la valeur de l'indice ne fait pas que diminuer, il s'inverse. Entre 1980 et 1985, une crise économique touche les principaux centres industriels du pays (PUJADAS RUBIES, 1994). Madrid et Barcelone sont touchées par une forte augmentation du chômage passant du plein emploi à 25% de chômeurs. Ces villes deviennent donc moins attractives (FAUS PUJOL, 1996 ; GABRIELLI, 2011). Le Pays Basque est également passé de zone d'immigration à zone d'émigration. Cela est dû aux tensions politiques très fortes et à la baisse des activités minières (FAUS PUJOL, 1996).

Mais ces cinq années sont marquées par un autre phénomène de plus grande ampleur. Dans l'ensemble du pays, l'indice de migration interprovinciale s'homogénéise et s'harmonise autour de 0. Quarante cinq des cinquante et une provinces sont compris entre -0,25 et 0,25. Nous pouvons aussi constater que les provinces du très grand quart sud ouest, avec un indice inférieur à 0,25 entre 1971 et 1975 sont, soit restées des provinces émettrices mais de manière moins importante, soit devenues des provinces attractives entre 1981 et 1985. Ce retour vers les régions d'origines s'explique par deux facteurs. Le premier est que le niveau de vie dans ces régions est bien meilleur que ce qu'il est possible d'avoir en ville notamment pour les personnes retraitées et sans charges familiale. Le second est que la création des nouveaux centres, d'après la théorie économique spatiale de PERROUX expliquée avant, a permis la création d'un marché de l'emploi plus dynamique et le développement de services publics d'un niveau supérieur. Ainsi pour les anciens émigrants, il n'est plus forcément nécessaire de

rester dans les très grands centres urbains et ils choisissent donc de rentrer dans leur région d'origine.

Au cours des années 1980, les dynamiques migratoires vont évoluer. L'Espagne va subir un « renversement des flux migratoire » d'après l'expression d'Alfred SAUVY. L'émigration européenne va diminuer alors que l'immigration venant des pays du Sud va commencer pendant les 30 glorieuses (SIMON, 1995). L'Espagne s'intègre au système migratoire européen en tant que pays récepteur et devient donc un pays d'immigration internationale (LOPEZ SALA, 2002 & 2003). Wayne CORNELIUS confirme en disant: « Spain in the 1980s became a country of destination for many economic migrants from the Third World and Eastern Europe » (1994, p.332). Cela est un changement majeur dans les dynamiques migratoires espagnoles. Avant le milieu des années 80, les migrants internationaux était uniquement des européens fortunés alors qu'après, les migrants étaient avant tout des ouvriers peu ou pas qualifiés venant des pays andins et du Maroc principalement (LOPEZ SALA, 2002). Ainsi, CORNELIUS conclut: « Spain experienced a very rapid transition from labour-exporting to labor-importing country » (1994, p.331). Il ya donc un réel changement de statut.

Sur la figure 1, les années 80 sont marquées par un solde migratoire négatif alors que la littérature décrit cette période comme le début de l'immigration internationale à grande échelle. Cependant, un solde prend aussi en compte l'émigration. Dans les années 80, l'Espagne est touchée par une crise de son secteur industriel. Ainsi, depuis le début de la démocratie en 1978, les espagnols sont plus libres de sortir du pays. Ils vont migrés vers l'Europe mais aussi et surtout vers l'Amérique latine (SIMON, 1986). Un autre facteur va favoriser l'émigration espagnole : l'entrée dans l'Union Européenne en 1986. C'est pour ces deux raisons que le solde migratoire est négatif dans les années 80. Les immigrants sont, en plus des andins et marocains cités avant, toujours les européens retraités (anglais, Allemands et scandinaves) notamment dans les provinces littorales et en particulier celle d'Alicante où 80% de la population est étrangère (SIMON, 1995 ; CORNELIUS, 1994). Il y a aussi une forte représentation de latinos américains en Galice, au Pays Basque et en général dans le nord ouest du pays. Cela est dû à une émigration importante d'espagnols de ces régions vers l'Amérique latine au XIX eme siècle. Les descendants de ces espagnols reviennent dans le nord ouest de l'Espagne poussés par les crises économique et politique qui touchent les pays d'Amérique du sud. Ces migrants sont souvent très qualifiés et viennent principalement

d'Argentine et du Venezuela. Ces descendants, appelés « retornados », jouissent de facilités pour obtenir la nationalité espagnole du fait de leurs origines d'où un retour important en Espagne (BABY-COLLIN, 2009).

Les migrations internes évoluent encore entre 1986 et 1990 (Carte 6). Le retour vers les campagnes observé entre 1981 et 1985 semble s'arrêter. Seules quelques provinces restent attractives : les grands pôles urbains hormis Barcelone, et quasiment toute la côte méditerranéenne avec notamment la province de Gérone à la frontière française et les Baléares. Ces provinces profitent de l'explosion du tourisme et de la main d'œuvre nombreuse nécessaire pour faire fonctionner ce secteur d'activité.

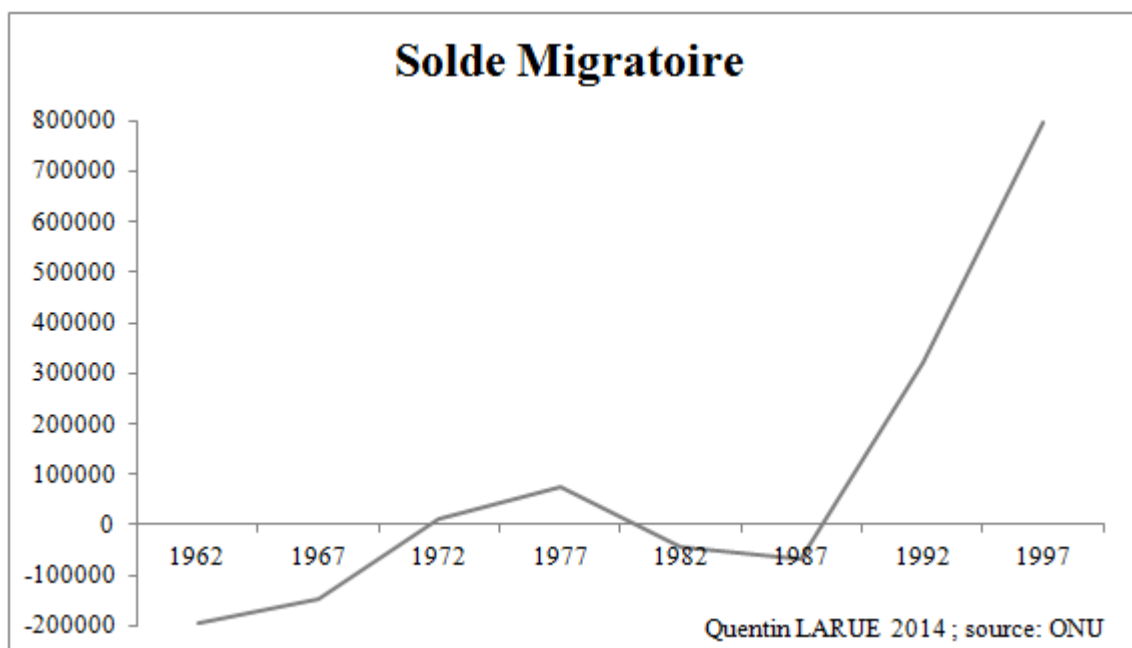


Figure 1: Solde migratoire en Espagne entre 1962 et 1997

Nous pouvons aussi observer une augmentation rapide du solde migratoire causée par l'entrée dans l'Union Européenne et sa zone de libre circulation des personnes, des biens et des capitaux.

Les années 90 voient l'émergence d'un nouveau modèle de distribution de la population dû aux améliorations des conditions socioéconomiques des populations rurales et à la baisse de la natalité en lien avec la diminution des migrations et l'inversion des flux. De plus, les villes de petites tailles (entre 2000 et 3000 habitants) se modernisent (FAUS PUJOL, 1996). Certaines provinces traditionnellement émettrices de migrants deviennent attractives. C'est notamment le cas des provinces littorales d'Andalousie où s'est développée une agriculture scientifique permettant, tout au long de l'année, de cultiver des variétés tropicales destinées à

l'exportation. La cote andalouse est aussi devenue une zone touristique majeure été comme hiver. Entre 1990 et 1994, 55 millions de touristes sont venus en Espagne et 25% d'entre eux sont passés par l'Andalousie. Cette nouvelle activité a besoin d'une main d'œuvre peu qualifiée en quantité en particulier pour les secteurs de l'hôtellerie et des services. L'agriculture extensive demande aussi un réservoir de main d'œuvre important (FAUS PUJOL, 1996 ; BABY-COLLIN, 2009). Cette main d'œuvre viendra d'Afrique puisque les années 90 sont appelées « les années de l'immigration africaine » et notamment du Maroc mais pas seulement. Des flux de migrants s'organisent depuis des pays d'Amérique latine comme le Pérou, l'Équateur, la Colombie, la République Dominicaine et depuis l'Europe de l'est avec des roumains et des polonais (LOPEZ SALA, 2003).

Malgré une immigration toujours plus importante, l'Espagne reste considérée comme un pays d'immigration très faible avec un taux d'étrangers compris entre 1 et 2% de la population totale. Entre 3 et 6% l'immigration est considérée comme moyenne et à plus de 6% elle est considérée comme forte (SIMON, 1995). En 1998 ce taux est de 1,6%.

Avec les prémices d'une immigration de masse, le gouvernement espagnol de Felipe Gonzalez (1982-1996) a décidé de légiférer sur les conditions d'accueils et de séjour sur le territoire pour les étrangers. La « Ley Orgánica de Extranjería », qu'on nommera LOE par la suite, est votée en 1985 mais ne paraît pas pertinente par rapport au phénomène qu'elle prétend réguler puisqu'au milieu des années 80, il n'y a aucune intensification brusque du nombre d'étrangers. Pour replacer dans son contexte cette loi, il faut préciser que l'Espagne signe en 1985 son entrée dans l'Union Européenne mais se heurte à une politique migratoire européenne restrictive alors que la législation espagnole concernant les étrangers est plus laxiste (GABRIELLI, 2011). L'apparition des politiques d'immigrations est donc étroitement liée avec l'entrée de l'Espagne dans l'Union Européenne (LOPEZ SALA, 2002).

La LOE est la première pierre des politiques migratoire en Espagne (LOPEZ SALA, 2002 ; GABRIELLI, 2011). Avant 1985, les conditions d'entrée, de sortie et de permanences des étrangers étaient encadrées par un décret royal de 1852. Ce décret introduisait le passeport comme document d'identification et de voyage. Puis par l'article 13.1 de la constitution de 1978 qui réorganise des institutions et redonne des droits fondamentaux aux espagnols comme aux étrangers. Pour ces derniers, la constitution décrit juste les droits qu'ils ont et

ceux qu'ils n'ont pas et ne fait aucune mention au statut d'étranger réguliers ou non (GABRIELLI, 2011).

La pression de certains groupes de défense des étrangers ont permis de rendre inconstitutionnel certains articles qui limitaient certains droits aux étrangers (LOPEZ SALA, 2002). Ces articles, déclarés inconstitutionnels en 1987, sont l'article 7 qui limitait le droit de réunion, l'article 8 concernant le droit d'association, l'article 26 qui prévoyait la détention et l'expulsion et enfin l'article 34 qui excluait le caractère suspensif des recours administratif contre les ordres d'expulsions (LOPEZ SALA, 2003).

Ainsi, la mise en application de cette loi permet aux migrants d'obtenir un statut juridique qui les protège de certaines injustices administratives (LOPEZ SALA, 2002).

Entre le vote de la LOE en 1985 et 1991, la politique espagnole en matière d'immigration porte principalement sur les flux et pas sur l'intégration des migrants. C'est pour corriger cela qu'en 1991, le « Plan pour l'Intégration Sociale des Immigrants » est voté. Il vise à élargir la législation concernant les immigrants et intervient sur cinq principes de base : le contrôle des flux, la canalisation des flux, la lutte contre l'immigration clandestine, l'intégration sociale des migrants et enfin la réforme de l'appareil administratif chargé de l'intégration des migrants (LOPEZ SALA, 2002).

Cette loi se calque sur les changements économiques et sociaux en Espagne au début des années 90. En effet, le marché du travail va se transformer. Tout d'abord, il y a une amélioration du niveau d'instruction qui entraîne une baisse du nombre d'emplois peu ou pas qualifiés pourvus par les espagnols laissés libres aux migrants. La femme espagnole est de plus en plus intégrée dans la vie professionnelle ce qui augmente les besoins dans le secteur de la domesticité (ménage, garde d'enfants, garde de personnes âgées). La troisième transformation concerne la croissance rapide des secteurs d'activités pourvoyeurs de main d'œuvre peu qualifiée et peu régulée. Comme nous l'avons déjà évoqué avant, ces secteurs sont ceux du tourisme, de l'agriculture intensive, des services domestiques et de la construction. Enfin, la baisse de la natalité depuis les années 70 a engendrée la formation de classes d'âges creuses (BABY-COLLIN, 2009).

Face à cette immigration naissante, le gouvernement adopte une politique de quotas et instaure des vagues de naturalisation pour limiter les migrants en situation irrégulière. Ainsi, il y a eu deux vagues de naturalisation dans les années 90 : en 1991 et 1996. Les résultats de

celle de 1991 montrent que les flux de migrants sont majoritairement composés de personnes venant des pays en développement dans le but de trouver un emploi (BABY-COLLIN, 2009 ; LOPEZ SALA, 2002 ; ZAPATA BARRERO, 2006).

C) Une méthodologie de recherche appliquée au nouveau contexte démographique

Après avoir replacé dans son contexte l'évolution des dynamiques migratoires espagnoles, qu'elles soient internes ou externes, entre le début de la dictature franquiste en 1939 et 1998, nous allons préciser et justifier les choix faits pour la réalisation de notre étude. Dans un premier temps nous détaillerons la source des données, leurs intérêts et leurs biais puis nous aborderons le choix de la période d'étude et enfin nous expliciterons les choix de représentation cartographique que je suivrai tout au long de ce mémoire.

a) Le registre de population : un outil d'étude adapté aux dynamiques migratoires

L'analyse des migrations rencontre de nombreuses difficultés méthodologiques. Les recensements de la population sont largement utilisés dans les pays d'immigration mais ils sont très mal adaptés à une étude spatialisée du phénomène de migration (SIMON, 1995). Nous obtenons des statistiques sur les migrations quand il y a un contrôle de celles-ci. Il y a donc autant de façon de définir la migration que de systèmes de contrôle. Les lois varient entre chaque pays selon des critères différents comme par exemple le temps passé sur le lieu (COLEMAN, 1995). Puisque les statistiques de flux (départs, transits, retours) sont très peu fiables, nous devons utiliser les données des stocks présents à une date donnée pour mesurer les échanges migratoires (SIMON, 2002). Pour cela, nous utiliserons les registres de populations qui sont les plus adaptés car ils retransmettent l'état permanent des habitants d'un pays et leur changement de résidence (SIMON, 1995).

En Espagne, le registre de population des communes, appelé « Padrón », existe depuis plusieurs siècles. Afin d'améliorer la qualité du padrón et de l'informatiser, la loi du 2 avril 1985 est votée. Elle stipule que le celui-ci doit être rénové tous les cinq ans avec une obligation pour toutes les personnes de se réinscrire. Beaucoup de petites communes n'ont pas respecté ces obligations et l'informatisation, appuyée par les provinces, a entraîné des dysfonctionnements et des erreurs. Cette loi fut rapidement complétée et remplacée par celle

du 10 janvier 1996. Elle a pour effet de supprimer la mise à jour quinquennale. Le padrón devient donc permanent et il est mis à jour tout les ans. Par ailleurs, un recensement complet sera fait tous les dix ans. Pour garantir une fiabilité optimale, l'institut national de statistique (INE) est responsable du contrôle et de la qualité du padrón (HALLU, 2005).

Afin de garantir l'exhaustivité du registre, l'inscription au padrón est obligatoire pour toute personne résidant en Espagne. Les étrangers doivent donc aussi s'inscrire et le font de manière assidue car l'inscription donne droit à des avantages notamment en matière de santé (HALLU, 2005 ; POULAIN & HERM, 2013).

A l'inscription, plusieurs informations sont enregistrées. Pour chaque famille, l'adresse de résidence et le nombre d'inscrit dans le domicile sont demandés. Chaque individu doit fournir, sur la base de documents probants, le nom, le prénom, le sexe, le lieu de naissance, la date de naissance, la nationalité, le numéro de carte d'identité ou autre document d'identification, le diplôme obtenu ou le niveau d'étude atteint et enfin la commune et la province de provenance (à la première inscription) (HALLU, 2005 ; POULAIN & HERM, 2013).

L'inscription se fait aussi par le biais du bureau de l'état civil qui transmet tous les mois les informations sur les naissances. L'état civil transmet aussi les informations concernant les décès afin de les radier du registre. Lorsqu'une personne souhaite changer de commune, elle doit demander par écrit son inscription au padrón dans sa nouvelle commune en précisant le nom de la commune ou du pays de provenance. Elle doit ensuite effectuer sa radiation dans le padrón de son ancienne commune. Le nombre de procédures obligatoires prévues pour garder le padrón à jours sont nombreuses et font intervenir tous les acteurs de la création des statistiques en Espagne : INE, personnes, communes et sections consulaires pour les espagnols à l'étrangers (HALLU, 2005).

La loi du 10 janvier 1996 prévoit aussi que le découpage communal soit revu tous les ans notamment à cause de l'étalement urbain grandissant. Ainsi, entre 1998 et 2008, il y a eu 553 changements dans les communes espagnoles. Certaines fusionnent, se désagrègent ou changent de nom.

Malgré toutes les procédures pour nettoyer le padrón, la principale erreur est une surreprésentation des effectifs de certaines communes. En effet, d'une part les personnes changeant de commune ne font pas les démarches de radiation et d'autre part, certaines communes préfèrent surestimer leur population afin de recevoir plus de subventions

(HALLU, 2005 ; BABY-COLLIN & Al., 2009). Le registre de population reste cependant la donnée la plus fiable pour étudier les dynamiques migratoires.

Le registre de population permanent commence donc en 1996 mais des erreurs ont contraint les communes à ne pas donner les statistiques pour l'année 1997 (POULAIN & HERM, 2013).

Grace à la mise en place de ce registre et à son informatisation, les données sont disponibles en ligne sur le site de l'INE. Pour réaliser mon étude, j'ai donc récupéré, pour chaque commune, les effectifs des principales nationalités, groupes régionaux ou continentaux ainsi que la distinction espagnole et étrangers.

b) De 1998 à 2013 : une période charnière

Nous souhaitons donner à cette étude une dimension temporelle qui nous semblait indispensable. GUILMOTO & SANDRON confirme l'importance de cette dimension, car selon eux « Les études démographiques permettent parfois, quand elles adoptent une perspectives diachronique, de mettre en évidence des caractéristiques correspondant au développement intrinsèque des filières (masculinité, spatialisation économique, diversification spatiale), afin de les dater et de recomposer le cycle migratoire » (2000, p 129). Notre objectif est bien celui-ci et pour cela nous allons récupérer les données du registre de population entre 1998 et 2013.

Cependant nous nous sommes rendu compte que la récupération, les prés traitements, les traitements et les interprétations pour les quinze années de la période serait trop long et fastidieux. Pour simplifier légèrement toutes ces étapes, nous avons choisi de réduire le nombre d'années d'études à huit : 1998, 2001, 2004, 2007, 2008, 2009, 2012 et 2013. Pour choisir ces années nous avons utilisé la courbe représentant l'évolution du nombre d'étrangers en Espagne entre 1998 et 2013.

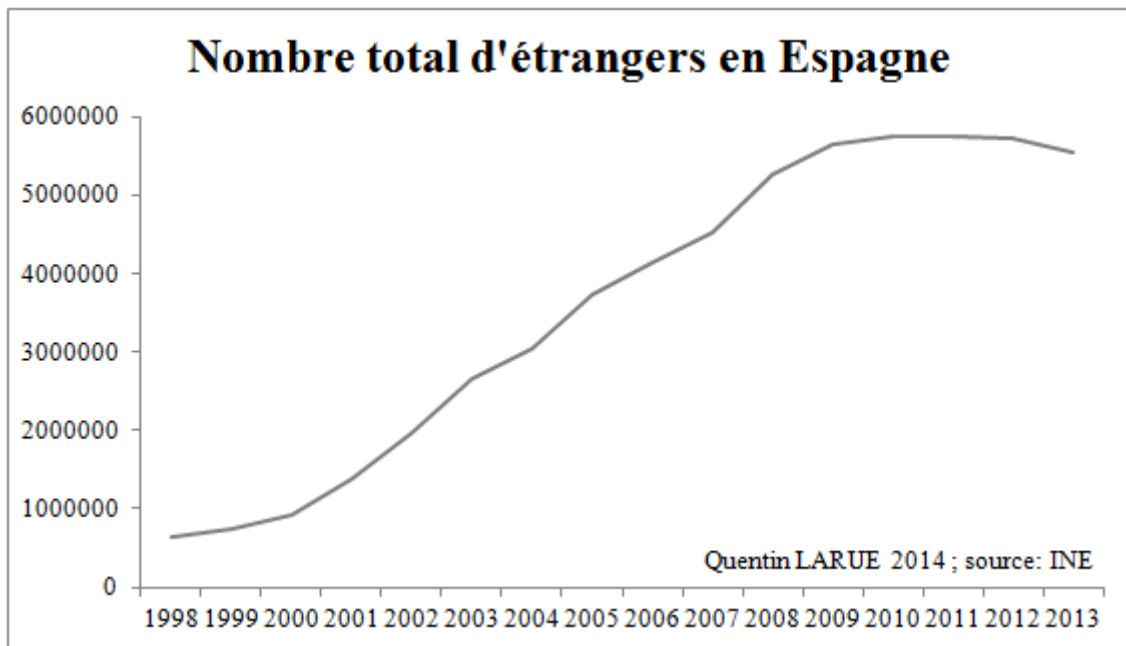


Figure 2: Nombre d'étrangers en Espagne entre 1998 et 2013

Il ne faut pas voir ces années d'études comme des années sortie de leur contexte. Le principal intérêt est de pouvoir découper la période en fonction d'évènements politiques et économiques qui aurait pu marquer l'évolution du nombre d'étrangers.

Le choix de l'année 1998 reste le plus simple puisqu'il s'agit du début de la période.

L'année 2001 marque le début réel d'une immigration de masse puisque le nombre d'étrangers a plus que doublé entre 1998 et 2001. Cette période est aussi marquée par une vague de régularisation importante des migrants illégaux augmentant ainsi le nombre d'étrangers légalement sur le territoire (BABY-COLLIN & Al., 2009). L'année 2001 est une année centrale dans le mandat de Jose Maria AZNAR (1996-2004). Il a mis en place des politiques discriminantes envers certaines nationalités et a eu, en général, un discours sécuritaire pour essayer de limiter l'immigration en Espagne (SALA, 2003 ; ORTUN RUBIO, 2006).

En 2004, un tournant politique majeur s'opère. Jose Louis ZAPATERO est élu et son discours humanitariste tranche avec le discours sécuritaire d'AZNAR (ORTUN RUBIO, 2006). Cette date, qui correspond à un véritable changement politique, va aussi permettre de mettre en évidence l'impact des politiques discriminantes et de la vague de régularisation en 2002 sur l'évolution du nombre d'étrangers. Cette vague concerne exclusivement des immigrés de longue durée, c'est-à-dire présent depuis plus un an sur le territoire (BABY-COLLIN & Al.,

2009). Ces éléments sont à mettre en relation avec la croissance soudaine de la population entre 2000 et 2005. Entre ces deux années, l'accroissement de la population a été de trois millions de personnes. Cependant, nous savons que l'indice synthétique de fécondité en Espagne sur cette période est très faible (entre 1,2 et 1,3) donc, d'après l'équation de l'accroissement d'une population : $(\text{Naissance} - \text{Décès}) + (\text{Immigration} - \text{Emigration})$, nous en déduisons que c'est la croissance migratoire qui contribue à la croissance de la population. En effet, 80% de la croissance totale de la population est expliquée par la croissance migratoire (BARON-YELLES, 2008).

A présent, nous allons présenter trois années charnières qui correspondent à l'année précédant la crise économique de 2008 : 2007 et l'année suivante : 2009.

Etudier l'année 2007 permet d'avoir un état des lieux sur la répartition spatiale des étrangers juste avant la crise de 2008. Entre 2004 et 2007, la politique humanitariste de ZAPATERO envers les immigrés se met en place. En 2005, le gouvernement organise une vague de régularisation concernant les immigrés ayant un travail d'où en 2006, un ralentissement de l'augmentation du nombre d'étrangers (BABY-COLLIN & AL., 2009). En 2006, les registres de populations communaux ont été « épurés » de 492 000 personnes par élimination des étrangers qui ne s'étaient pas réinscrits aux registres après deux années comme le leur imposait la nouvelle loi de 2004. Cette radiation massive en 2006 se répercute sur les statistiques de 2007 où l'on observe encore un ralentissement de l'augmentation du nombre d'étrangers (BABY-COLLIN & AL., 2009 ; LARRAMONA, 2013). Cette période est marquée par un solde migratoire moyen d'environ 600 000 personnes par an soit l'une des périodes où la population étrangère a le plus augmenté (LARRAMONA, 2013). Certaines provinces sont particulièrement touchées comme la Catalogne. Le nombre d'étrangers est multiplié par 5 en 6 ans pour atteindre 13,13% en 2006. Ce cas extrême, où 90% de la croissance totale est expliquée par la croissance migratoire, entraîne des conséquences structurelles comme le rajeunissement de la population et sa latino-américanisation (un tiers des migrants viennent d'Amérique latine) (ORTUN RUBIO, 2006 ; ZAPATA BARRERO, 2006). Enfin, la politique d'immigration de ZAPATERO ne porte pas seulement sur les individus en eux-mêmes. Elle va aussi s'intéresser aux organismes qui s'occupent des migrants dans leur intégration. En 2006, les ONG qui reçoivent les immigrants illégaux « à pieds de plage » ont reçu 6,5 millions d'euros par l'état. L'année suivante ces subventions ont été doublées et le parlement a voté une augmentation de 50% pour les communautés autonomes

avec 15 millions destinés à l'humanitaire en général, 10 millions pour les mineurs et 15 millions pour l'intégration (ORTUN RUBIO, 2006).

Ensuite nous avons choisi d'étudier l'année 2008. Elle marque un réel tournant dans l'économie espagnole. La crise immobilière et financière provoque une baisse de la croissance et une augmentation du chômage. Le secteur de la construction est particulièrement touché et les employés, majoritairement étrangers, voient leur situation se précariser. Dans ce contexte, l'immigration choisie mise en place depuis le début des années 2000 s'arrête. Avec cette mesure, l'état choisissait de légaliser la venue d'étrangers en fonction des besoins dans certains secteurs économiques où les espagnols ne voulaient pas travailler et où il y avait un manque de main d'œuvres (BABY-COLLIN & Al., 2009). En 2008, le solde migratoire reste élevé avec un apport de 310 000 étrangers.

Il nous paraît primordial d'étudier également l'année 2009 car elle permet de faire un état des lieux directement après la crise économique. Son étude va permettre de montrer les nationalités qui ont le plus subi la crise. En effet, un phénomène nouveau apparaît en 2009. Le solde naturel est quasiment nul avec une augmentation de seulement 12 845 personnes soit une baisse de 95% par rapport à 2008. 2009 est donc un tournant dans les dynamiques migratoires espagnoles car cette diminution va continuer et le solde migratoire va passer dans le négatif des 2010.

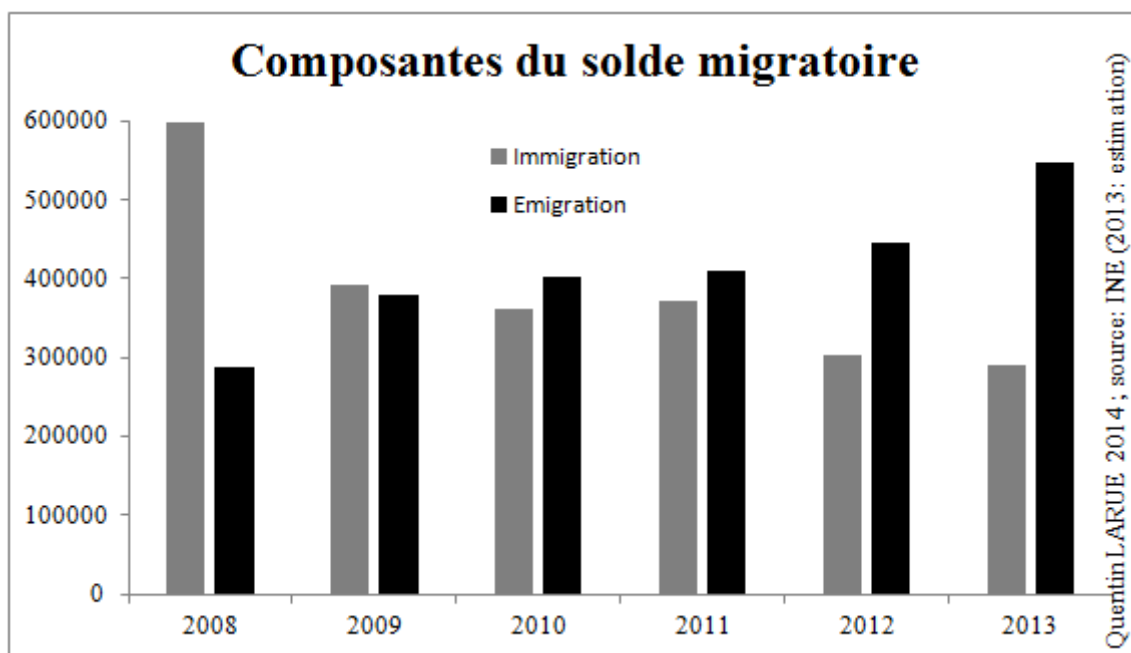


Figure 3: Composantes du solde migratoire

Entre 2010 et 2012, le solde migratoire est légèrement négatif avec un déficit de 42 675 personnes en 2010 et de 37 699 en 2011 mais en 2012 l'émigration surpasse de manière très importante l'immigration. Le solde migratoire est de -142 552 personnes avec une immigration deux fois moins importante qu'en 2008 passant de +599 074 à + 304 054 personnes. En plus du rôle joué par la crise, les subventions dédiées à l'accueil et à l'intégration des immigrés sont en forte baisse : 200 millions d'euros en 2009, 66 millions en 2011 et aucune en 2012 (OCDE, 2013). L'étude de cette année devrait permettre de mettre en évidence l'inertie de certaines nationalités par rapport à la crise et de les distinguer de celles ayant réagi plus tôt.

Enfin, nous terminerons notre étude par l'année 2013 qui se caractérise par une forte émigration. Celle-ci est quasiment deux fois supérieure à l'immigration. Le solde migratoire est donc largement négatif : -256 849 personnes. Ce solde négatif va avoir des conséquences sur l'accroissement total de la population puisque le solde migratoire est une de ses deux composantes avec le solde naturel. La *figure 3* nous permet d'observer l'évolution des deux composantes et de leur synthèse. Etant donné que le solde naturel est très faibles, et en diminution entre 2008 et 2013, à cause d'une fécondité parmi les plus basses du monde (ROIG VILA & CASTRO MARTIN, 2007), le solde migratoire négatif engendre une diminution de la population totale espagnole à partir de 2012. Cette diminution s'est même accélérée en 2013 avec un déficit de 221 158 personnes.

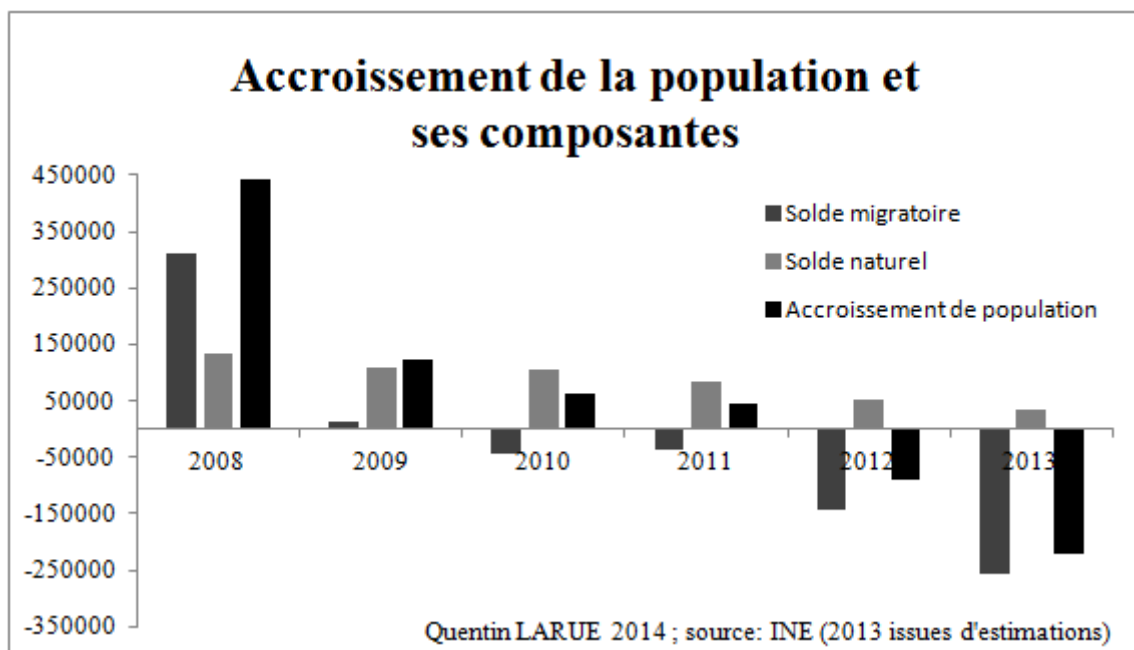


Figure 4: Accroissement de la population et ses composantes

Les statistiques sur les migrants peuvent évoluer en fonction des vagues de régularisation déjà évoquées. La régularisation des migrants peut aussi en être la cause lorsqu'ils reviennent en situation irrégulière si le renouvellement du titre de séjour implique le maintien en vigueur d'un contrat de travail. Cela est souvent une condition difficile à respecter dans un contexte d'extrême mobilité professionnelle et d'emploi fréquent sur le marché informel, plus encore en contexte de crise (BABY-COLLIN & Al., 2009).

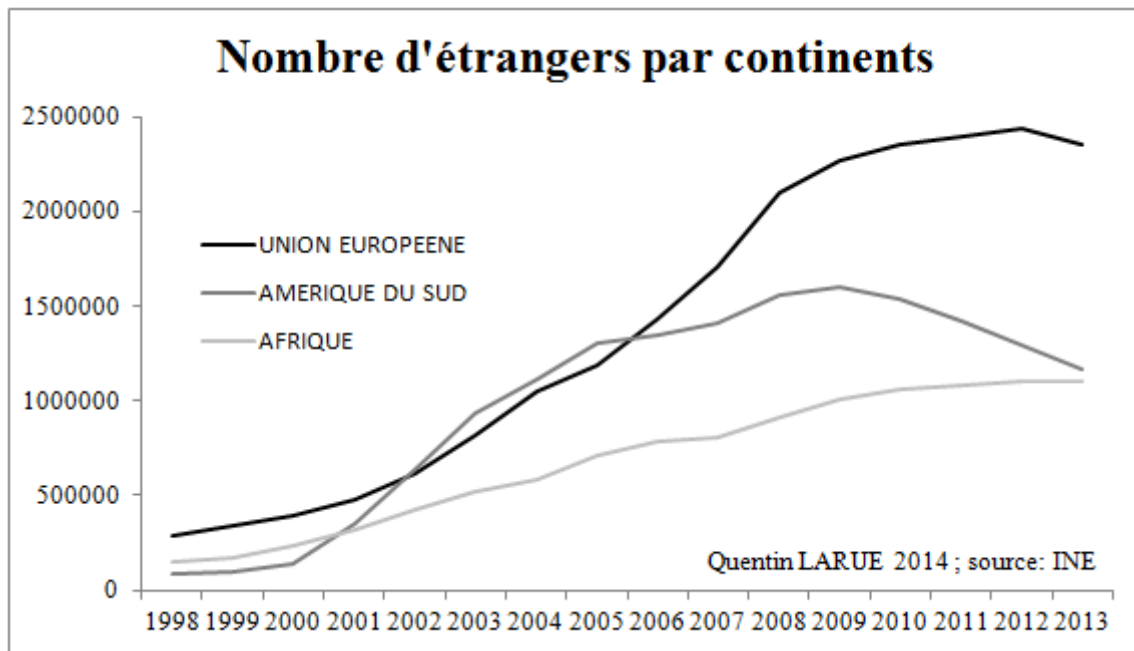


Figure 5 : Nombre d'étrangers par continents

L'Union Européenne (UE) est l'ensemble qui contribue le plus à la part d'étrangers en moyenne sur la période avec 38,5% du nombre d'étrangers. Ceci est une moyenne qu'il faut prendre comme telle car l'Union Européenne est passé de 15 pays membres en 1998 à 28 en 2013. Les statistiques du nombre d'étrangers, données au premier janvier de chaque année, évoluent en fonction des entrées des pays des l'UE. Ainsi, nous observons une nette augmentation du nombre de citoyens européens en 2008. Cette augmentation est principalement due à l'entrée dans l'UE de la Roumanie qui est devenue le pays le plus représenté en Espagne (BABY-COLLIN & Al., 2009) avec 731 806 ressortissants.

Le second continent le plus présent sur le territoire espagnol est l'Amérique du sud avec 27,9 % du nombre d'étrangers. Les latinos américains sont peu présents entre 1998 et 2000 mais la crise économique qui a touché l'Amérique du sud au début des années 2000 va engendrer une immigration grandissante. Cette crise, qui cause la chute brutale du PNB, est la plus rapide qu'ait connu l'Amérique latine (ORTUN RUBIO, 2006). De plus, les flux internes dans cette

région se redirigent vers l'Europe car tous les pays sont touchés. Aussi, les migrants andins subissent des contrôles accrus à la frontière étasunienne suite aux attentats du 11 Septembre 2001 et se réorientent vers l'Europe. (BABY-COLLIN, CORRES & MIRET, 2009). L'immigration latino américaine profite aussi d'un contexte économique et démographique particulier. L'Espagne connaît depuis 2000 une croissance économique importante et des mutations démographiques majeures. La population est vieillissante, le niveau de vie augmente, les femmes sont de plus en plus intégrées dans le marché du travail et le niveau de qualification s'élève. Les migrants ont donc comblé les manques créés par la société espagnole dans le domaine des services à la personne (aide à domicile pour les personnes âgées et garde d'enfants) et dans les secteurs avec des forts besoins en mains d'œuvre non qualifiées.

Le troisième continent le plus présent est l'Afrique avec 19,1% du nombre d'étrangers. Les migrants africains ont subi, sous la gouvernance d'AZNAR, une discrimination par rapport aux latinos américains concernant les droits d'entrée sur le territoire, de régularisation et de naturalisation. La plupart des migrants d'Afrique viennent du Maroc. Le gouvernement espagnol préfère légaliser l'entrée de latinos américains que celle des marocains sous prétexte qu'ils s'intégreront mieux à la société car ils parlent la langue et pratiquent la même religion (BABY-COLLIN, CORRES & MIRET, 2009 ; SALA, 2003 ; MARTINEZ BUJAN & GOLIAS PEREZ, 2005). Le choix de pratiquer cette politique discriminatoire plus ou moins officielle est apparu suite aux événements d'El Ejido, deuxième plus grande ville de la province d'Almería. En 2000, un marocain, considéré comme mentalement perturbé, tue une jeune espagnole de 26 ans. Pour répondre de cet acte, des émeutes racistes, organisées par des espagnols, ont eu lieu pendant quatre jours. En plus des actes commis contre les immigrés, les espagnols ont reproché au gouvernement leur forte dépendance vis-à-vis de la main d'œuvre marocaine. La politique discriminatoire est donc mise en place pour rassurer les espagnols, éviter d'autres émeutes et montrer l'implication du gouvernement sur le dossier de l'immigration illégale puisqu'une majorité de marocains étaient en situation irrégulière (MARTINEZ BUJAN & GOLIAS PEREZ, 2005). Cette politique a bien fonctionné puisqu'à partir de 2001, le nombre d'étrangers originaires d'Amérique du sud dépasse celui des Africains.

Pour terminer sur le contexte de notre période d'étude, nous allons nous intéresser à la période post crise de 2008. En effet, une des questions principale de ce mémoire porte sur l'impact de cette crise sur les populations étrangères et comment chacune ont réagit. Nous avons, en observant la figure 2 quelques éléments de réponses. Le nombre de ressortissants de l'Union Européenne continue d'augmenter légèrement entre 2008 et 2012 avant de commencer à décroître en 2013. A partir de 2009, le nombre d'américains du sud diminue fortement passant de 1 600 000 à 1 117 000 en 2013. Enfin, le nombre africains continue d'augmenter légèrement. Nous constatons trois stratégies différentes concernant les ensembles continentaux : l'un s'adapte immédiatement, un autre s'adapte avec un temps de latence et le dernier ne semble pas atteint par le nouveau contexte économique.

En plus de cette courte première analyse temporelle, nous devons poursuivre par une analyse spatialisée de ce phénomène. Elle permettra de déterminer les caractéristiques de chaque population.

c) Une échelle fine au profit de l'analyse

En tant que géographe, nous avons pour but d'étudier l'évolution et les structures spatiales des étrangers par l'intermédiaire de documents cartographiques. L'étude diachronique a introduit une difficulté : harmoniser le fond de carte pour favoriser l'observation temporelle. Comme nous l'avons déjà évoqué, de nombreux changements ont modifié le maillage communal entre 1998 et 2013. Nous avons donc dû rechercher un par un ces changements pour obtenir un fond de carte harmonisé. Après la réalisation des premières cartes univariées, une réflexion s'est engagée autour des zones de forte hétérogénéité. Prenons comme exemple la carte 5 du taux d'étrangers par communes en 2013. Nous observons une zone, formant un grand croissant au nord de Madrid, très hétérogène sur la variable du taux d'étrangers. Cette zone correspond à de très petites communes ayant des effectifs très faibles d'où une grande variabilité. En effet, à grande échelle, nous disposons de plus de détails avec une grande quantité d'informations mais aussi une vision d'ensemble plus difficile à obtenir. A contrario, une petite échelle nous fait perdre de l'information en agrégeant mais nous éliminons le bruit statistique, engendré ici par les petits effectifs. Nous gagnons aussi en visibilité et en communication (PUMAIN & SAINT JULIEN, 2010). Il nous semble important de réduire au

maximum ce bruit statistique puisque notre étude s'attache avant tout à décrire des structures spatiales et non à se focaliser sur des lieux précis. Nous allons donc procéder à une agrégation des communes pour réduire notre échelle d'étude. Cependant, le changement d'échelle et l'agrégation des communes vont inclure le principal biais dans la cartographie : celui du MAUP¹ (Modifiable Areal Unit Problem) (DOIGNON, 2011). Il faut donc être conscient que les analyses obtenues à l'échelle de l'agrégation ne seront pas les mêmes que si elles avaient été faites à l'échelle des communes.

Dans un premier temps nous avons agrégé les communes (passées en semi de points) en fonction d'une distance de 8,5 km. Nous obtenons un nouveau semi de point qui servira à la création des polygones de Thiessen. La création des polygones par un logiciel de SIG a permis de diviser par plus de 2,5 le nombre d'entités spatiales passant de 8107 communes à 2972 agrégats. Ce nombre, plus réduit, permet une gestion plus simple de la base de données et une meilleure observation globale des phénomènes que nous étudierons. Cette méthode, développée par GUILMOTO & OLIVEAU (2007), est le meilleur moyen de composer un maillage spatial régulier sur un territoire. Bien mieux qu'une grille rectangulaire qui désavantagerait les zones frontalières et littorales (GUILMOTO, OLIVEAU, CHASLES, DELAGE & VELLA, 2004).

SUPERFICIE (Km ²)	Nombre d'entités	Minimum	Maximum	Ecart type	Moyenne	Coefficient variation
Agrégats de communes	2972	9,15	747,06	66,22	170,03	38,9
Communes	8107	0,02	1748,55	92,81	62,35	148,8

Figure 6: Comparatif entre agrégats de communes et communes.

Après la création des polygones, nous devons nous demander si le nouveau maillage est assez homogène. Pour cela, nous avons calculé le coefficient de variation. Dans un premier temps, nous pouvons montrer que le maillage communal ne permet que difficilement les

¹ Openshaw S., P.J. Taylor, 1981, The modifiable areal unit problem, in Quantitative Geography; A British View, N, Wrigley and R.J. Bennett, ed. Routledge and Kegan Paul, London, pp. 60-70.

WONG D., 2009, «The Modifiable Areal Unit Problem (MAUP)», in FOTHERINGHAM A.S., ROGERSON P.A., The SAGE handbook of spatial analysis

comparaisons entre les communes puisque son coefficient de variation avoisine les 150%. Par contre, notre nouveau maillage composé d'agrégats semble tout à fait homogène puisque son coefficient de variation est inférieur à 50%.

Ce maillage peut donc être utilisé pour l'étude des phénomènes migratoires. De plus, il va permettre de réduire les biais de certains de nos traitements comme l'autocorrélation spatiale, qui prend en compte le voisinage par l'intermédiaire de matrices de contiguïté. De même avec l'indice de concentration DELTA qui prend en compte la superficie des entités spatiales.

Pour finir, nous avons réalisé la carte 6 du taux d'étrangers par agrégat de communes en 2013, soit la même variable que pour la carte 5 afin de montrer visuellement l'apport de la méthode d'agrégation utilisée. Nous observons que la structure spatiale générale du taux d'étrangers reste la même mais que la zone hétérogène correspondant à du bruit statistique au nord de Madrid a été lissée.

L'ensemble de ces choix méthodologique m'ont permis de réaliser notre base de données ainsi que le fond de carte associé. Les traitements statistiques et d'analyse spatiale s'appuient sur ces choix et permettront de répondre aux questionnements de départ. Le deuxième chapitre portera sur la description des populations de chaque continent. Nous nous intéresserons à leurs zones concentration, leurs zones de concurrence et leurs évolutions tout au long de la période d'étude.

CHAPITRE II :

LES ENSEMBLES CONTINENTAUX COMME PREMIERE APPROCHE

A) Quelles structures spatiales ?

a) Approche par les indices de concentration

Les concentrations peuvent être étudiées de différentes manières, nous allons dans un premier temps nous intéresser aux indices de ségrégation qui permettent de quantifier un phénomène globalement mais sans pouvoir le spatialiser. Pour compléter ces indices, nous allons réaliser des cartes de taux qui elles, donnent une vision globale. Enfin nous utiliserons l'autocorrélation spatiale qui combine spatialisation et indice global de concentration.

Les indices de ségrégation sont très utilisés aux Etats-Unis dès les années 1950 avec les travaux de Duncan & Duncan et Bell (1955 et 1954). Ces travaux ont été complétés dans les années 80-90 par des auteurs comme Jakubs, Morgan, White, Morrill ou Wong (entre 1981 et 1998). Le développement et l'utilisation de ces indices prennent leur source dans les études des concentrations et des regroupements menés par l'Ecole de Chicago dans les années 1920 (APPARICIO, 2000 ; MICHEL, 2012). L'implication de ces chercheurs anglophones s'explique par un contexte social particulier : la déségrégation des populations afro-américaines (APPARICIO, 2000). En 1988, MASSEY & DENTON regroupent ces indices en cinq dimensions : l'égalité, l'exposition, la concentration, la centralisation et le regroupement (agrégation spatiale). Chacune des dimensions est composée d'indices unigroupes et intergroupes. Les indices unigroupes prennent en compte une seule variable en rapport à une population totale alors que les indices intergroupes mettent en relation deux variables entre elles (APPARICIO, 2000).

L'objectif n'est pas de détailler toutes les dimensions de la ségrégation. Nous nous concentrerons sur celles comprenant des indices que nous allons utiliser.

Dans le but de montrer une surreprésentation de certain ensemble dans nos polygones de Thiessen, nous calculerons un indice de concentration : l'indice DELTA de DUNCAN & DUNCAN². Cet indice varie entre 0 et 1 et correspond à la proportion du groupe qui devrait déménager pour obtenir une densité uniforme à travers toutes les entités spatiales.

² Duncan O.D., Cuzzort R.P., Duncan B., (1961), Statistical geography. Problems in analyzing areal data. The free press of Glencoe, Illinois, 191 p.

$$DEL = \frac{1}{2} \sum_{i=1}^n \left| \frac{x_i}{X} - \frac{a_i}{A} \right|$$

« Avec :

x_i = Population du groupe X dans l'unité spatiale i

X = Population du groupe X dans la ville

a_i = Aire de l'unité spatiale i

A = Aire de la ville

n = Nombre d'unités spatiales dans la ville »

Formule 1: Indice de concentration DELTA (APPARICIO, 2000, p. 9)

Si, lorsque DELTA tend vers 1 signifie que la majorité du groupe doit déménager pour uniformiser sa répartition alors la population est très concentrée et que la répartition est hétérogène. Cet indice de concentration prend en compte la superficie des entités spatiales. Ce biais lié à l'hétérogénéité des entités spatiales est, en partie, gommé par la création de nos polygones de Thiessen. La proportion de la population dans l'entité prend plus d'importance dans le calcul de l'indice que la superficie des polygones.

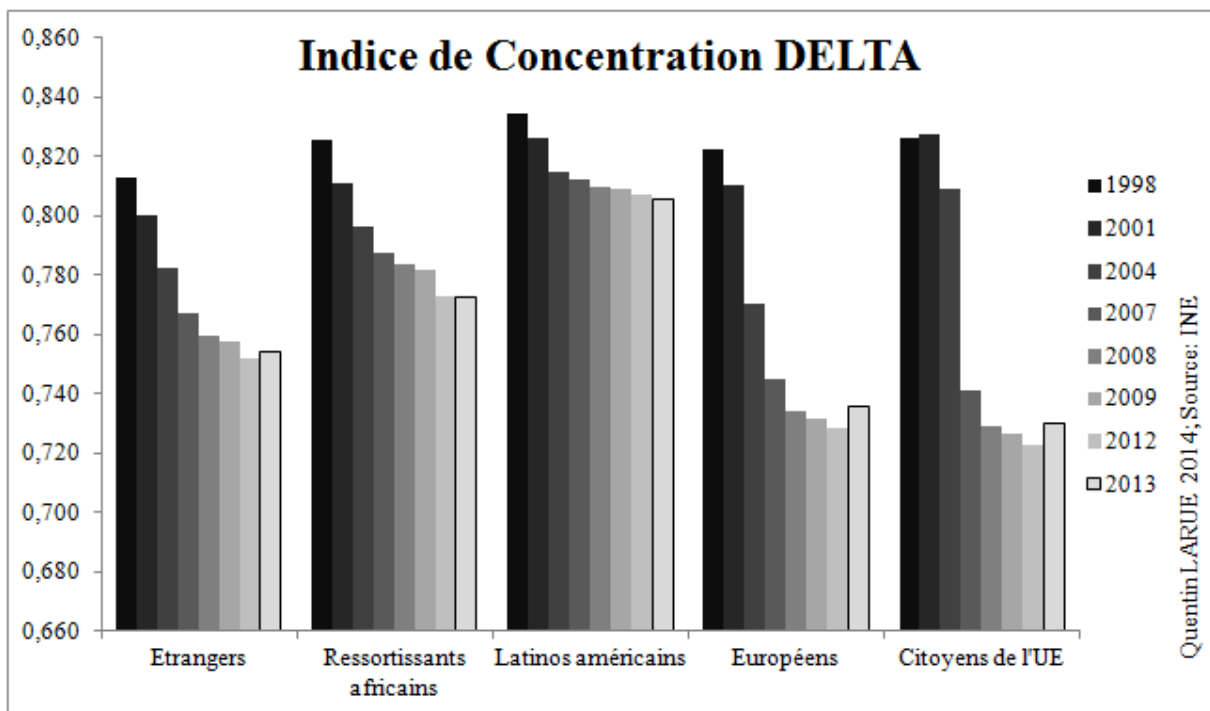


Figure 7: Indice de Concentration DELTA (Continents)

Dans un premier temps, nous pouvons observer que pour tous les ensembles, l'indice DELTA diminue au cours de la période sauf en 2013 pour l'Europe et l'Union Européenne. Cette première observation peut s'expliquer par l'augmentation des effectifs de chaque ensemble ce qui entraîne une augmentation de la surface occupée et par conséquent une diminution de DELTA.

Dans un second temps, on constate que la diminution suit un rythme différent selon l'ensemble continental. La valeur maximale de l'indice est toujours en début de période et compris entre 0,834 pour les latinos américains et 0,823 pour les européens. L'indice DELTA concernant les étrangers de nationalités africaines diminue de façon quasi régulière passant de 0,826 en 1998 à 0,772 en 2013. Concernant la population latino-américaine, la diminution est moins forte que pour les ressortissants africains entre 1998 et 2004. à partir de 2004, l'indice va stagner entre 0,815 et 0,805. Enfin, le cas des européens et des citoyens de l'Union Européenne (UE) est intéressant puisqu'à partir de 2007 les indices sont quasiment égaux (l'écart maximal est de 0,006). Cette similarité n'est pas étonnante car à partir de 2007 les étrangers ayant une nationalité de l'Union Européenne représentent 90,8% des étrangers européens en Espagne. Les écarts avant 2007 sont dus aux populations de faisant pas parties de l'UE.

La population la plus concentrée en fin de période est celle des latinos américains suivie des ressortissants africains et des européens.

Pour compléter cette première analyse, nous allons utiliser un deuxième indice : l'indice ACL. Cet indice est un indice de regroupement car il prend en compte une matrice de contiguïté dans son calcul et varie entre 0 et 1.

$$ACL = \left\{ \left[\sum_{i=1}^n (x_i / X) \sum_{j=1}^n (c_{ij} x_j) \right] - [X / n^2 \sum_{i=1}^n \sum_{j=1}^n c_{ij}] \right\} / \left\{ \left[\sum_{i=1}^n (x_i / X) \sum_{j=1}^n (c_{ij} t_j) \right] - [X / n^2 \sum_{i=1}^n \sum_{j=1}^n c_{ij}] \right\}$$

« Avec :

x_i = Population du groupe X dans l'unité spatiale i

x_j = Population du groupe X dans l'unité spatiale j

X = Population du groupe X dans la ville

t_j = Population totale dans l'unité spatiale j

n = Nombre d'unités spatiales dans la ville

cij = Valeur de la cellule de la matrice de connexion entre les unités spatiales i et j (1 = contigus ; 0 = non adjacents) »

Formule 2: Indice de regroupement (APPARICIO, 2000, p.10)

Cet indice « exprime le nombre moyen de membres d'une unité spatiale du groupe X comme une proportion de la population totale des unités spatiales environnantes » (APPARICIO, 2000, p.10). Il permet de déterminer si les unités spatiales voisines se ressemblent par leur composition de population. (INNOCENT, 2011 ; MICHEL, 2012).

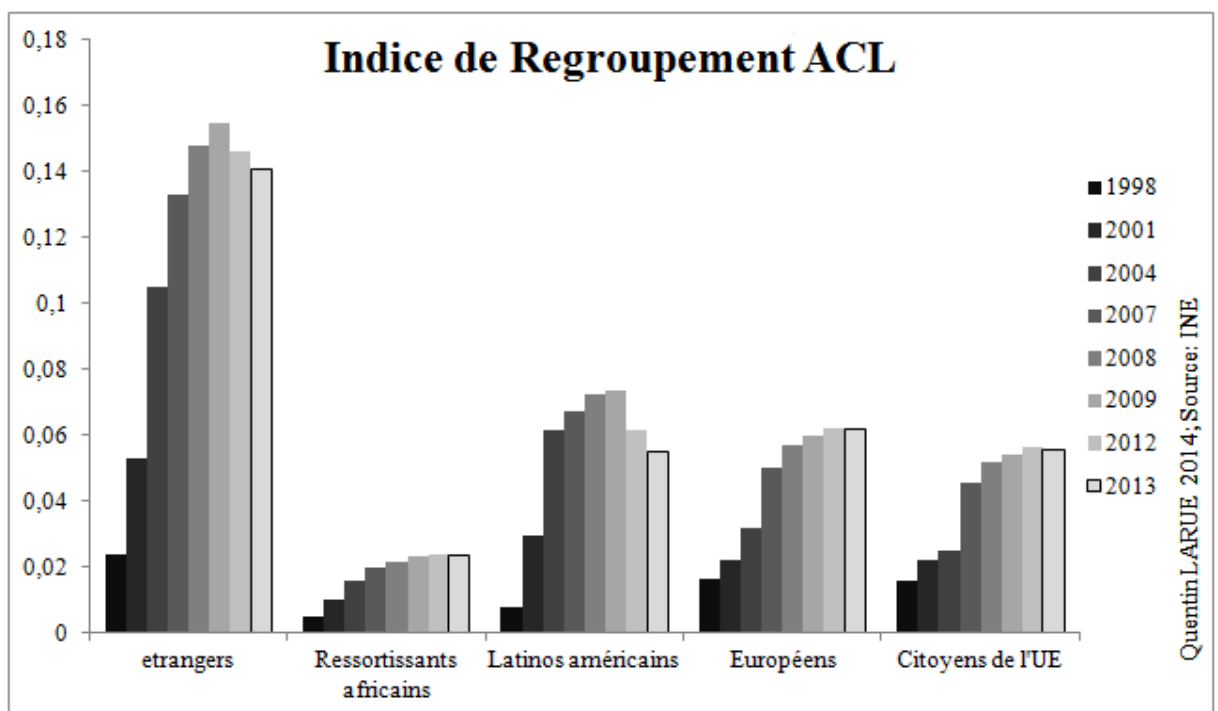


Figure 8: Indice de Regroupement ACL

Comme pour l'indice de concentration DELTA, l'évolution au cours de la période de l'indice ACL est différente pour chaque ensemble. De plus cette évolution se calque parfaitement avec l'évolution de ces populations en effectifs (Voir figure 1). Ainsi, l'indice ACL concernant les ressortissants africains augmente légèrement mais régulièrement. Cependant la valeur très faible de l'indice (entre 0,0052 et 0,0238) montre que les étrangers de ce continent n'occupent pas des entités spatiales voisines.

Le cas des Latino-Américains nous permet d'en apprendre plus sur les logiques d'installation des nouveaux migrants. L'indice ACL augmente fortement sur les trois premières années

passant de 0,0081 en 1998 à 0,0614 en 2004. Certes la valeur de l'indice reste faible mais la forte augmentation permet de dire que les nouveaux migrants s'installent de préférence dans les unités spatiales voisines de celles ayant une communauté latino-américaine. De plus à partir de 2009, l'indice diminue (comme la population) montrant que se sont plus les unités spatiales périphériques d'où doivent partir les Latino-Américains.

Cette logique d'installation est aussi utilisée par les européennes et par les citoyens de l'Union puisque l'indice augmente fortement entre 1998 et 2007.

L'utilisation de ces indices permet de commencer à comprendre comment se caractérise l'emprise spatiale et les logiques d'installation des étrangers de ces ensembles continentaux et régionaux. Il faut cependant nuancer nos interprétations car les indices de ségrégation que nous avons utilisé sont des indices globaux calculés sur l'ensemble du territoire espagnol. L'intérêt est aussi de dégager des logiques plus locales. Pour cela nous allons analyser les cartes de taux de ces ensembles pour commencer à localiser les espaces de vie de ces étrangers.

b) L'organisation spatiale des ensembles continentaux

Chaque série de cartes est représentée avec la même discrétisation pour permettre une comparaison entre chaque année d'étude.

En 1998, les ressortissants africains sont localisés principalement dans cinq régions (Carte 8). Madrid et sa banlieue, au centre du pays, fait partie d'une région économiquement active et où de nombreux emplois sont à pourvoir dans l'industrie. Toute la Catalogne est aussi attractive pour cette population. La région est aussi économiquement active mais pas uniquement dans l'industrie. Le secteur touristique prend de plus en plus d'importance. La main d'œuvre, bon marché, venant d'Afrique y est très employée. Des taux de ressortissants africains, supérieurs à 5,14%, sont présents dans deux zones du littoral méditerranéen. La première est la région de Murcia au Sud-Est où l'activité agricole est très présente. La seconde est en Andalousie au Sud-Est de la ville d'Almeria où les secteurs d'activités liés au tourisme sont développés. Le développement du tourisme et la construction de stations balnéaires sur tout le littoral méditerranéen doivent attirer les ressortissants africains. Enfin les deux dernières régions sont

les archipels des Baléares et des Canaries encore pour le tourisme. De nombreux ressortissants ont profité d'une liaison maritime régulière entre Fuerteventura (Canaries) et Tarfaya au Sud du Maroc pour rejoindre l'archipel.

Les années suivantes (Carte 8 et 9), les régions de forte concentration observées en 1998 s'étendent aux polygones voisins. Ainsi, dans la région de Madrid, le nombre de polygones avec des taux supérieurs à 1,14% augmente et la périphérie avant assez réduite augmente aussi. Nous retrouvons cette même logique en Catalogne, dans la région de Murcia et dans la plaine de l'Ebre. De plus, de nouvelles zones de forte concentration apparaissent au fil des années. La ville de Logroño, dans la région de La Rioja au Sud du Pays Basque, devient une zone de forte concentration dès 2001 et va être de point de départ de l'extension de la zone de concentration vers le Pays Basque. Logroño est une ville industrielle notamment tournée dans le textile d'où cette présence de main d'œuvre importante. Elle est aussi le début de la vallée de l'Ebre. Dans cette vallée, qui s'étend vers l'Est, se concentrent de nombreuses exploitations agricoles. La côte Valencienne, est une zone où quasiment tous les polygones dépassent les 1,1% de ressortissants africains. En plus de la côte, l'arrière pays de la Communauté de Valence, devient aussi une zone avec des taux élevés à partir de 2007. Nous relevons également des taux élevés en Andalousie et notamment dans l'intérieur des terres où l'activité agricole est prédominante. Nous constatons à partir de 2007, une diminution du nombre d'agrégats de la classe supérieure (entre 5,1 et 29 %). Les explications peuvent être multiples : des migrations internes pour changer de secteur d'activité, des regroupements familiaux ou une augmentation de la population totale dans les régions de vie des étrangers ayant la nationalité d'un pays africain.

En 1998, la population latino-américaine est assez peu présente en Espagne (Carte 10). Elle se localise principalement dans les centres urbains et leurs banlieues comme à Madrid, Barcelone, Valence, Alicante ou encore Bilbao. Elle est aussi très implantée dans les Baléares et aux Canaries dans le secteur du tourisme. Dès 2001, les effets de la politique migratoire sélective du gouvernement Aznar se font sentir (SALA, 2003). Les régions de Madrid et Murcia ont des taux parmi les plus forts et des poches apparaissent dans la vallée de l'Ebre et en Catalogne. L'expansion des nationalités latino américaines se fait de la même manière que les nationalités africaines : des taux de plus en forts dans les centres et des taux plus faibles en périphérie. En 2004, la population latino-américaine se concentre dans six zones principales

qui resteront les mêmes jusqu'en 2013 (Carte 11) : Madrid et sa grande périphérie, la région de Murcia plus la province d'Alicante, Logroño, la vallée de l'Ebre et le Pays Basque, la Catalogne, les Baléares et les Canaries. Enfin, nous remarquons aussi qu'à partir de 2007 particulièrement, quasiment tous les agrégats de communes contiennent un taux de Latino-Américains non nul contrairement aux cartes de la population africaines où les vides sont plus facilement identifiables.

Au début de la période, les étrangers de l'UE sont localisés aux abords des frontières portugaises et françaises, sur le littoral méditerranéen avec des surreprésentations au Nord Est de la Catalogne sur la Costa Brava, dans la province d'Alicante et entre Gibraltar et Almeria. Les archipels des Baléares et des Canaries sont des régions privilégiées ainsi que la région de Madrid dans une moindre mesure (Carte 12). Ces populations sont, pour la très grande majorité, des personnes âgées et des rentiers qui souhaitent profiter du climat favorable de L'Espagne pour passer leur retraite. Cette structure spatiale restera la même jusqu'en 2007 malgré l'entrée dans l'UE de dix nouveaux pays en 2004. L'année 2007 est par contre un vrai tournant (Carte 13) puisque la Roumanie et la Bulgarie rentrent dans l'Union Européenne. Le détail de ces nationalités sera fait dans le troisième chapitre mais nous pouvons déjà dire qu'en 2007 la nationalité roumaine est la nationalité étrangère la plus représentée en Espagne. La population de l'UE est présente sur tout le territoire et l'augmentation des taux est à son maximum en 2013 où seulement 120 polygones sur 2972 n'ont aucun citoyen de l'Union Européenne.

c) Etude de l'emprise spatiale au travers des LISA

Pour faciliter la description des structures spatiales des regroupements continentaux et régionaux, nous allons réaliser des mesures d'autocorrélation spatiale.

« L'autocorrélation spatiale est la corrélation, positive ou négative, d'une variable avec elle-même provenant de la disposition géographique des données » (LE GALLO, 2000, p.5). Son étude débute dans les années 1950 avec les travaux de MORAN et GEARY (INNOCENT, 2011) puis dans les années 1970 avec ceux de CLIFF et ORD et leur ouvrage sur les savoirs en statistiques et économétrie spatiale (LE GALLO, 2002).

Pour mesurer l'autocorrélation spatiale, il existe trois indices : la semi variance, l'indice de MORAN et le coefficient de GEARY. Parmi ceux la, deux semble plus performant : le I de MORAN et le c de GEARY car ils se basent sur la moyenne. Cependant, le c de GEARY paraît plus fragile car il prend en compte les écarts à la moyenne alors que le I de MORAN utilise les écarts entre voisins (OLIVEAU, 2005). Le I de MORAN varie entre -1 et +1 ou -1 signifie que les voisins ont des valeurs opposées et +1 qu'ils ont des valeurs identiques. Il peut aussi, dans certains cas, être supérieur à +1 et inférieur à -1. Quand l'indice de MORAN est proche de 0, nous considérons qu'il n'y a pas d'autocorrélation spatiale et qu'il n'y a donc pas de relation entre la proximité et le degré de ressemblance. (LE GALLO, 2000 ; OLIVEAU, 2005). Pour calculer l'indice de MORAN il faut définir une matrice de voisinage. Nous avons à notre disposition trois façons de réaliser la matrice de voisinage. La première est en fonction d'une distance. Les deux suivantes utilisent la notion de contiguïté. Il existe deux contiguïtés différentes : la Rook qui détermine comme voisins uniquement les entités spatiales ayant une arrête commune et la Queen qui, elle, considère que les voisins sont ceux ayant une arrête ou un sommet en commun. Notre maillage fait d'agrégats de communes peut permettre d'utiliser la contiguïté Rook mais pour plus de sécurité nous utiliserons la Queen.

En plus du choix de la contiguïté, nous devons choisir un rang de voisinage. Pour une entité spatiale donnée, les voisins de rang 1 sont les voisins directement contigus, les voisins de rang 2 sont les voisins du rang 1, Etc. D'après la première loi de la géographie de TOBLER (1979), « Everything is related to everything else, but closer things more so ». Alors, nous pouvons vraisemblablement penser que plus des entités spatiales sont éloignées moins elles se ressemblent. Nous allons donc réaliser les calculs d'autocorrélation spatiale au rang 1 pour obtenir une valeur du I de Moran la plus élevée possible.

L'indice de MORAN peut être désagrégé en indices locaux pour chaque entité spatiale d'un territoire (ANSELIN, 1995) par une méthode de standardisation qui annule l'effet du nombre de voisins dans le calcul du I de MORAN local (OLIVEAU, 2005). Cette méthode a été développée par Luc ANSELIN en 1995 et appelle l'indice désagrégé un Indicateur Local d'Association Spatiale (LISA en anglais) (OLIVEAU, 2005 ; INNOCENT, 2011).

ANSELIN (1995) définit les LISA comme une statistique qui satisfait deux conditions : la première est que pour chaque entité spatiale, le LISA donne une indication de l'étendue du regroupement spatiale des valeurs similaires autour de cette entité. La seconde est que la somme des LISA est proportionnelle à un indicateur global d'autocorrélation spatiale (p.94)

dans le cas d'une standardisation de la variable et de la matrice de voisinage (OLIVEAU, 2005).

La désagrégation du I de MORAN global donne une autre signification à sa variante locale. Ainsi, Sébastien OLIVEAU (2010) préconise l'utilisation du terme « association locale » à celui d' « autocorrélation spatiale locale ». Pour lui, « Quand l'autocorrélation spatiale mesure la plus grande similarité statistique entre les valeurs d'une variable associée à deux individus par rapport à la moyenne de l'échantillon, le terme d'association soulignerait plutôt le regroupement spatial des individus dont les valeurs de la variable étudiée sont extrêmes (*hot spots*) » (2010, p.56).

Le calcul des LISA forme quatre cas de figure (ANSELIN, 1995 ; OLIVEAU, 2010) :

- Les entités spatiales avec une valeur forte dans un voisinage à valeurs fortes (high-high).
- Les entités spatiales avec une valeur forte dans un voisinage à valeurs faibles (high-low).
- Les entités spatiales avec une valeur faible dans un voisinage à valeurs fortes (low-high).
- Les entités spatiales avec une valeur faible dans un voisinage à valeurs faibles (low-low).

On peut visualiser l'autocorrélation spatiale à partir du nuage de point formé par la valeur des entités spatiales en abscisse et celle prise par les voisins en ordonnée. Le croisement des axes forme quatre parties sur le graphique qui correspondent aux différents cas de figure du calcul des LISA. En bas à gauche nous retrouvons les low-low, en bas à droite les low-high, en haut à gauche les high-low et en haut à droite les high-high (ANSELIN, 2003)

Pour vérifier la significativité des résultats, nous procédons à un test qui permute les résultats et les redistribue aléatoirement. Si lors d'une permutation les résultats sont réattribués aux mêmes entités spatiales, cela signifie que les résultats peuvent être dus au hasard. Plus le nombre de permutation est grand plus les résultats seront stables (ANSELIN, 2003). Pour notre étude le test sera fait avec 99 999 permutations.

L'intérêt des rendus cartographiques des LISA est qu'ils se concentrent uniquement sur les hot spots et les font ressortir de façon évidente. La cartographie des LISA se fait selon un

code couleur : les high-high en rouge, les high-low en rouge pâle, les low-high en bleu pâle et les low-low en bleu.

La comparaison entre les cartes de taux et les cartes des LISA nous apporte des précisions sur la localisation des surreprésentations des ressortissants africains. En observant les cartes de taux nous avons relevé cinq zones de surreprésentation en 1998. Grâce aux LISA nous pouvons dire que seulement trois sont représentatives : en premier la Catalogne que ce soit sur le littoral ou dans l'arrière pays, la région de Murcia et une zone dans la banlieue à l'Ouest de Madrid mais pas toute la région comme nous l'avions évoqué plus tôt (Carte 14). A partir de 2001, quatre nouvelles poches apparaissent et resteront présentes jusqu'à en 2013 (Carte 15) : celle de Logroño, une à l'ouest de Madrid dans le Nord de l'Estrémadure, une poche sur le littoral nord de la communauté de valence qui formera par la suite une continuité avec celle du Sud de la Catalogne et l'Est de Majorque. Enfin, à partir de 2009, la poche dans l'arrière-pays de la communauté de Valence apparaît dans les LISA high-high et va progressivement s'élargir jusqu'en 2013. Cette poche s'étend mais une autre se réduit. Celle qui occupée quasiment toute la Catalogne semble diminuer régulièrement jusqu'en 2013.

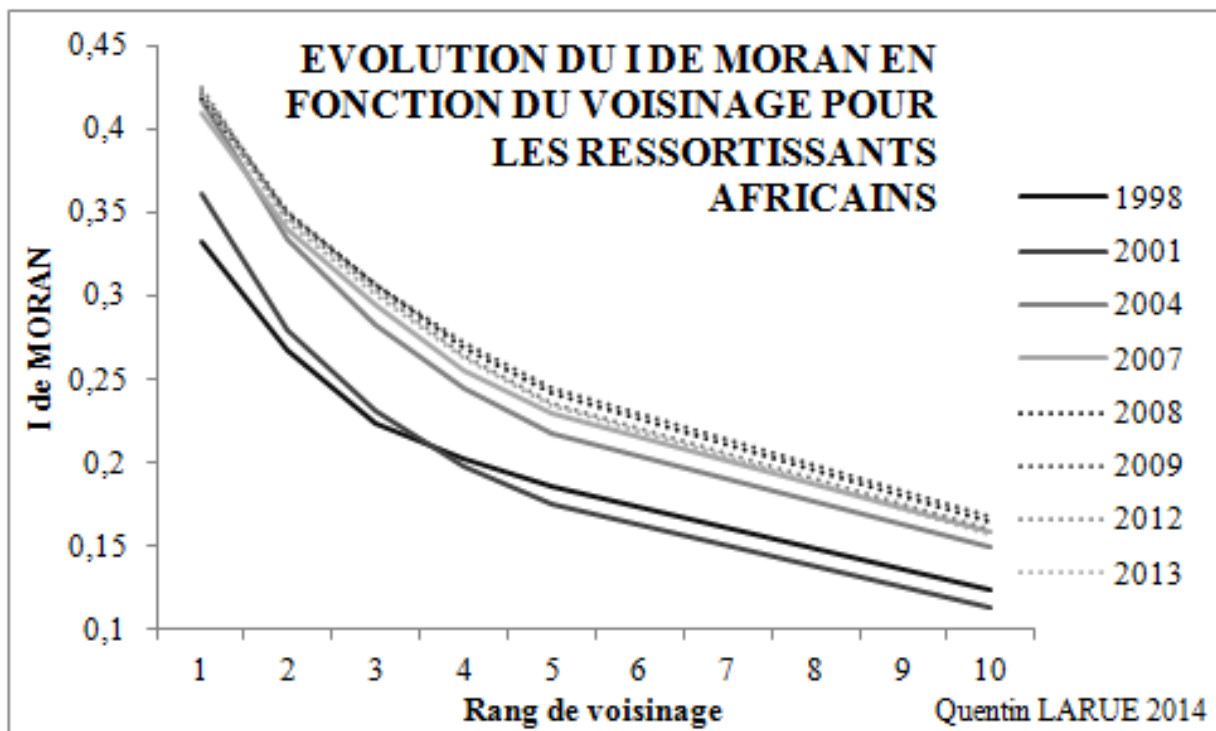


Figure 9: I de MORAN en fonction du voisinage pour les ressortissants africains

Les deux premières années sont caractérisées par les valeurs de l'indice de MORAN les plus faibles de toute la période. Ces valeurs sont expliquées par des poches de LISA avec quelques

entités spatiales. A partir de 2004, les indices ont une valeur d'environ 0,43 au rang 1 ce qui correspond à une assez forte association spatiale à échelle locale. Ces mêmes années sont marquées par une décroissance des indices en fonction du rang pour atteindre environ 0,25. La pente moyenne du corrélogramme et cette valeur de l'indice de MORAN mettent en évidence une structure spatiale plus ou moins marquée en fonction des zones à l'échelle régionale (OLIVEAU, 2010).

Pour les populations latino-américaines, les LISA confirment la première analyse des cartes de taux. En 1998, nous observons Madrid et sa banlieue, Barcelone, Alicante, Malaga et les archipels (Carte 16). Dès 2001, deux poches apparaissent : Logroño et surtout celle qui occupe toute la région de Murcia. Cette poche atteint sa surface maximale en 2004 puis va très légèrement réduire. A partir de 2007, la poche de Barcelone s'étend petit à petit vers l'intérieur des terres et une autre poche sur la Costa Brava émerge. C'est cette dernière qui va prendre de plus en plus d'importance jusqu'en 2013 (Carte 16 et 17).

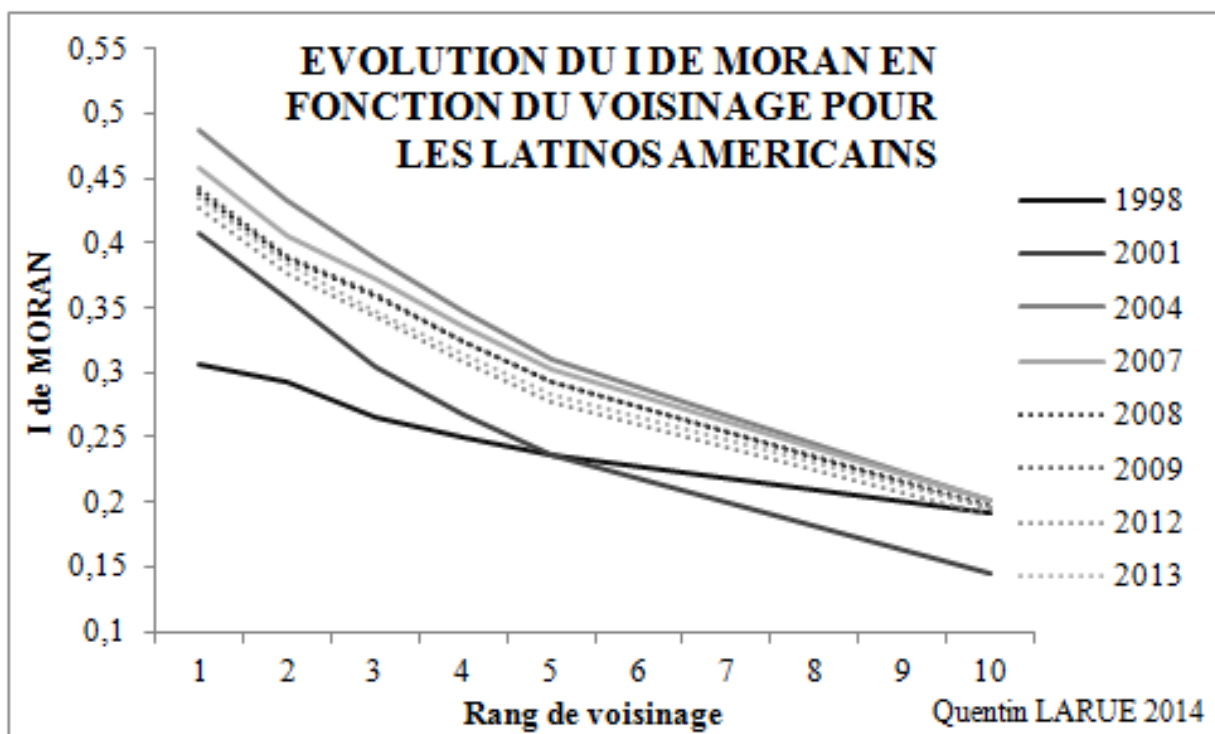


Figure 10: I de MORAN en fonction du voisinage pour les Latino-Américains

L'évolution du I de MORAN pour les Latino-Américains est différente de celle des ressortissants africains. Les années avec les plus fortes valeurs sont 2007 et 2004 avec respectivement 0,46 et 0,49 alors que les années à partir de 2008 s'échelonnent entre 0,42 et 0,44. Dans tous les cas, la structure spatiale à échelle locale paraît stable. Pour ces mêmes

années, plus le voisinage augmente, plus les indices tendent vers une même valeur : entre 0,28 et 0,31 au rang 5 et entre 0,19 et 0,20 au rang 10. Ici encore, la pente du corrélogramme est très faible et les valeurs des indices au rang 5 et même jusqu'au rang 10 montrent que l'association spatiale s'étend jusqu'à l'échelle régionale sans pour autant perdre en cohérence.

Comme pour les latinos américains, les LISA des Citoyens de l'Union Européenne nous confortent dans la première analyse des cartes de taux. Les citoyens de l'UE sont surreprésentés sur la Costa Brava, sur la côte de la province d'Alicante, entre Gibraltar et Malaga et dans les archipels. Cependant, les cartes de taux nous avait fait remarquer des légères surreprésentations au niveau des frontières portugaises et françaises mais aucune ne ressortent de façon indiscutable. De plus nous avons aussi évoqué Madrid et sa région mais cette zone ressort comme étant dans la moyenne (Carte 18). En 2004, les poches déjà évoquées persistent et une autre émerge : celle au Nord-Est d'Almeria qui part de la côte et s'enfonce dans les terres. A partir de 2007, une autre poche apparait et sera la plus importante jusqu'en 2013 (Carte 19). Elle se situe sur un axe vertical passant par Madrid. Comme nous l'avons déjà suggéré, cette poche est sûrement due à l'entrée dans l'UE de la Roumanie. La structure spatiale des citoyens de l'UE reste quasiment la même entre 2007 et 2013.

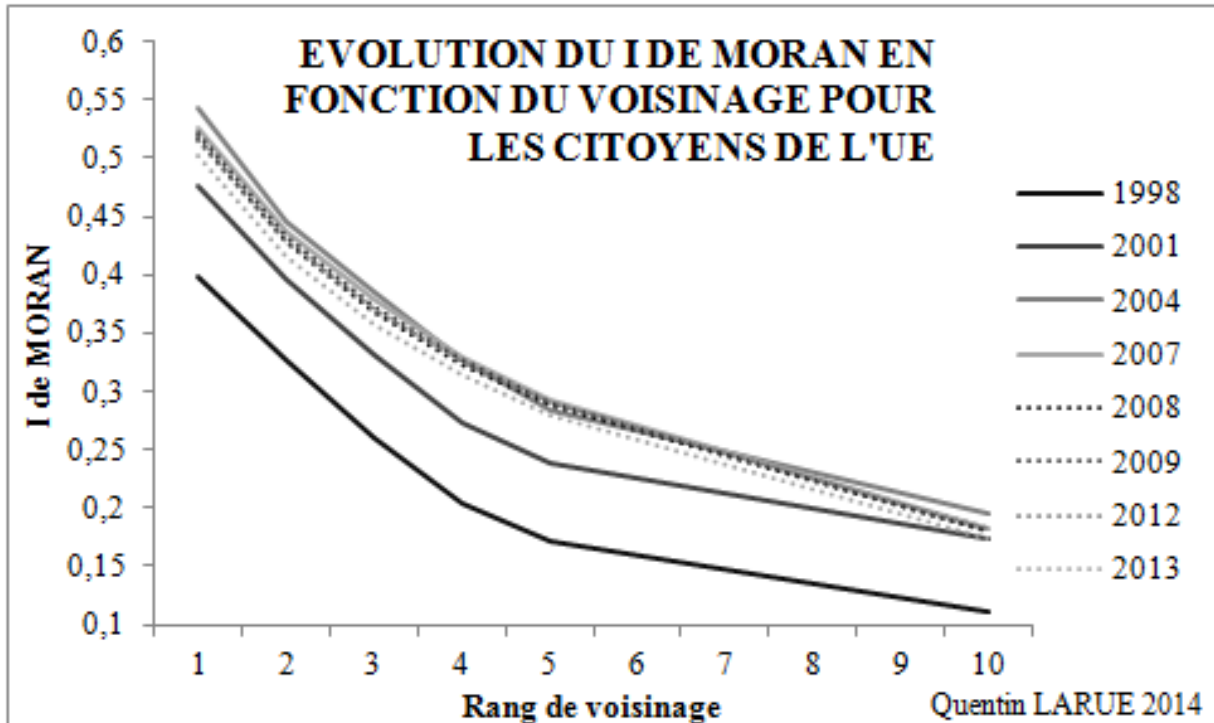


Figure 11: I de MORAN en fonction du voisinage pour les citoyen de l'UE

Comme pour les Latino-Américains, les deux années avec les indices les plus forts sont 2007 et 2004 mais l'écart avec les années suivantes est plus faible. Elles sont toutes comprises entre 0,50 et 0,55 au rang 1 soit l'association locale la plus forte de tous les ensembles continentaux. La pente du corrélogramme jusqu'au rang 5 est un peu plus forte que pour les ressortissants africains et les Latino-Américains. Malgré un indice aux alentours de 0,3 nous pouvons en déduire que la structure spatiale à l'échelle régionale semble moins stable.

L'étude de la concentration et du regroupement sur le territoire espagnol des ensembles continentaux nous permet déjà caractériser chacun d'eux.

Les ressortissants africains se concentrent principalement dans des petites zones mais assez dispersées puisque la valeur de l'indice DELTA est plutôt élevée (en moyenne 0,79 sur la période) et que l'indice de regroupement ACL est faible et augmente très peu. Cette dispersion est aussi visible sur les cartes des LISA et l'évolution de l'indice de MORAN nous conforte dans cette analyse.

Les Latino-Américains ont une logique opposée : ils se concentrent dans des grandes régions regroupées. En effet, les latinos américains ont les valeurs moyennes les plus fortes pour les deux indices calculés avec 0,81 pour DELTA et 0,05 pour ACL. L'analyse de ces indices est renforcée par l'observation des cartes des LISA qui montrent deux très grandes régions d'occupations : Madrid et Murcia. De plus la très faible diminution du I de MORAN en fonction du rang nous oblige à insister sur la forte association locale et régionale des populations latino-américaines.

Enfin, les citoyens de l'UE semblent avoir à peu près la même logique que la population ayant la nationalité d'un pays d'Afrique. Ils ont la valeur moyenne la plus basse pour l'indice DELTA. Cependant, à partir de 2007, la valeur de l'indice ACL augmente très fortement. Avant, ils devaient se concentrer dans des petites zones très dispersées. Cette interprétation coïncide avec les résultats des LISA et nous permet de comprendre l'augmentation de l'indice ACL. La très grande poche au niveau de Madrid probablement causées par l'entrée de la Roumanie dans l'Union Européenne. Malgré cela, la forte pente du corrélogramme, même pour les années après 2007, montrent très bien de forte surreprésentation à échelle locale mais qui s'estompe à une plus grande échelle.

Nous pouvons nous rendre compte que les ensembles continentaux se concentrent souvent dans les mêmes zones. Nous pouvons penser que les populations de ces ensembles se concurrencent dans certains territoires mais qu'il existe aussi sûrement des zones de « monopole » où un ensemble est largement surreprésenté par rapport aux autres. Ces espaces auraient donc des spécificités qui correspondraient uniquement aux secteurs d'activité préférentielle d'un seul type de population.

B) Quelle concurrence entre les ensembles ?

Pour déterminer ces espaces et les populations qui les composent, nous allons utiliser deux méthodes d'analyse : la première est le calcul d'un indice de ségrégation appelée indice d'interaction et la seconde aura pour but de classer les polygones en fonction des populations présentes par ascendance hiérarchique (CAH).

a) Un indice global d'interaction

L'indice multigroupe d'interaction a été développé par BELL en 1954 et mesure la probabilité de rencontrer un membre d'un autre groupe dans une entité spatiale (APPARICIO, 2000). Pour interpréter de façon simple cet indice APPARICIO donne un exemple : « une valeur de 0.2 d' xPy signifie qu'en moyenne, dans l'unité spatiale où réside un membre du groupe X, deux personnes sur dix appartiennent au groupe Y » (2000, p.8). xPy Varie entre 0 et 1 et a pour formule :

$${}_x P_y = \sum_{i=1}^n [x_i / X][y_i / t_i]$$

« Avec:

x_i = Population du groupe X dans l'unité spatiale i

y_i = Population du groupe Y dans l'unité spatiale i

t_i = Population totale dans l'unité spatiale i

X = Population du groupe X dans la ville

n = Nombre d'unités spatiales dans la ville »

Formule 3: Indice d'interaction xPy (APPARICIO, 2000, p.9)

Nous avons donc calculé pour chaque ensemble leurs indices d'interaction avec les deux autres ensembles.

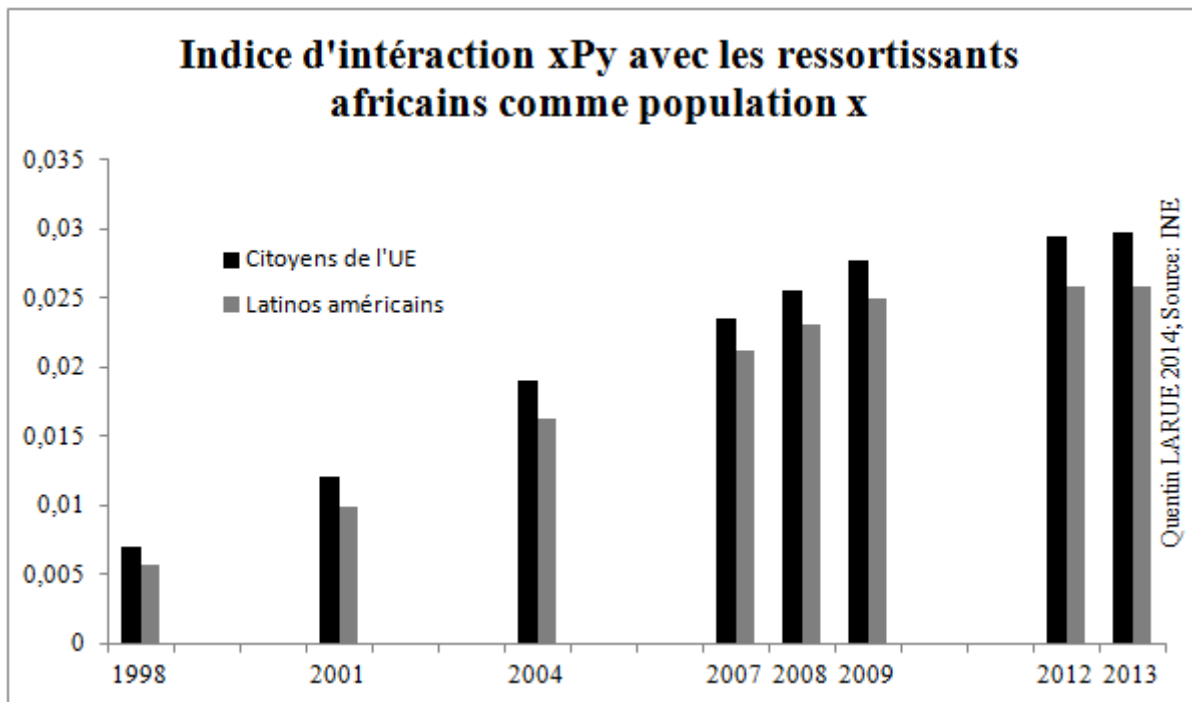


Figure 12: Indice xPy avec les ressortissants africains

Dans un premier temps, nous pouvons observer que l'augmentation de l'indice est relativement régulière jusqu'en 2009 et semble stagner entre 2009 et 2013. De plus, la valeur de l'indice est faible. Il varie entre 0,007 et 0,03 avec les citoyens de l'UE et entre 0,0056 et 0,026 avec les Latino-Américains. En moyenne sur toute la période, un ressortissant africain a plus de chance de rencontrer un citoyen de l'UE qu'un latino-américain (respectivement 0,022 et 0,019). Ces ressortissants africains semblent donc être peu en concurrence avec les citoyens de l'UE et les Latino-Américains. La valeur faible des indices peut nous faire dire que les étrangers ayant la nationalité d'un pays d'Afrique sont dans l'ensemble plus en situation de monopole que de concurrence.

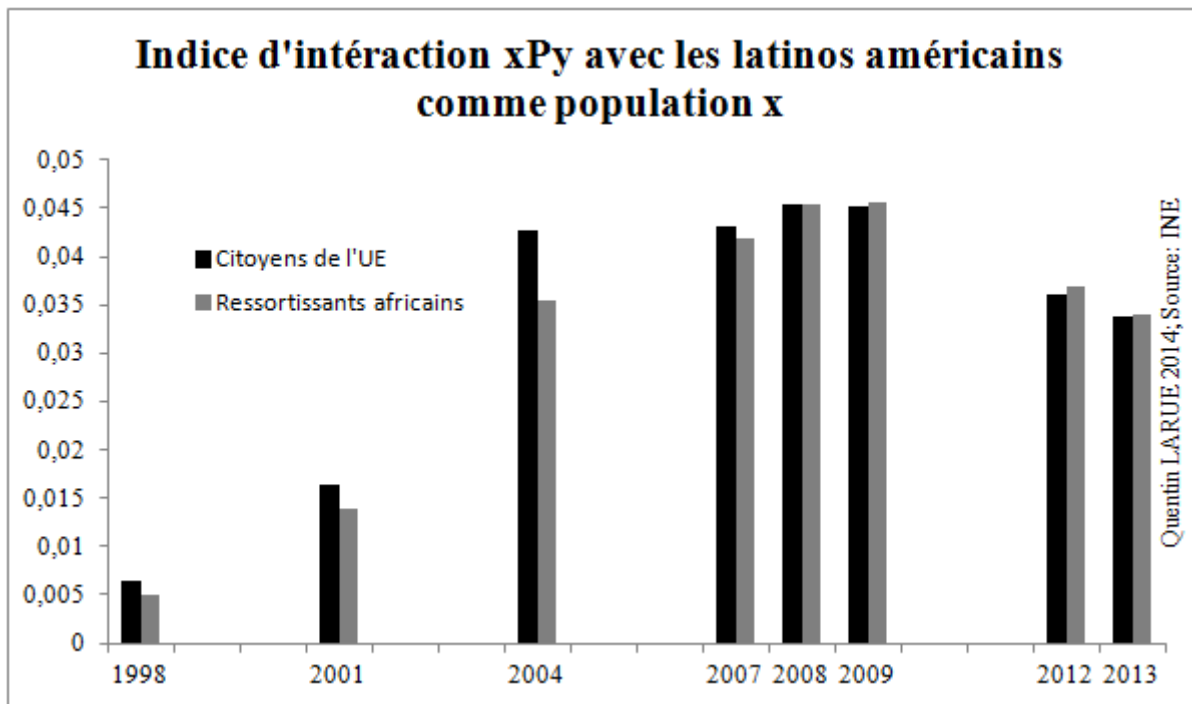


Figure 13: Indice xPy avec les Latino-Américains

Les indices d'interaction avec les latino-Américains comme référence sont très bas entre 1998 et 2001 mais augmente de manière importante à partir de 2004 et stagne jusqu'en 2009. Pendant cette période, les indices sont compris entre 0,042 et 0,045 avec les citoyens de l'UE et entre 0,035 et 0,46 avec les ressortissants africains. Cela signifie, qu'en moyenne sur tout le territoire, les entités spatiales avec au moins un latino-américain comptent au maximum 4,5 % de citoyens de l'UE et 4,6% de ressortissants africains en 2009. C'est valeurs semble importante puisqu'il s'agit d'une moyenne. Pour les Latino-Américains, nous pouvons raisonnablement conclure qu'ils sont souvent localisés là où les autres ensembles sont installés mais qu'ils doivent aussi être en situation de monopole dans d'autres espaces. Enfin, la valeur faible de l'indice en début de période puis la forte augmentation peut nous faire penser que les Latino-Américains étaient en situation de monopole puis ont vu arriver les autres populations étrangères.

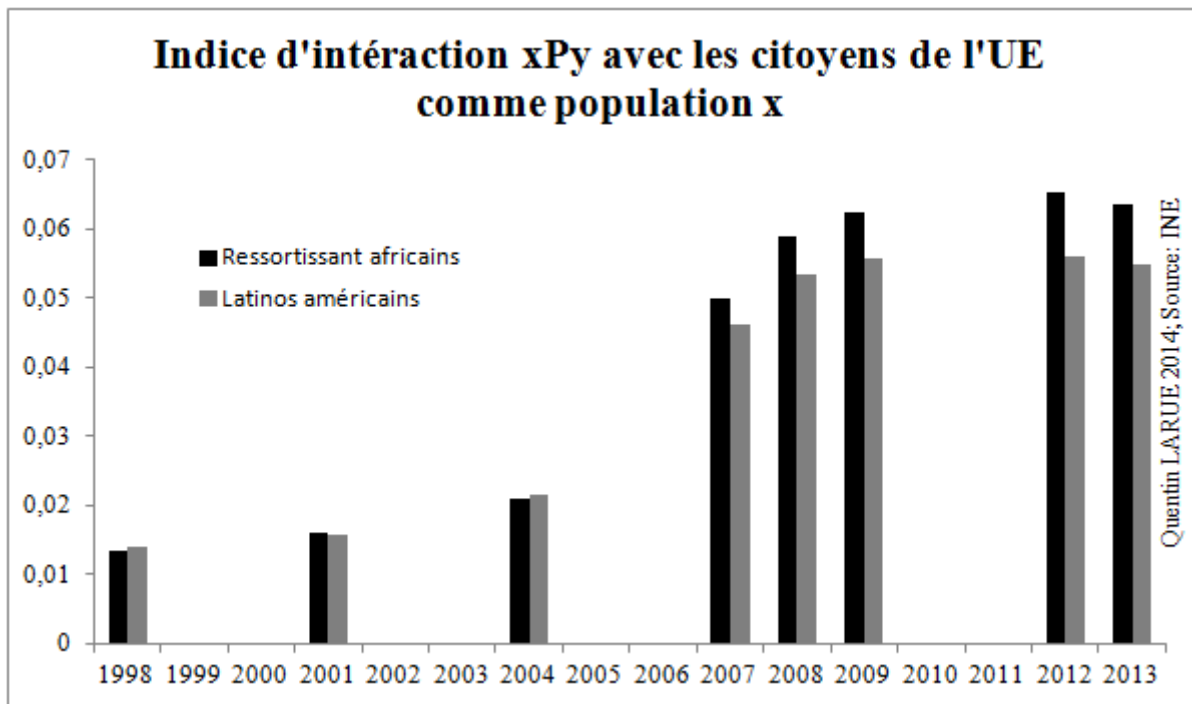


Figure 14: Indice xPy avec les citoyens de l'UE

L'évolution des indices pour les citoyens de l'UE suit les mêmes règles que pour celle des indices des Latino-Américains. Un début de période avec des indices très bas qui montrent un certain monopole de l'espace puis une forte augmentation à partir de 2007 jusqu'au maximum en 2012. Sur cette période, les indices sont les plus forts de tous les ensembles régionaux : entre 0,05 et 0,065 avec les ressortissants africains et entre 0,046 et 0,056 avec les latinos américains. A partir de 2007, il est clair que les populations de l'UE vivent dans beaucoup d'agréments de communes où les populations ayant une nationalité d'un pays d'Afrique et les Latino-Américaines sont très présentes.

Cet indice d'interaction nous donne des réponses précises sur les ensembles en concurrence et ceux qui le sont moins. Cependant, il nous faut matérialiser de façon visuelle les espaces de concurrence et de monopole. Pour cela, nous allons réaliser des Classification Ascendante Hiérarchique qui vont permettre de classer toutes les entités spatiales en fonction des populations présentes en leur sein. Afin de faciliter la lecture des cartes, nous avons regroupé les profils de chaque CAH en douze classes. Les douze classes ne sont pas représentées sur toutes les cartes mais apparaissent au minimum une fois sur la série. Si des classes reviennent régulièrement, cela signifie que les profils moyens qu'elles définissent sont des formes de concurrence prédominantes.

b) Synthèse par classification

En 1998 (Carte 20), la classification en cinq classes explique 85% de l'information totale. Elle nous permet de mettre en évidence deux zones de concurrence majeure. La plus importante se trouve dans la province d'Alicante à l'Est du pays. Dans cette province, nous retrouvons une poche de très forte concurrence entre les citoyens de l'UE et les Latino-Américains. Plus localement, certaines communes contiennent aussi une part supérieure à la moyenne de population africaine. Cette forme de concurrence est aussi présente sur la côte andalouse entre Gibraltar et Malaga. Une classe correspondant à une concurrence plus modérée avec une prédominance de la population africaine est aussi bien visible. Elle se structure à l'Ouest de Madrid, sur la côte catalane, à Majorque et de façon plus générale sur le littoral entre Gibraltar et Valence.

En 2001 (Carte 21), les zones de la classe de concurrence et de légère surreprésentation africaine en 1998 (Rouge pâle) deviennent des zones de très forte surreprésentation africaine accompagnées d'une présence supérieure à la moyenne de la population latino-américaine. Nous la retrouvons au Nord Ouest de Madrid, à Logroño, au Nord de la côte catalane ainsi que dans son arrière-pays et à Murcia. Les trois autres classes caractérisent une surreprésentation très forte des citoyens de l'UE. La différence entre elles est la part plus ou moins importante des autres populations. Comme en 1998, ces espaces de forte concurrence sont localisés sur le littoral méditerranéen à Alicante, dans la province de Murcia, sur la côte andalouse et dans les Baléares.

L'année 2004 (Carte 22) est marquée par l'apparition d'une classe surreprésentant les Latino-Américains (couleur jaune). Cette classe, qui désigne une concurrence entre les trois populations mais avec une très forte prédominance des latinos américains, est principalement localisée dans les centres urbains de Madrid, Logroño et Barcelone. Des poches de cette classe sont aussi présentes dans la province de Murcia ainsi qu'à Majorque. Une classe, qui correspond au profil moyen, est présente dans de nombreuses régions : l'arrière-pays de la Catalogne, la banlieue de Madrid et plus particulièrement à l'Est, la banlieue de Logroño et de manière générale tout le littoral méditerranéen et entre Gibraltar et Huelva à la frontière avec le Portugal au Sud Ouest. Enfin, nous retrouvons deux des classes montrant une cohabitation entre les trois populations mais dominée par les citoyens de l'UE. Elles se localisent dans les

mêmes zones qu'en 2001 mais nous pouvons noter que la zone de la Costa Brava en Catalogne s'est étendue vers le Sud.

Entre 2007 et 2009 (Cartes 23, 24 et 25), les classes qui ressortent mettent en avant la surreprésentation des citoyens de l'UE de la plus légère à la plus forte (camaïeu de bleu). De plus, en 2004, il y avait une classe de surreprésentation pour les latino américains et pour les ressortissants africains. A partir de 2007, une classe dans laquelle cohabitent ces deux populations apparait et leur valeur au delà de la moyenne est identique (Couleur orange). En 2009, une classe correspondant au profil moyen apparait. En 2007, les surreprésentations des citoyens de l'UE se localisent dans une large bande le long de la côte méditerranéenne, dans les Baléares et dans une grande poche autour de Madrid et qui rejoint la bande le long de la côte. La cohabitation entre Latino-Américains et Africains forme des poches dans la région de Madrid, à Logroño, en Catalogne et dans la province de Murcia. En 2008, les zones de monopole des citoyens de l'UE semblent s'être réduites. La bande littorale et la poche autour de Madrid ne sont plus aussi continues qu'en 2007 et sont "mitées" de poches où les trois ensembles sont en dessous de la moyenne. La classe de concurrence des Latino-Américains et des Africains est, elle aussi, touchée par ce phénomène de "mitage" et notamment la poche en Catalogne. Les autres poches restent présentes mais semble aussi s'être rétractées. En 2009, nous pouvons constater que la classe en orange pâle décrite plus haut vient occuper les zones où la classe de sous représentation avait « grignoté » les poches de monopole des citoyen de l'UE. Elle est donc très regroupée dans la région de Madrid, de Logroño et en Catalogne.

Dès 2012 (Carte 26), nous observons un retour des profils présents en 2004: celui du monopole des ressortissants africains (couleur rouge) et celui de la légère surreprésentation des Latino-Américains avec les ressortissants africains et les citoyens de l'UE dans la moyenne (couleur jaune pâle). Il semblerait qu'une bonne partie de la population latino-américaine ait quitté l'Espagne et aurait permis la reformation du profil rouge qui récupère, de la même façon, sa présence majoritaire sur la ville de Logroño et du Nord Est de la Catalogne. Une poche est encore présente dans la banlieue de Madrid et une autre s'est formée dans la province de Murcia. La structure des classe montrant le monopole des européens reste la même avec la bande littoral et la grande poche autour de Madrid. La légère surreprésentation des Latino-Américains se situe, en général, là où d'autres étrangers se trouvent sans pour autant arriver à distinguer des poches nettes.

Au regard de la carte de l'année 2013 (carte 27), on se rend compte qu'aucun profil ne met en avant les Latino-Américains. Ils restent présents en Espagne mais aucun agrégat n'a de proportion de Latino-Américains supérieure de manière significative à la moyenne nationale. Il ne reste donc plus que deux ensembles en situation de monopole dans leurs zones respectives. Aucun profil ne montre une situation de forte concurrence entre ressortissants africains et de l'UE. Le littoral est comme depuis le début de la période occupé par les citoyens de l'UE même si la province de Murcia est plus partagée. La Catalogne est aussi partagée avec en majorité des agrégats de surreprésentation africaine mais la Costa Brava est toujours européenne. La région de Madrid est aussi très partagée avec au Sud et à l'Est de la capitale les ressortissants africains et au Nord, au Sud et dans la banlieue plus lointaine les citoyens de l'UE. Une ville et sa région reste caractéristique de la population africaine malgré une période de concurrence avec les Latino-Américains : Logroño. Pour finir, la bande dans l'arrière-pays de la Catalogne et de la communauté de Valence, qui était visible sur les cartes de taux et de LISA, se dessine enfin.

Les dendrogrammes de chaque CAH, qui nous ont permis de déterminer le nombre de classe idéal (voir atlas cartographique). En moyenne sur toute la période, les différentes classifications expliquent 77,6 % de l'information générale. La valeur la plus forte est calculée en 1998 avec 85% de l'information et la plus faible est en 2007 avec 73,94 %.

L'étude des CAH permet de mettre en avant les principales zones de concurrence et de monopole. Que se soit l'un ou l'autre, Madrid, la Catalogne, Murcia, la côte méditerranéenne ou encore Logroño sont les régions privilégiées d'installation et de vie des étrangers en Espagne. L'étude transversale en prenant en compte les changements d'une carte à l'autre, nous amène à nous questionner sur la façon dont ces populations ont évolué au cours de la période. Nous avons bien vu qu'à partir de 2004, les citoyens de l'UE et les Latino-Américains semblent de plus en plus présents mais que d'un seul coup entre 2009 et 2012, ces mêmes Latino-Américains semblent aussi être de moins en moins nombreux. Nous allons donc nous intéresser sur cette temporalité qui paraît donner des indices quant aux stratégies d'adaptation au contexte économique espagnol.

C) Quelles dynamiques d'évolution ?

Nous allons essayer de montrer si la crise économique de 2008, a eu des impacts sur les populations étrangères présentes sur le territoire. Nous allons aussi déterminer si les populations de chaque ensemble continental réagissent rapidement à ce contexte économique tendu ou si elles préfèrent rester en espérant une reprise rapide de l'activité.

Pour analyser ces évolutions, nous avons calculé des taux d'accroissement annuel moyen. Nous avons uniformisé les discrétisations pour toutes les années et pour les trois ensembles afin de pouvoir comparer les cartes d'une même série entre elles mais aussi entre les séries.

La croissance de la population africaine se situe dans plusieurs régions dont deux sont majoritaire entre 1998 et 2001 (Carte 28) : Logroño et une partie de la province de Murcia. Dans ces deux régions se concentrent des taux supérieurs à 50% alors que le reste du littoral et Madrid croissent selon un rythme plus faible (entre 0 et 50 %). Une zone, qui n'apparaissait pas comme une poche significative de concentration, ressort avec les taux d'évolution : le grand quart Sud-Ouest de l'Andalousie. Entre 2001 et 2004, la structure générale reste la même mais deux autres zones se dégagent. Le quart Sud-Ouest de l'Andalousie s'est étendu à tout l'arrière-pays et notamment plus à l'Est où les taux dépassent très souvent 50%. De nombreux agrégats de communes ont leur population qui double au minimum et d'autres sont caractérisés par l'émergence des ressortissants africains. Le Pays Basque regroupe aussi des zones de très forte augmentation et d'émergence. A partir de 2004, l'augmentation de la population africaine semble ralentir. Le littoral évolue très peu que se soit dans le positif ou dans le négatif, même chose pour la région de Logroño. La région de Madrid continue de croître mais dans des proportions très faibles. Seule persiste l'Andalousie avec quelques taux supérieurs à 50% à l'Est mais des agrégats avec des taux négatifs sont aussi présents. Entre 2007 et 2008, le constat est le même, le littoral évolue très faiblement. Seul le Sud de la région de Madrid semble avoir une croissance significative. Cette dernière est de courte durée puisque cette même zone connaît, entre 2008 et 2009 (Carte 29), des taux d'évolution négatifs. C'est à partir de 2009 qu'intervient le réel basculement. Le littoral commence à être "mité" par des agrégats aux taux négatifs et ceux qui restent positifs le sont faiblement. De plus la région de Madrid n'est plus homogène dans l'évolution comme elle l'était avant et commence elle aussi à avoir des poches de diminution de la population africaine. Enfin, cette diminution se généralise entre 2012 et 2013 pour gagner quasiment toutes les régions

espagnoles. La Catalogne est en grande majorité en décroissance tout comme la région de Madrid et l'arrière pays de l'Andalousie.

Nous pouvons simplifier en disant que l'évolution de la population africaine a connu trois phases : la première, d'augmentation, commence en 1998 et se termine en 2004. La seconde est une phase de stagnation ou d'augmentation faible qui s'étend de 2004 à 2009. La troisième phase correspond à un arrêt de l'augmentation de la population qui se caractérise par l'augmentation importante du nombre d'agrégats ayant des taux négatifs. La population africaine semble donc réagir de manière plutôt rapide au retournement économique puisque, dès 2009, nous constatons des taux d'évolution faiblement positifs et de plus en plus de taux d'évolution négatifs. Cela pourrait traduire un ralentissement de l'immigration africaine vers l'Espagne.

La population latino-américaine augmente, comme les Africains, fortement au début de la période d'étude. Entre 1998 et 2001 (Carte 30), deux régions ressortent avec uniquement des taux supérieurs à 100% d'augmentation : Murcia et Logroño. En plus de ces deux régions, le littoral méditerranéen, Madrid et même le littoral atlantique connaissent de fort taux positifs d'évolution. Entre 2001 et 2004, la croissance de la population latino-américaine est forte et observable sur tout le territoire. Tous les littoraux sont touchés avec des taux d'au moins 25% d'augmentation. Madrid continue de croître et l'Andalousie entière subit une très forte augmentation avec de nombreux polygones avec des taux supérieurs à 100% et d'autres où les premiers Latino-Américains s'installent. Il faut d'ailleurs souligner le nombre important de polygones où des Latino-Américains s'installent pour la première fois entre 1998 et 2004. Après cette période de forte augmentation, il semble qu'entre 2004 et 2007, nous observons un ralentissement important de la croissance des Latino-Américains. Toutes les zones, qui avaient augmenté de manière rapide, connaissent pendant ces trois ans une augmentation moins franche avec des taux compris entre 0 et 25%. Cependant, les effectifs étant très élevés, même ces légers taux d'augmentation permettent une forte augmentation de la population. Des régions connaissent quand même de réelles diminutions comme la Galice et la poche autour de Logroño. Entre 2007 et 2009 (Cartes 30 et 31), il y a très peu de changements et c'est à partir de 2009 que l'augmentation des Latino-Américains perd de la vitesse. Le littoral entre Alicante et Huelva, à la frontière portugaise, passe dans des taux négatifs. Une région est symptomatique de cette perte de vitesse : Murcia. En effet, c'est là que les effectifs étaient

les plus forts et c'est la première région qui bascule entièrement dans des taux négatifs. Murcia est connu pour son agriculture massivement tournée vers les fruits et les légumes et ce secteur de l'économie espagnole a du être touché en premier par la crise. Dès 2009 et jusqu'à 2013, la diminution des Latino-Américains se généralise à l'ensemble du pays. Cette diminution, même dans les très grandes villes que sont Madrid et Barcelone, pourrait nous indiquer une baisse du pouvoir d'achat général des ménages. En effet, les latinos américains travaillent dans le secteur tertiaire et notamment les services à la personne (garde d'enfants, ménage, personnes âgées) (BABY-COLLIN, CORTES & MIRET, 2009). Nous pouvons, peut être, imaginer une relation de cause à effet entre les effets de la crise sur les ménages et l'emploi des Latino-Américains.

Comme pour la population africaine, trois phases se distinguent dans l'évolution de la population latino-américaine. La première, entre 1998 et 2004 (Carte 32), est marquée par une très forte augmentation de la population. Elle est favorisée par la fuite liée à la crise financière qui touche toute l'Amérique latine dans les années 2000 et par les politiques migratoires sélectives du gouvernement AZNAR. La deuxième phase, entre 2004 et 2008 marque un ralentissement de l'augmentation dans les régions qui avaient fortement augmenté lors de la phase une. Enfin, la dernière phase marque le début de la diminution de la population latino-américaine. D'abord à Murcia entre 2008 et 2009 (Carte 33) puis dans toute l'Espagne jusqu'en 2013, cette forte baisse pourrait montrer la réaction rapide de cette population à la conjoncture économique et surtout l'ampleur avec laquelle elle a réagit.

L'évolution de la population de l'UE suit une trajectoire différentes de celle des latinos américains et des africains. Le début de la période est marquée par une augmentation progressive des taux jusqu'en 2004. Entre 1998 et 2001, leurs valeurs étaient comprises entre 0 et 25% principalement sur le littoral méditerranéen, à Madrid, au Pays Basque et en Galice. L'augmentation majeure des taux entre 2001 et 2004 se fait sur la bande littorale notamment entre la province d'Alicante et Malaga. C'est entre 2004 et 2007 que se déroule la plus forte augmentation des taux. L'entrée dans les statistiques de l'UE des roumains produit un chamboulement dans la structure spatiale des taux d'évolution. Des grandes poches de taux supérieurs à 100% se forment au Sud Est de Madrid, au Nord de la côte valencienne, dans

l'arrière-pays de la Catalogne et à Huelva au Sud Ouest de l'Andalousie. En périphérie de ces grandes poches, des zones d'émergence apparaissent. Entre 2007 et 2008, les taux redescendent mais, comme pour les Latino-Américains entre 2004 et 2007, les effectifs étant très élevés, les taux compris entre 0 et 25% sur le littoral montrent une augmentation significative de la population européenne. Dans la grande poche qui s'étire depuis Madrid vers le sud, les taux ont aussi diminué mais une grande partie reste supérieure à 25%. Entre 2008 et 2012, la plupart des taux positifs sont compris entre 0 et 25% en particulier dans les régions où les effectifs d'européens sont les plus forts. Même si entre 2009 et 2012 certaines zones littorales sont "mitées" par des petites poches de taux légèrement négatifs, la population originaire de l'UE continue d'augmenter. Le retournement s'opère entre 2012 et 2013 où toute l'Espagne sans exception connaît des taux négatifs sans pour autant que des zones soient touchées plus que d'autres.

La population de l'UE semble réagir plus tard à la crise économique. Là où les autres ensembles continentaux commencent à agir en 2008 et en 2009, le réel déclin des européens ne s'amorce qu'à partir de 2012. Hormis les Roumains et les Bulgares, les principales nationalités européennes sont celles de pays ayant un niveau de vie supérieure (INSEE, 2014). Il paraîtrait donc probable que ce soit les Roumains et les Bulgares qui quittent le pays.

Nous arrivons donc ici aux limites de l'étude par ensemble continentaux. Ces ensembles sont composés de plusieurs nationalités dont certaines sont plus significatives que d'autres. En les étudiant une par une, nous pourrions arriver à déterminer l'impact des différentes nationalités dans les structures spatiales des ensembles continentaux que nous avons observé tout le long de ce deuxième chapitre.

CHAPITRE III :
STRUCTURES ET DYNAMIQUES
SPATIALES DES MIGRANTS PAR
NATIONALITE

A) Différents types de concentration

Nous allons à présent étudier les nationalités qui composent les ensembles continentaux que nous avons décrits dans le chapitre 2. Nous n'allons pas nous intéresser à toutes les nationalités mais seulement à celles qui sont les plus significatives. Pour l'Union Européenne, nous avons sélectionné les nationalités représentant au moins 10% de la population de l'UE présente en Espagne. Pour les Amériques, nous avons décidé de garder arbitrairement les nationalités andines (Bolivie, Colombie, Equateur et Pérou) car elles sont les plus présentes en Espagne. En plus nous avons aussi gardé l'Argentine qui est la nationalité la plus présente après les andins. Nous allons utiliser la même méthodologie que pour l'étude des ensembles continentaux : en premier, l'étude des concentrations puis l'étude des zones de concurrence et enfin l'étude des taux d'évolution.

a) Approche par les indices de concentration

Comme pour les ensembles continentaux nous avons calculé des indices de ségrégation qui vont pouvoir nous donner les premiers indices concernant les concentrations et la taille des espaces occupés par chaque nationalité.

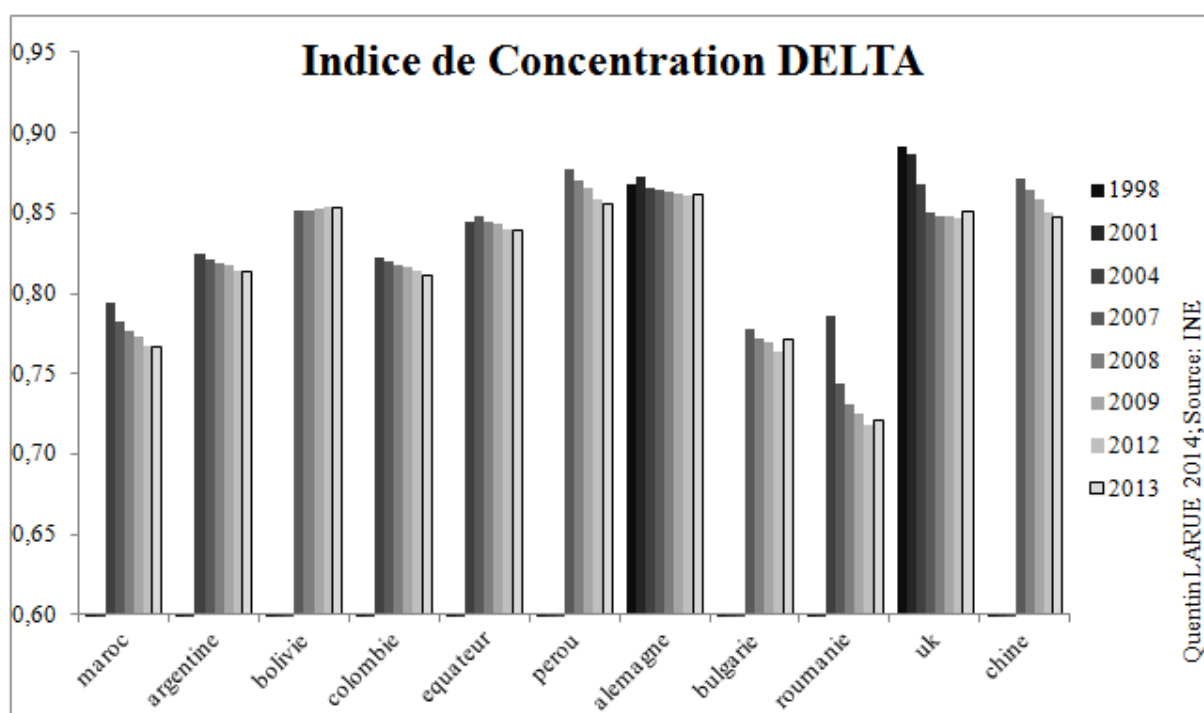


Figure 15: Indice DELTA pour les nationalités

Il faut d'abord préciser que les données ne sont pas toutes disponibles à la même date. Nous pouvons déjà remarquer que différents profils se dégagent. Le profil des marocains, péruviens et des chinois, avec une diminution régulière de l'indice, montre que ces nationalités s'étendent au cours du temps. La valeur de l'indice est liée à la taille des poches de départ si elles prennent peu de superficie par rapport au pays entier, l'indice sera fort. Les chinois et les péruviens se localisent dans des petites poches puisque leurs indices sont avoisinent les 0,85. Les marocains, eux, forment de plus grandes poches ou alors un plus grand nombre de poches puisque leur indice est de 0,80.

Le second profil est celui des roumains et des anglais (UK). Il se caractérise par une forte baisse au début de leur période respective (les statistiques des anglais sont disponibles à partir de 1998 et celles des roumains à partir de 2007) puis d'une stagnation. Les anglais semblent occuper des zones très restreintes puisque l'indice d'environ 0,90 en 1998 mais à partir de 2004, il baisse à 0,85. Leur emprise spatiale a donc augmenté entre 1998 et 2004 puis est restée identique entre 2004 et 2013. Pour les roumains, la baisse est encore plus importante et plus rapide, en un an, l'indice est passé de 0,79 en 2007 à 0,74 en 2008. L'indice continue de diminuer de façon plus modérée pour atteindre 0,72 en 2013. Les poches de concentration initiales des roumains sont plutôt restreintes mais s'élargissent fortement dès 2008. À partir de cette date, les indices DELTA des roumains sont les plus faibles de toutes les nationalités. Nous pouvons déjà penser que les poches de concentration calculées par autocorrélation spatiale seront les plus grandes de toutes.

Le troisième profil est un profil de très faible diminution de l'indice. Il concerne les argentins, les colombiens, les équatoriens, les allemands et les bulgares. Au maximum, les indices de ces nationalités baissent de 0,02 points. À part les bulgares, les autres populations ont des indices supérieurs à 0,80. Ils sont donc concentrés dans des petites espaces et le resteront pendant toute la période. Les bulgares, eux, ont des indices plus faibles de l'ordre de 0,75. La différence avec les autres nationalités n'est pas flagrante mais nous pouvons penser que l'empreinte spatiale des bulgares sera quand même bien plus grande que celles des autres.

Enfin le dernier profil est constitué uniquement des boliviens. En effet, ce sont les seuls qui ont des indices qui augmentent sur la période. De plus, la valeur de ceux-ci est élevée (0,85). Les boliviens occupent des petites superficies et ont tendance à se regrouper au fil du temps.

Pour compléter l'indice DELTA, nous allons calculer l'indice de regroupement ACL pour savoir si les concentrations de ces nationalités sont localisées dans une seule grande poche ou dans plusieurs plus petites.

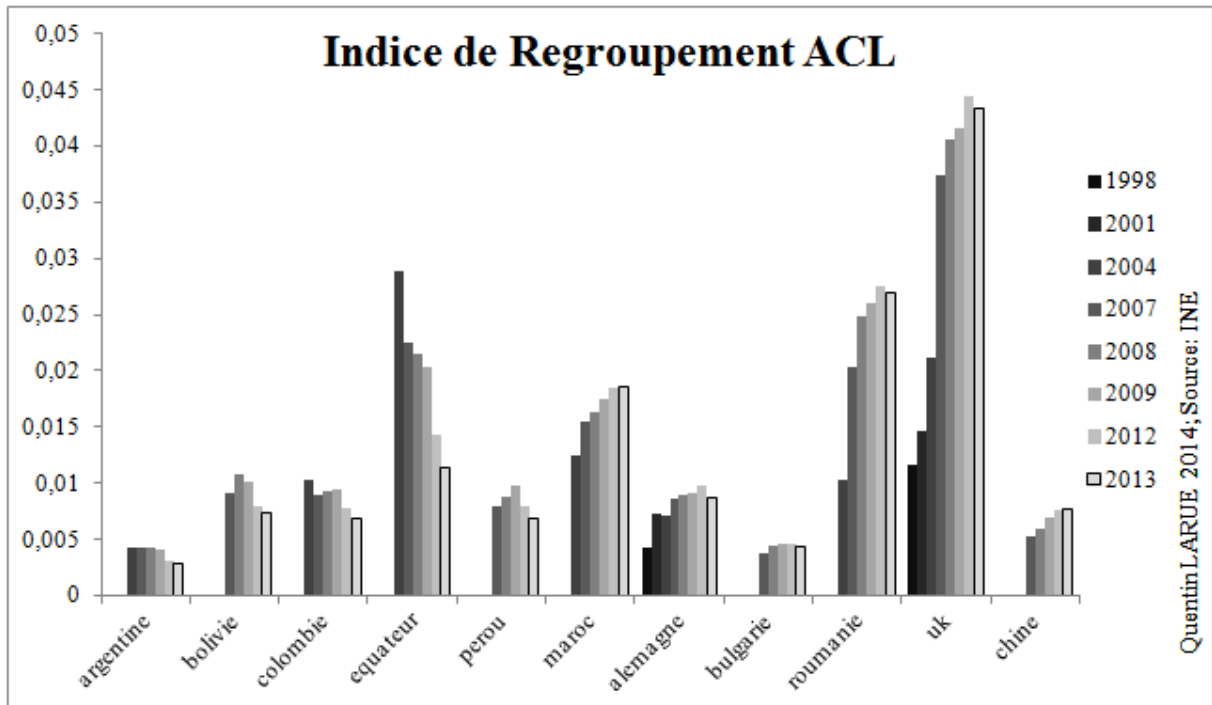


Figure 16: Indice ACL pour les nationalités

A première vue, quatre nationalités ressortent avec des indices ACL bien supérieurs aux autres. Les marocains, les anglais et les roumains ont des indices qui progressent au cours du temps. Cela signifie que les nouveaux migrants de ces nationalités s'installent dans des polygones voisins de ceux où ces nationalités sont fortement représentées. Ils participent donc à renforcer leur structure spatiale. Les anglais semblent être ceux qui s'installent le plus en fonction de la localisations de leurs autres concitoyens. La quatrième nationalité est les équatoriens mais eux ont des indices qui diminuent au cours du temps. En 2004, ils paraissent très regroupés mais les nouveaux arrivant se sont installer dans des polygones qui n'étaient pas proches des zones d'installation initiales.

Toutes les autres nationalités sont dans des valeurs très faibles. Elles ont donc des logiques d'installation qui ne favorisent pas la proximité des polygones où leurs nationalités sont fortement représentées. Les poches où elles sont installées doivent être de grandes tailles ou plusieurs de tailles moyennes.

Nous allons vérifier cela en observant les cartes de taux.

b) Des cartes de taux comme première spatialisation

Nous allons commencer par les trois nationalités qui ont des indices ACL qui augmentent : les roumains, les marocains et les anglais.

La structure spatiale globale des marocains n'évolue pas beaucoup sur la période d'étude mais les agrégats avec les taux les plus forts semble augmenter (Cartes 35 et 36). Nous les retrouvons dans la banlieue de Madrid, dans la poche à l'Ouest de Madrid que nous avons relevé lors de l'étude de la population africaine, à Logroño, à Murcia, en Catalogne et dans les archipels. De plus la bande de forts taux dans qui longe la côte dans l'arrière pays de la Catalogne et de la communauté de Valence est due à la localisation des marocains. Les poches avec les taux les plus forts semblent donc s'étendre et correspondent donc avec la valeur et l'évolution des indices ACL calculés.

La structure des roumains, évolue de manière impressionnante (Cartes 37 et 38). D'abord présent à dans toute la région de Madrid et au nord de la communauté de Valence en 2004, les roumains sont présent dans quasiment tout le pays en 2007 et jusqu'à la fin de la période. Les deux poches de 2004 se sont agrandies et des taux plus moyens occupent le reste du pays. La structure spatiale est composée de très grandes poches ce qui explique la valeur des indices DELTA. Les polygones avec les taux les plus forts étant souvent situés à proximité les uns des autres et la population étant répartie sur tout le territoire même avec des taux plus faibles, l'indice ACL augmente puisqu'il calcule une proportion moyenne de roumains dans les polygones voisins de ceux en ayant.

Pour les anglais, l'évolution est plus progressive (Cartes 39 et 40). Localisés tout le long de la côte méditerranéenne, les plus fort taux sont dans la province d'Alicante et sur la côte andalouse près de Malaga. Ils sont aussi très présent dans les archipels et le resteront toute la période. Jusqu'en 2013, la structure initiale va s'élargir pour former une large bande avec de nombreux polygones ayant les taux les plus forts.

Avec ces trois nationalités, nous avons deux types de structures spatiales qui donnent des valeurs de l'indice ACL les plus fortes de toutes les nationalités. Les roumains et les marocains sont localisés sur tout le territoire. La valeur de l'indice ACL est donc, en comparaison avec les autres, élevée et l'indice DELTA faible. Pour les anglais, l'indice ACL est élevé grâce à des taux très fort dans des zones restreintes. Même si les anglais sont absents

dans beaucoup de régions, la surreprésentation sur le littoral permet d'avoir une proportion moyenne d'anglais élevée dans les polygones voisins. Les zones restreintes d'occupation observées correspondent aussi avec la valeur forte de l'indice DELTA.

Les équatoriens, qui ont un indice ACL qui diminue, ont une structure spatiale identique sur la période (Cartes 41 et 42). Il ya quatre zones dans lesquelles nous les retrouvons particulièrement : la région de Madrid, la province de Murcia étendue au Nord et au Sud, Logroño jusqu'au Pays Basque, la Catalogne et les Baléares. Même si la structure globale est stable dans le temps, il semble quand même que les taux diminuent et que les poches avec des taux très forts comme Madrid et la Catalogne sont en décroissance. C'est cette diminution globale de la population qui a pour effet de faire diminuer l'indice ACL.

Nous allons, maintenant, décrire les cartes des argentins, des colombiens et des allemands. Avec des indices DELTA supérieurs à 0,80 et en légère baisse et des indices ACL bas, ces nationalités devraient être caractérisées par une structure spatiale composée de plusieurs poches de petites ou moyennes tailles.

En effet, nous retrouvons cette structure pour les argentins (Cartes 43 et 44). Les poches où les taux sont les plus forts sont de petites taille et dispersées. Elles sont localisées sur le littoral méditerranéen, dans les archipels, dans la région de Madrid, en Galice et au Pays Basque. Au cours du temps, ces poches initiales semblent perdre en intensité. Les taux semblent diminuer et c'est pour cela que l'indice DELTA diminue. Si les taux dans les polygones diminuent, moins d'argentins doivent déménager pour avoir une répartition homogène de cette population sur tout le territoire.

Pour les colombiens, le constat est le même (Cartes 45 et 46). La structure spatiale est stable au cours du temps mais les taux semblent baisser et entraîner la baisse de l'indice DELTA avec eux. Les colombiens sont situés dans la région de Madrid comme toutes les nationalités latino américaines, sur la côte méditerranéenne entre la frontière française et Murcia et dans une poche qui s'allonge de Logroño au Pays Basque.

Pour les allemands, la logique est différente (Cartes 47 et 48). La structure spatiale initiale, avec une fine bande littorale sur la méditerranée et les archipels, s'étend au cours du temps. Nous comprenons donc la valeur élevée de l'indice DELTA. L'indice ACL, lui, réduit part les

poches avec des taux faibles comme à Madrid ou sur la côte atlantique entre le Pays Basque et les Asturies.

Grâce à l'étude des nationalités avec des populations plus réduites qu'avec les ensembles continentaux, nous avons mis en évidence deux facteurs de la baisse de l'indice DELTA : soit une baisse globale des taux soit un étalement de la structure spatiale au cours du temps.

Vérifions si cela se confirme en observant les cartes des nationalités où l'indice DELTA diminue plus fortement : les péruviens, les bulgares et les chinois.

Les péruviens ont une structure spatiale qui reste identique jusqu'en 2013 (Cartes 49 et 50). Ils sont très présents dans la région de Madrid et sur le littoral catalan. C'est dans ces deux zones que nous retrouvons les taux les plus forts. Il semble que le nombre de polygones avec ces taux diminue. La baisse des indices DELTA serait donc engendrée de la même manière que pour les colombiens et les argentins : une baisse généralisée des taux.

Les bulgares sont la seule population qui enregistre une baisse de ces indices DELTA puis une augmentation en 2013. Entre 2007 et 2012, la structure spatiale des bulgares est principalement formée par une grande poche orientée Nord Ouest qui part de la Galice et qui passe au Nord de Madrid (Cartes 51 et 52). Dans cette poche se trouve la ville de Valladolid, une ville industrielle tournée vers le secteur automobile. Renault et Michelin y sont implantés ainsi que de nombreux sous-traitants (LAVASTRE, 2004). Il y a aussi une poche dans la province d'Alicante et à Logroño. Jusqu'en 2012, il semble que la grande poche se resserre autour de trois pôles qui s'alignent avec la poche d'Alicante. Les taux ont globalement diminué donc l'indice DELTA aussi. Mais en 2013, l'effet inverse se produit, les plus forts taux se concentrent dans des petites poches, l'emprise spatiale diminue donc l'indice DELTA augmente.

La structure spatiale des chinois évolue de la même façon que celle des allemands : elle part de zones réduites puis s'étend jusqu'en 2013 (Cartes 53 et 54). Ils sont situés sur tout le littoral méditerranéen notamment en Catalogne et dans la province de Murcia. Une poche autour de Madrid émerge aussi petit à petit. Dès 2008, une autre poche au Pays Basque apparaît puis en 2012 une autre dans l'Ouest de l'Andalousie. Les chinois sont présents dans les principaux centres urbains, dans les zones touristiques et les régions agricoles. Dès le début des années 2000, l'Espagne (comme l'Italie et les anciens pays communistes) devient un nouveau pays d'immigration pour la diaspora chinoise. Cette migration repose

principalement sur des filières migratoires bien établies. Souvent, les migrants n'arrivent pas directement en Espagne mais passent par la France où la diaspora chinoise est très présente. Leur force est qu'ils sont présents dans tous les secteurs économiques puisque les migrants ont des formations diverses : Du cadre d'entreprise au travailleurs sans qualifications en passant par commerçant et personnels qualifiés (MA MUNG KUANG, 2000 & 2002).

Pour finir l'étude des cartes de taux, nous allons nous intéresser aux boliviens. C'est la seule nationalité qui au cours de la période a un indice DELTA qui augmente. Nous constatons quatre régions principales où ils sont fortement présents : Madrid, la province de Murcia élargie, la Catalogne et la Pays Basque associé à La Rioja (Cartes 55 et 56). Globalement les taux semblent diminuer et les polygones ayant les plus forts former des petites poches au cœur des quatre grandes régions.

Les cartes de taux nous permettent assez facilement d'observer l'évolution des structures spatiales et de comprendre la valeur des indices DELTA et ACL calculés juste avant. Cependant la discrétisation harmonisée qui permet ces observations masque les zones de réelle surreprésentation. Nous allons donc mesurer l'autocorrélation spatiale de toutes ces nationalités pour arriver à les déterminer.

c) Les LISA : une méthode essentielle pour l'étude des concentrations à l'échelle fine

Comme pour les ensembles continentaux, l'autocorrélation spatiale va permettre de mettre en évidence les zones de concentration de chaque nationalité en prenant en compte le voisinage. Nous étudierons uniquement l'autocorrélation au rang 1 pour avoir le rendu le plus fin des poches de concentration. Pour observer la façon dont se comporte la structure spatiale à l'échelle locale puis régionale, nous avons calculé les valeurs des indices de MORAN pour toutes les années aux rangs 1, 2,5 et 10.

Commençons par les nationalités de l'Union Européenne : les allemands, les roumains, les anglais et les bulgares.

Les allemands ont une structure spatiale qui ne change pas entre 1998 et 2013 (Cartes 57 et 58). Ils restent concentrés sur les littoraux avec des poches à Malaga, dans la province de Murcia et d'Alicante, de chaque côté du delta de l'Ebre, sur la Costa Brava et dans les archipels.

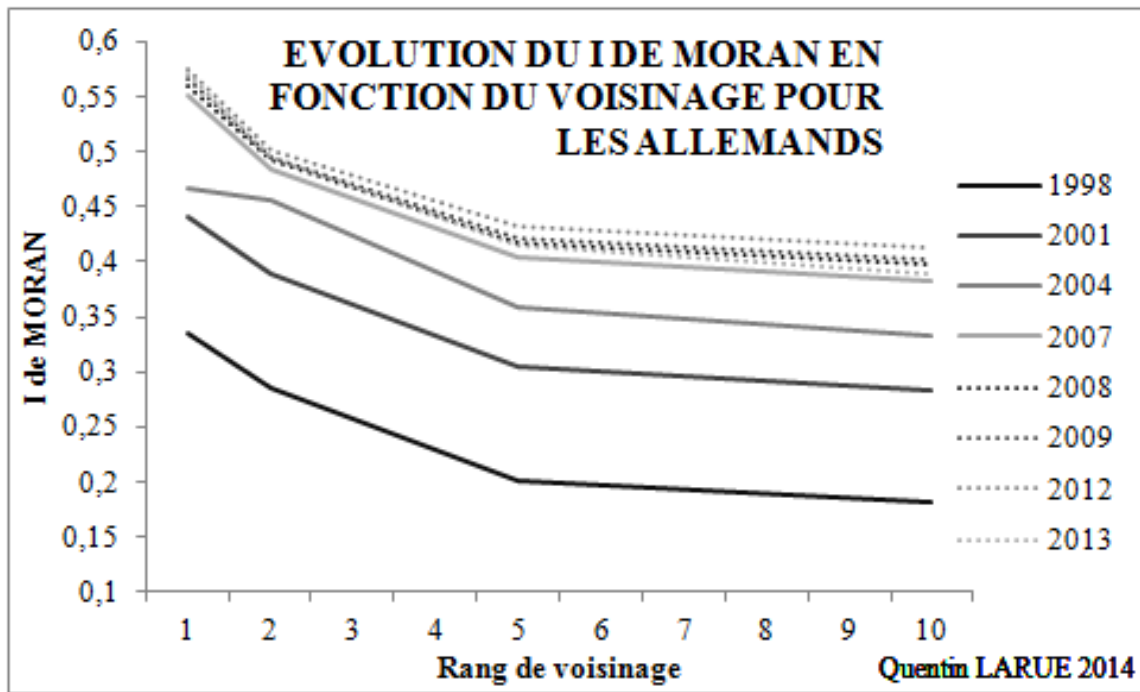


Figure 17: I de MORAN en fonction du voisinage pour les allemands

Malgré des poches très réduites au rang 1 et une forte association spatiale locale surtout entre 2001 et 2013, la structure spatiale semble très stable même à une échelle régionale. En effet, même en 1998, la valeur au rang 10 du I de MORAN est à peine inférieure à 0,2, valeur que nous considérons comme la valeur limite de significativité. A partir de 2001, la valeur au rang 10 est de 0,28 et augmente d'année en année pour atteindre son maximum en 2012 avec 0,413. Ces valeurs nous confirment l'analyse des cartes de taux qui nous montraient des taux fort sur toute la bande littorale.

L'autre nationalité qui se structure sur le littoral est la nationalité britannique. Cependant, les poches de concentration sont situées dans la partie Sud du littoral entre la province d'Alicante et Gibraltar (Cartes 59 et 60). Sur les deux agrégats les plus proches de la côte, les poches vont s'élargir et quasiment se rejoindre. Seule une zone au Nord d'Almeria reste non significative.

L'association spatiale à échelle locale est là aussi très forte entre 2001 et 2013 avec des valeurs du I comprises entre 0,4 et 0,49. Mais contrairement aux allemands, la structure spatiale à échelle régionale parait moins forte. Tous les indices sont inférieurs à 0,2 au rang 10 et la structure spatiale au rang 5 n'est significative qu'à partir de 2004.

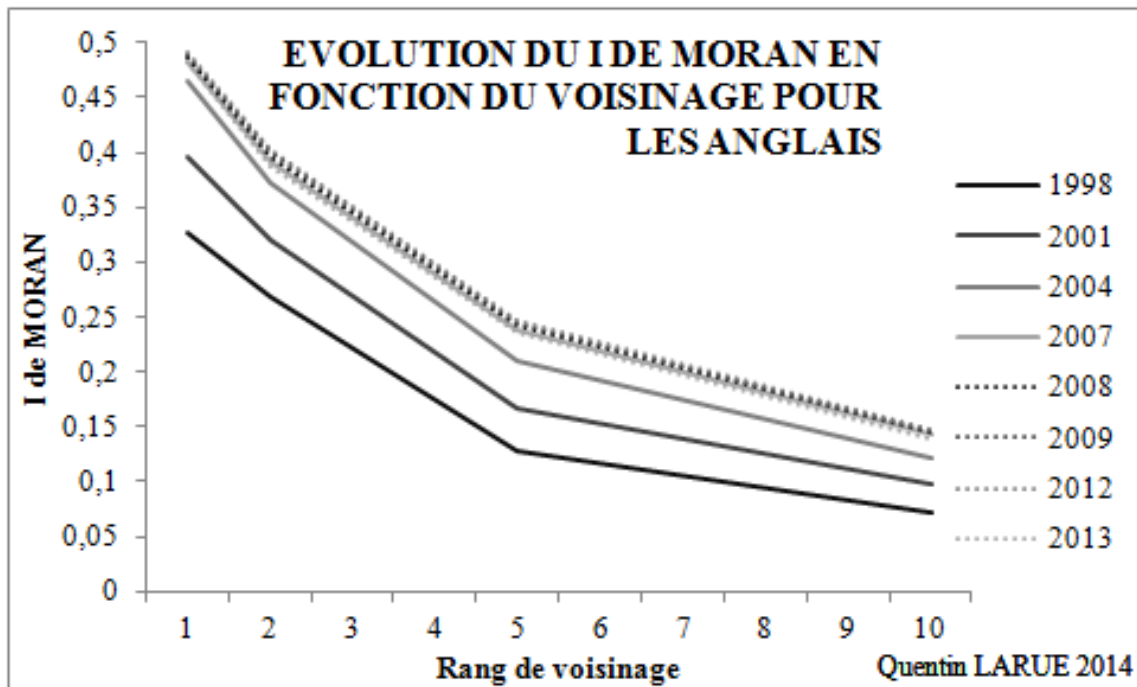


Figure 18: I de MORAN en fonction du voisinage pour les anglais

En 2007, deux nouvelles nationalités ont intégré d'Union Européenne : la Roumanie et la Bulgarie. Dès leur entrée, les roumains sont devenus la première nationalité présente sur le territoire espagnol. Les cartes de taux nous ont montré leur présence sur dans tout le pays.. En 2004, avant leur entrée dans l'Union, deux grandes poches de concentration ressortent (Cartes 61 et 62). La première est au centre du pays et s'étend principalement au Sud de Madrid. La seconde est au Nord de la communauté de Valence. En 2007, la poche dans la région de Madrid s'étend au Sud Est et au Sud Ouest. Des petites poches, déjà présentes en 2004, se développent à l'Ouest de Madrid, dans la vallée de l'Ebre et dans l'arrière pays de la Catalogne. Cette structure restera ensuite identique jusqu'en 2013 même si cette année là nous pouvons noter une légère rétractation de la poche de Madrid.

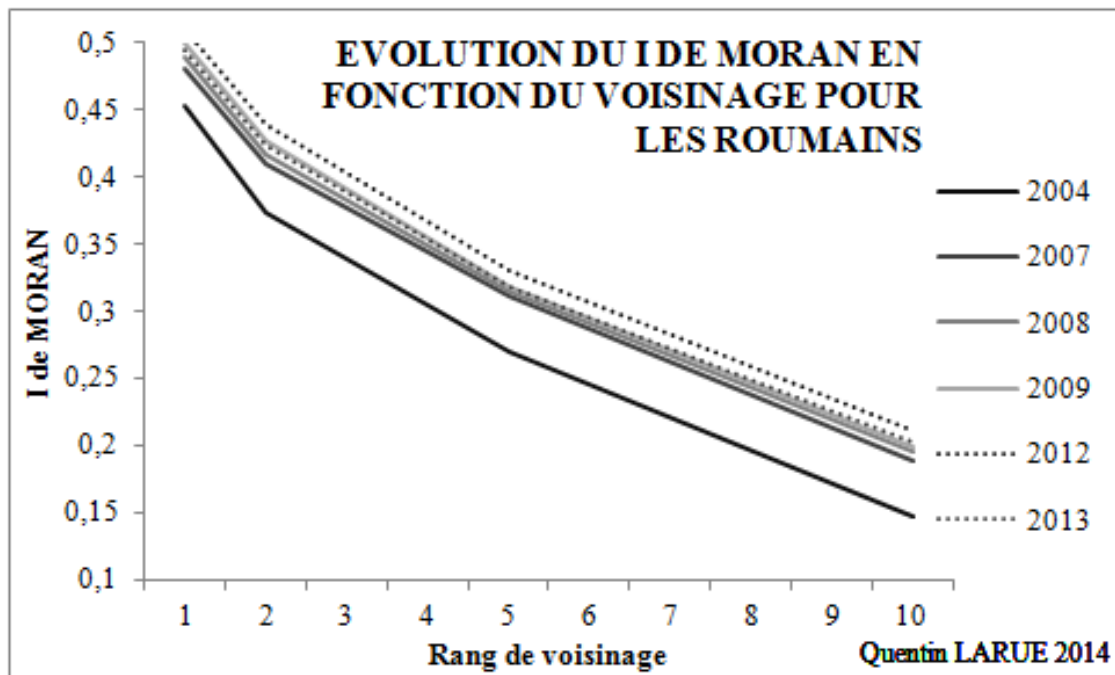


Figure 19: I de MORAN en fonction du voisinage pour les roumains

L'association spatiale des roumains est très forte à échelle locale puisque, pour toutes les années, la valeur du I de MORAN est comprise entre 0,45 en 1998 et 0,51 en 2012. De plus, la structure spatiale reste très stable jusqu'au rang 5 et au rang 10 seule l'année 1998 n'est pas significative. L'association spatiale des roumains est donc forte à échelle locale et aussi à une échelle régionale très étendue.

Les bulgares ont, comme les allemands, une structure spatiale identique sur toute la période (Cartes 63 et 64). Elle se forme de quatre à cinq poches de concentrations alignées entre Valladolid et Alicante. On retrouve aussi une petite poche à l'Est de Logroño dans la vallée de l'Ebre.

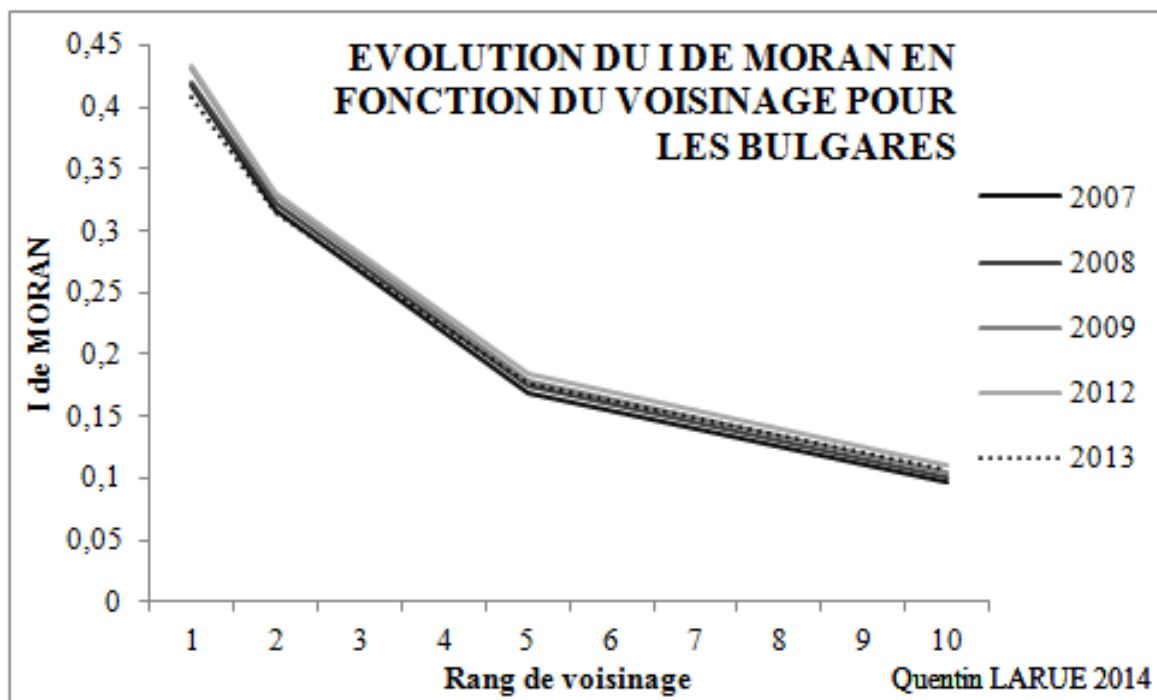


Figure 20: I de MORAN en fonction du voisinage pour les bulgares

L'association spatiale à l'échelle locale est très stable car les valeurs de l'indice de MORAN sont fortes au rang 1 entre 0,4 et 0,45 mais diminuent ensuite rapidement pour être inférieures à 0,2 au rang 5. La structure spatiale est donc beaucoup moins forte à l'échelle régionale.

Nous allons maintenant décrire les structures spatiales des nationalités latino américaines avec les nationalités andines : les boliviens, les colombiens, les équatoriens et les péruviens. Mais aussi la population la plus présente après ces nationalités andines : les argentins.

Les boliviens sont concentrés dans une seule grande poche située dans la province de Murcia et qui l'occupe presque entièrement (Cartes 65 et 66). Quelques très petites poches sont aussi présentes en Catalogne. Nous pouvons déjà commencer à interpréter la stabilité de la structure à échelle régionale. Autour de la poche de la province de Murcia, de nombreux agrégats de communes sont représentés en tant que Low-High : c'est-à-dire que le taux de boliviens dans l'agrégat est faible (ou au moins bien en dessous de la moyenne) et que ses voisins ont des taux au delà de la moyenne. Ces outliers marquent la frontière de la poche de concentration. De plus, lorsque des outliers Low-High se retrouvent au centre d'une poche de concentration comme c'est le cas à partir de 2009, cela montre que l'association spatiale dans cette poche doit être faible.

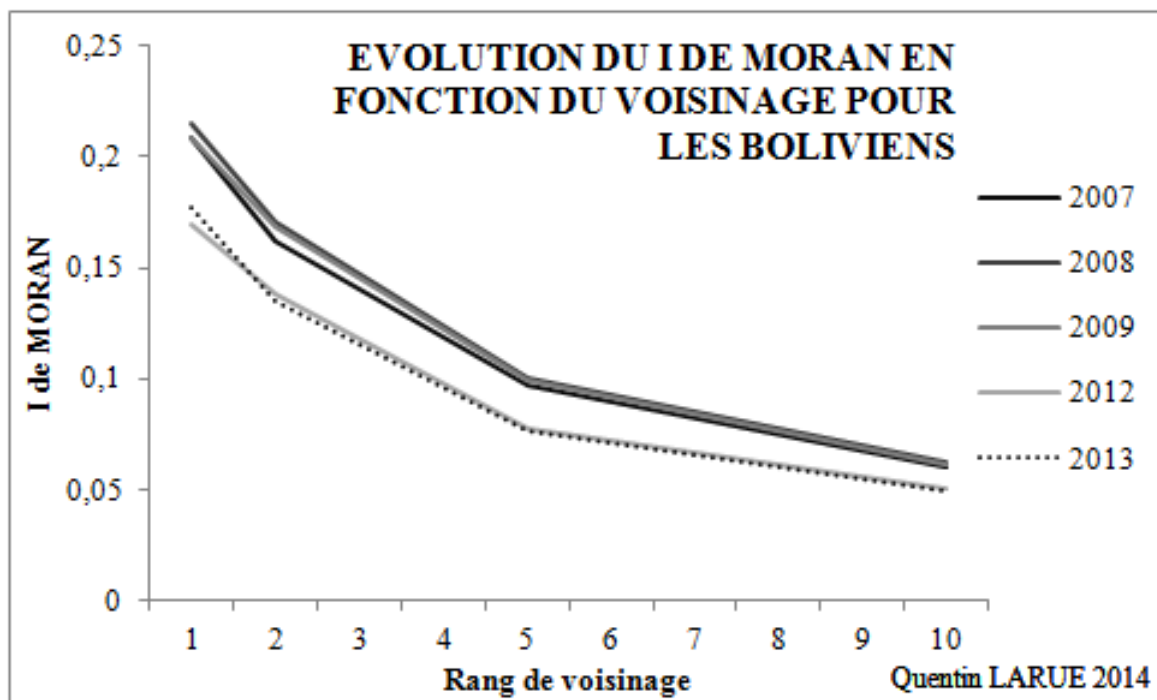


Figure 21: I de MORAN en fonction du voisinage pour les Boliviens

Le corrélogramme confirme nos hypothèses puisque la valeur du I de MORAN est à peine supérieure à 0,2 au rang 1 entre 2007 et 2009 et est inférieure pour 2012 et 2013. Nous pouvons conclure en disant que les poches de concentration sont non significatives.

La non-significativité des poches de concentration concerne deux autres nationalités latino américaines. Comme les boliviens, les péruviens ont une structure spatiale significative uniquement en 2008 et 2009 au rang 1. Les cartes d'association spatiale locale montre, là aussi, des outliers Low-High qui marquent la frontière de la poche de concentration (Cartes 67 et 68).

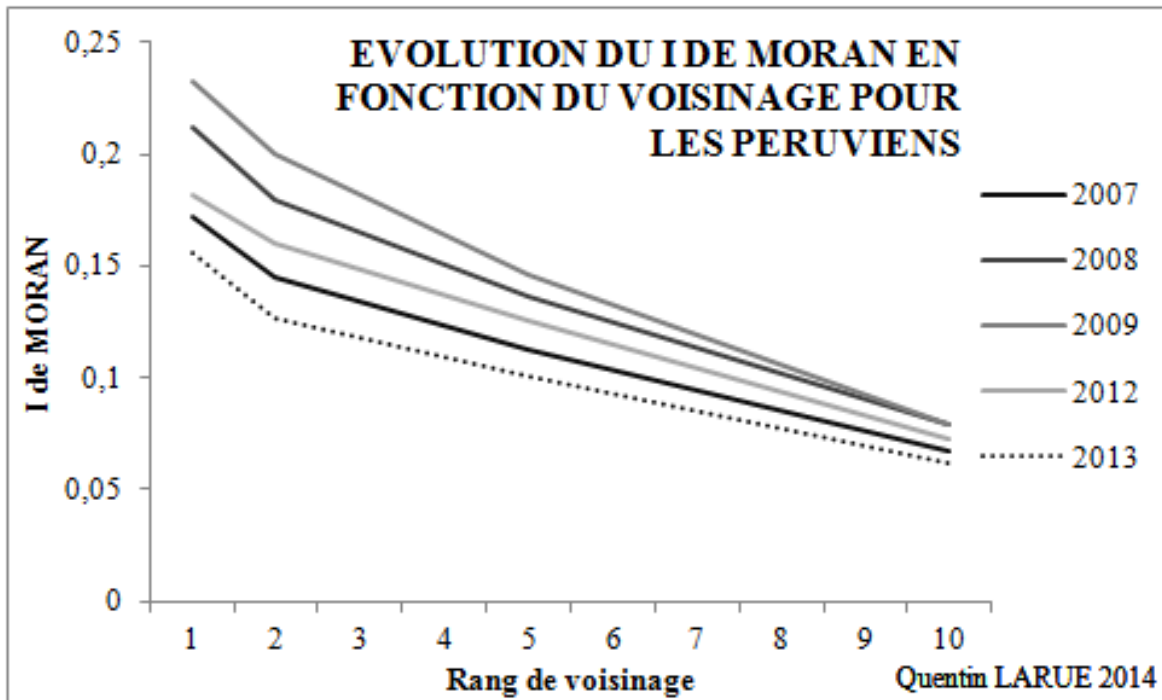


Figure 22: I de MORAN en fonction du voisinage pour les péruviens

L'autre population est celle des colombiens (Cartes 69 et 70). Ils sont différents des boliviens et des péruviens puisque la structure spatiale de l'année 2004 est significative jusqu'au rang 5, soit une emprise régionale marquée. Cependant, les autres années sont soit significatives uniquement au rang 1 soit non significatives quelque soit le rang. Les taux devaient être plus forts en 2004 mais l'arrivée massive de nouvelles populations les ont fait chuter.

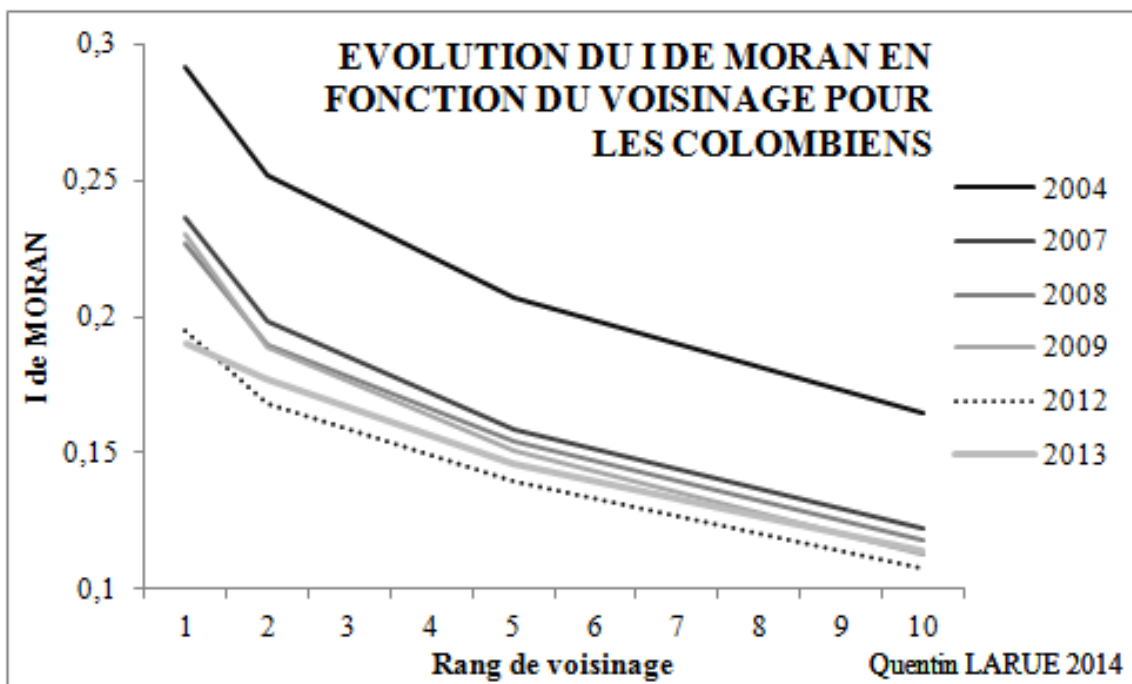


Figure 23: I de MORAN en fonction du voisinage pour les colombiens

Les équatoriens se concentrent dans trois poches principales : à Logroño et dans la vallée de l'Ebre, dans la région de Madrid et dans la province de Murcia qui s'étend aussi sur l'Est de l'Andalousie (Cartes 71 et 72). La poche de Murcia n'évolue pas mais les poches de Madrid et Logroño semblent se rétracter au fil du temps notamment à partir de 2012.

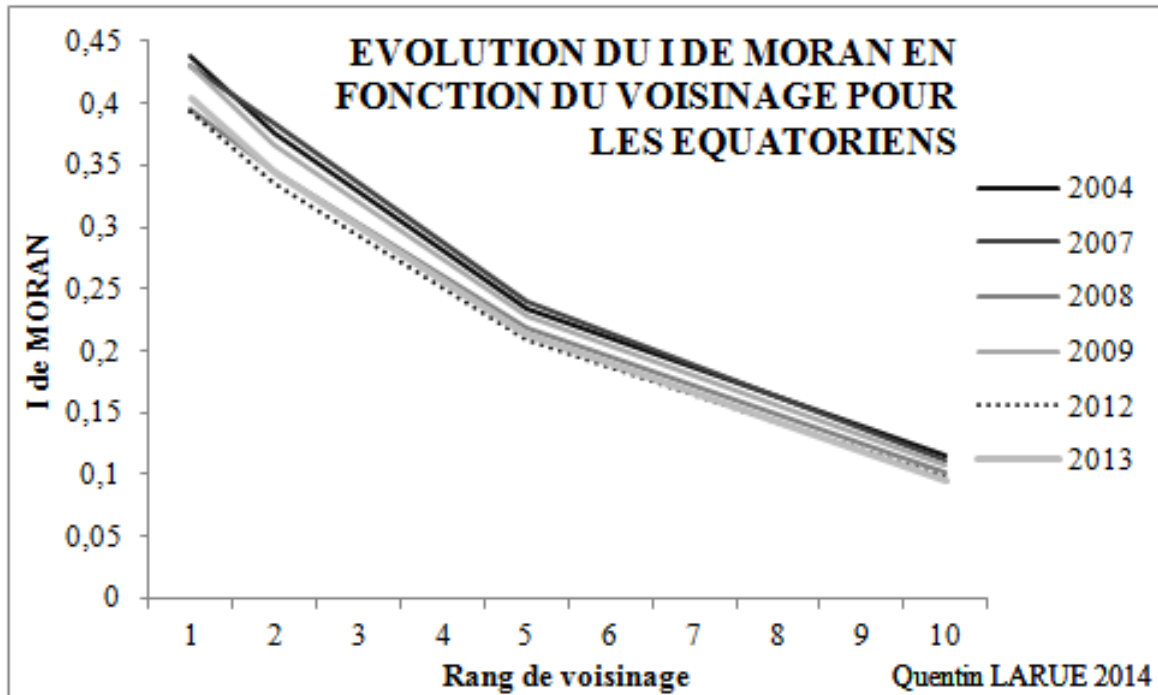


Figure 24: I de MORAN en fonction du voisinage pour les équatoriens

Les poches de concentration ont une association spatiale assez forte localement avec des taux compris entre 0,39 et 0,44 au rang. La structure spatiale se maintient même au niveau régional puisque les valeurs du I de MORAN sont toutes supérieures à 0,2 au rang 5.

la population argentine se caractérise par une occupation du territoire en petites et moyennes poches de concentration comme le laissait penser les valeurs très faibles de ses indices ACL (Cartes 73 et 74). Ces poches se situent sur le littoral méditerranéen avec une poche sur la côte catalane, la côte au nord et au sud d'Alicante, entre Gibraltar et l'Est de Malaga. Nous retrouvons aussi des concentrations à l'Ouest de Madrid et dans les archipels.

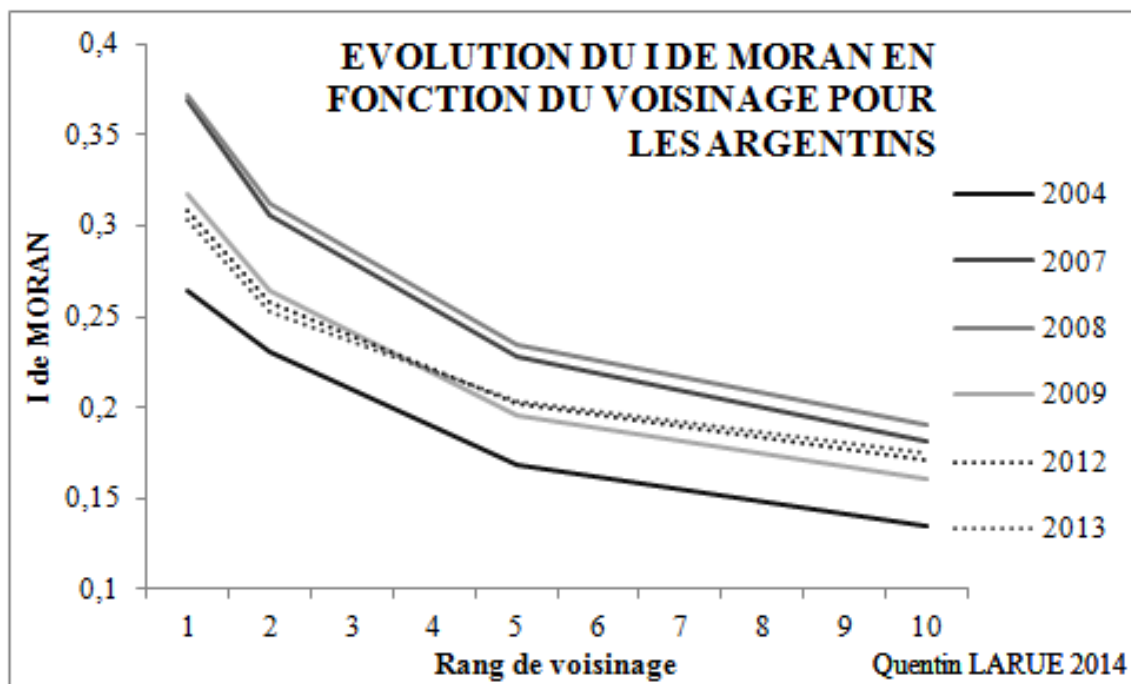


Figure 25: I de MORAN en fonction du voisinage pour les Argentins

Etant donné que les poches de concentration n'évolue quasiment pas sur la période, nous pouvons penser que les variations du I de MORAN au rang 1 sont dues aux évolutions des taux par agrégats. En 2004, l'association spatiale est significative au rang 1 mais plus au rang 5 alors qu'entre 2004 et 2007, l'association est assez forte au rang 1 avec des indices à 0,37 mais surtout elle reste significative à l'échelle régionale car le I de passe pas en dessous de 0,2 même au rang 10. Enfin, entre 2009 et 2013, la structure est moins forte que sur la période précédente mais reste importante puisque les indices sont encore significatifs au rang 5. Il sera plus facile de déterminer l'évolution de la population avec les taux d'évolution.

Nous allons terminer par les deux dernières nationalités : les marocains qui représentent à eux seuls, en moyenne, 72% des ressortissant africains présents en Espagne et les chinois qui représentent 46,6% des asiatiques en Espagne. Les chinois sont, en terme, d'effectifs peu nombreux sur le sol espagnol mais nous avons observé avec les cartes de taux que cette nationalité était la seule à être présente dans tous les espaces où les autres nationalités sont présentes.

La structure spatiale des marocains reprend quasiment celle des ressortissants africains. Nous pouvons aussi attribuer la poche de concentration unique qui s'étend de l'arrière pays de la Catalogne à celui de la communauté de Valence (Cartes 75 et 76).

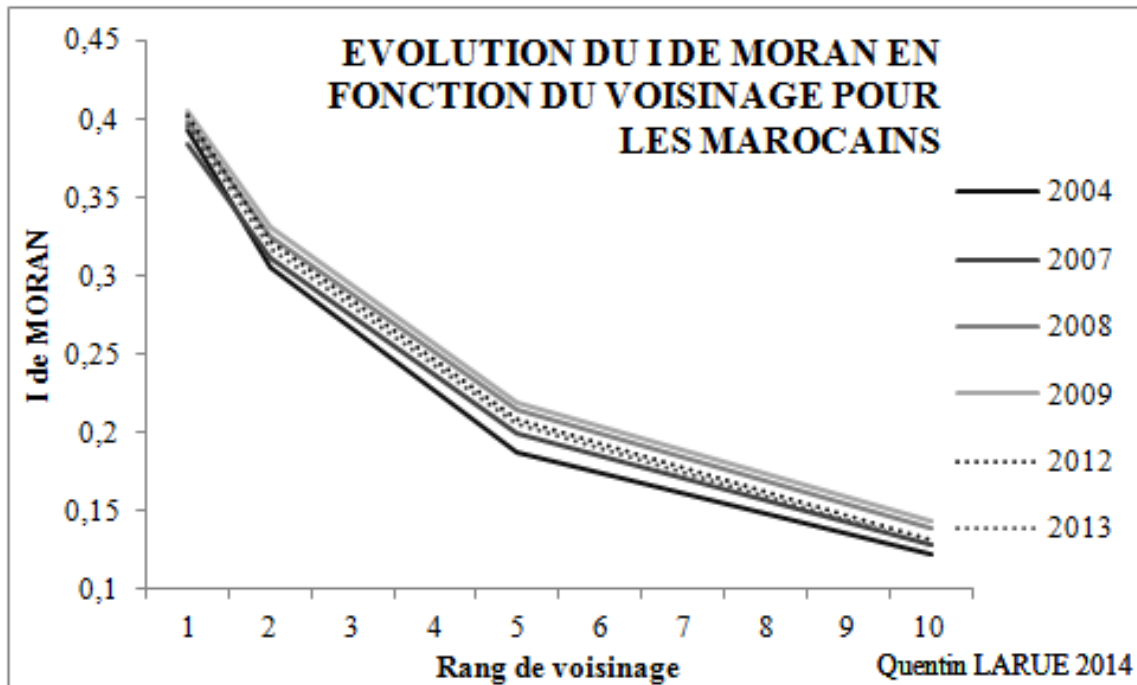


Figure 26: I de MORAN en fonction du voisinage pour les marocains

L'association spatiale au rang 1 est assez forte montrant une forte stabilité de la structure spatiale à l'échelle régionale. Les valeurs de l'indice de MORAN restent légèrement significatives jusqu'au rang 5 qu'à partir de 2007. La structure spatiale n'est donc pas très stable à l'échelle régionale.

Enfin, les zones de concentration de chinois sont bien situées dans quasiment toutes les zones où une ou plusieurs autres nationalités sont concentrées (Cartes 77 et 78). Nous les retrouvons donc logiquement sur le littoral catalan, dans la région de Valence, sur le littoral de la province d'Alicante, celui de Murcia, entre Gibraltar et Malaga et à Madrid. En début de période, l'arrière pays de la Catalogne est caractérisé par une forte hétérogénéité. Cela est sans doute dû à des taux très faibles et qui engendrent une forte variabilité. Il semble aussi que les poches en Catalogne, de Murcia et de Madrid s'étendent. En observant le corrélogramme, nous nous apercevons que l'association spatiale en 2009 dès le rang 1 n'est pas significative et qu'en 2007 et 2008 elle ne l'est qu'au rang 1. L'association est significative à l'échelle locale

et régionale uniquement en 2012 et 2013. La population chinoise a sûrement augmenté de manière importante sur ces deux années.

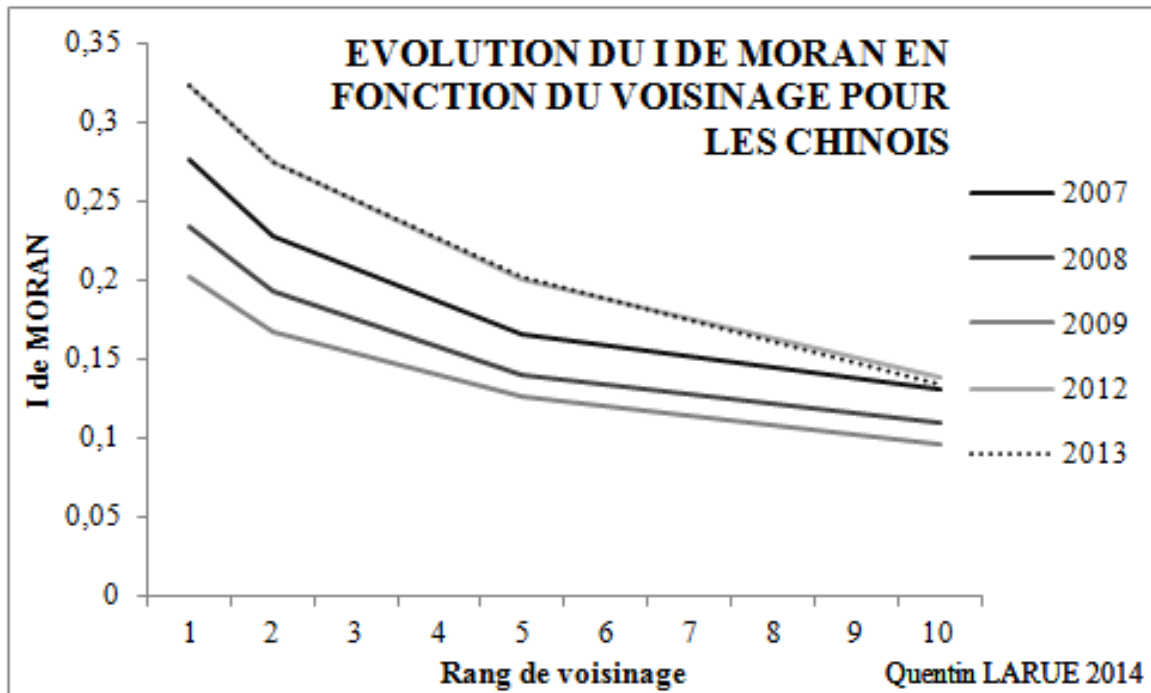


Figure 27: I de MORAN en fonction du voisinage pour les chinois

B) Des espaces de concentration spécifique ?

a) L'indice global d'interaction

Comme nous l'avons observé avec les cartes de taux et d'association spatiale locale, certaines nationalités semblent être en situation de monopole et d'autre en situation de concurrence. Avant de savoir quels sont ces espaces, nous allons calculer l'indice.

Nous devons aussi préciser que les traitements de cette partie sont réalisés à partir de 2004. Nous n'avons à disposition que deux nationalités : les anglais et les allemands. En 2004, sept nationalités sont disponibles.

2004	allemands	anglais	roumains	marocains	colombiens	équatoriens	argentins
allemands		0,0376	0,0043	0,0154	0,0100	0,0117	0,0070
anglais	0,0252		0,0042	0,0161	0,0104	0,0139	0,0078
roumains	0,0024	0,0035		0,0123	0,0072	0,0120	0,0030
marocains	0,0043	0,0067	0,0061		0,0065	0,0148	0,0039
colombiens	0,0047	0,0073	0,0061	0,0111		0,0168	0,0043
équatoriens	0,0029	0,0051	0,0052	0,0130	0,0088		0,0036
argentins	0,0063	0,0104	0,0048	0,0124	0,0082	0,0132	

Tableau 1: Indice xPy pour les nationalités en 2004

Dans un premiers temps, nous constatons que les populations de l'UE (en 2004, les allemands et les anglais seulement) sont globalement présentes dans les mêmes agrégats de communes puisque les indices sont de 0,0252 et 0,0376. Cela signifie, qu'en moyenne, les agrégats où se situe un allemand sont composés aussi de 3,8 % d'anglais et inversement les agrégats où se situe un anglais sont composés de 2,5% d'allemands. Deuxièmement, les équatoriens sont la seule population, avec les marocains, qui ont des proportions toujours supérieures à 1%. Ce sont également ces deux nationalités qui ont des interactions maximales pour toutes les autres hormis celle de l'UE. Pour finir, les argentins sont présents à au moins 1% là où se trouvent

des anglais, des marocains et des équatoriens. C'est la seule nationalité à avoir trois indices quasiment égaux avec trois nationalités différentes.

2007	allemands	anglais	bulgares	roumains	marocains	argentins	boliviens	colombiens	équatoriens	péruviens
allemands		0,0493	0,004	0,0102	0,0189	0,0068	0,0039	0,0091	0,0096	0,0017
anglais	0,0257		0,005	0,011	0,0209	0,0069	0,0039	0,0087	0,0119	0,0011
bulgares	0,0054	0,0129		0,0161	0,0155	0,0037	0,0053	0,0073	0,0122	0,0025
roumains	0,0032	0,0066	0,0037		0,0166	0,003	0,0037	0,0068	0,0101	0,0027
marocains	0,0053	0,0113	0,0032	0,015		0,004	0,0049	0,0065	0,0128	0,0022
argentins	0,008	0,0154	0,0032	0,0113	0,0166		0,0054	0,0078	0,0108	0,0027
boliviens	0,0032	0,0061	0,0032	0,0098	0,0143	0,0038		0,0074	0,0177	0,0041
colombiens	0,0057	0,0105	0,0034	0,0136	0,0144	0,0042	0,0057		0,0133	0,0034
équatoriens	0,0037	0,0088	0,0035	0,0124	0,0174	0,0036	0,0083	0,0081		0,0045
péruviens	0,0027	0,0032	0,003	0,0136	0,0125	0,0037	0,0079	0,0087	0,0187	

Tableau 2: Indice xPy pour les nationalités en 2007

Les indices calculés en 2007 continuent de montrer le fort lien entre les allemands et les anglais même si l'écart entre les deux augmente. Il y a deux fois plus d'anglais là où sont les allemands que d'allemands là où sont les anglais (0,0493 contre 0,0257). Deux nationalités sont très présentes là où les autres se trouvent puisqu'elles ont quasiment que des indices supérieurs à 0,01 (soit 1%) : les marocains et les équatoriens. Ces deux nationalités regroupent aussi les indices maximums avec sept des 10 nationalités retenues en 2007. En 2007, les roumains, qui entrent dans l'Union Européenne, ont des indices qui ont plus que doublé par rapport à 2004. Les bulgares, qui eux aussi sont rentrés dans l'UE en 2007, ont d'ailleurs une interaction très forte avec les roumains (0,0161). Il faut encore souligner la forte interactivité des argentins avec quatre nationalités : les anglais, les roumains, les marocains et les équatoriens.

2008	allemands	bulgares	anglais	roumains	marocains	argentins	boliviens	colombiens	équatoriens	péruviens	chinois
allemands		0,0048	0,0507	0,0134	0,0203	0,007	0,0046	0,0093	0,0094	0,0019	0,0035
bulgares	0,0057		0,0141	0,0215	0,0169	0,0037	0,0061	0,0075	0,0118	0,0029	0,0027
anglais	0,026	0,0061		0,0146	0,0225	0,0068	0,0044	0,0089	0,0115	0,0012	0,0038
roumains	0,0033	0,0045	0,007		0,018	0,003	0,0043	0,007	0,0097	0,003	0,0027
marocains	0,0056	0,004	0,0122	0,0202		0,0041	0,0057	0,0069	0,0123	0,0025	0,0032
argentins	0,0086	0,0039	0,0164	0,0149	0,018		0,0064	0,0083	0,0107	0,003	0,0036
boliviens	0,0034	0,0039	0,0064	0,0131	0,0154	0,0039		0,0079	0,0172	0,0046	0,0041
colombiens	0,006	0,0041	0,011	0,018	0,0159	0,0043	0,0067		0,0129	0,0039	0,0038
équatoriens	0,004	0,0042	0,0095	0,0166	0,0188	0,0037	0,0098	0,0086		0,0051	0,0044
péruviens	0,0029	0,0036	0,0035	0,0177	0,0136	0,0037	0,0091	0,0091	0,0179		0,005
chinois	0,0051	0,0033	0,0106	0,0157	0,0164	0,0043	0,0079	0,0086	0,0149	0,0049	

Tableau 3: Indice xPy pour les nationalités en 2008

Dès 2008, les chinois entrent dans les statistiques et interagissent particulièrement avec les roumains, les marocains et les équatoriens. Les anglais et les allemands ont toujours une forte interaction. Celle qu’avaient les équatoriens avec toutes les autres nationalités prend de moins en moins d’importance car les roumains s’étendent de plus en plus. Les deux nationalités qui dominent en termes d’interaction sont maintenant les roumains et les marocains.

2009	allemands	bulgares	anglais	roumains	marocains	argentins	boliviens	colombiens	équatoriens	péruviens	chinois
allemands		0,005	0,0514	0,0142	0,0218	0,0066	0,0042	0,0093	0,009	0,0021	0,0039
bulgares	0,0058		0,0144	0,0228	0,0181	0,0035	0,0056	0,0076	0,0111	0,0031	0,0031
anglais	0,0261	0,0063		0,0154	0,0242	0,0063	0,0038	0,0085	0,0109	0,0013	0,0041
roumains	0,0034	0,0047	0,0073		0,0195	0,0029	0,004	0,0072	0,0093	0,0033	0,0031
marocains	0,0058	0,0041	0,0127	0,0216		0,0038	0,0053	0,0071	0,012	0,0028	0,0036
argentins	0,0088	0,0041	0,0168	0,0161	0,0192		0,006	0,0084	0,0104	0,0034	0,0041
boliviens	0,0035	0,004	0,0063	0,0139	0,0165	0,0037		0,0081	0,0164	0,005	0,0047
colombiens	0,006	0,0042	0,0108	0,0193	0,0171	0,004	0,0063		0,0123	0,0043	0,0043
équatoriens	0,0041	0,0044	0,0098	0,0177	0,0204	0,0035	0,009	0,0087		0,0056	0,005
péruviens	0,0029	0,0037	0,0035	0,019	0,0146	0,0034	0,0083	0,0092	0,0169		0,0056
chinois	0,005	0,0034	0,0104	0,0168	0,0177	0,004	0,0074	0,0087	0,0144	0,0053	

Tableau 4: Indice xPy pour les nationalités en 2009

En 2009, un changement s’opère. Plus aucune nationalité n’a d’interaction maximale avec les équatoriens. En revanche, les roumains et les marocains affirment leur statut de nationalité qui interagis le plus avec les autres. Trois des cinq nationalités latinos américaines ont une interaction maximale avec les marocains. Cela confirme la forte concurrence entre africains et latinos américains observer dans le chapitre II. Les marocains sont aussi plus présents auprès des anglais et des allemands que les roumains. Cette forte interaction des marocains avec toutes les autres nationalités s’expliquent par la diversité de la localisation des poches de concentration des marocains.

2012	allemands	bulgares	anglais	roumains	marocains	argentins	boliviens	colombiens	équatoriens	péruviens	chinois
allemands		0,0055	0,0524	0,0157	0,0232	0,0049	0,0031	0,0072	0,0065	0,0017	0,0043
bulgares	0,0061		0,0153	0,0257	0,0195	0,0027	0,0041	0,0061	0,0078	0,0025	0,0036
anglais	0,0259	0,0068		0,0172	0,0263	0,0045	0,0027	0,0064	0,0081	0,0011	0,0044
roumains	0,0035	0,0051	0,0076		0,0209	0,0022	0,003	0,0057	0,0066	0,0027	0,0036
marocains	0,0058	0,0044	0,0132	0,0238		0,0028	0,0041	0,0056	0,009	0,0024	0,0041
argentins	0,0088	0,0043	0,0163	0,0178	0,02		0,0047	0,0068	0,0076	0,003	0,0048
boliviens	0,0033	0,0039	0,0057	0,0146	0,0174	0,0028		0,0066	0,0115	0,0043	0,0055
colombiens	0,0058	0,0044	0,0104	0,0208	0,0179	0,003	0,005		0,0089	0,0038	0,0051
équatoriens	0,0041	0,0045	0,0105	0,0192	0,023	0,0027	0,007	0,0071		0,0046	0,0057
péruviens	0,0028	0,0037	0,0035	0,02	0,0152	0,0027	0,0065	0,0076	0,0115		0,0063
chinois	0,0047	0,0035	0,0098	0,0184	0,0182	0,0029	0,0058	0,0071	0,01	0,0044	

Tableau 5: Indice xPy pour les nationalités en 2012

2013	allemands	bulgares	anglais	roumains	marocains	argentins	boliviens	colombiens	équatoriens	péruviens	chinois
allemands		0,0055	0,0537	0,0157	0,0234	0,0044	0,0029	0,0066	0,0057	0,0017	0,0045
bulgares	0,0059		0,0159	0,0252	0,02	0,0024	0,0038	0,0056	0,0068	0,0023	0,0037
anglais	0,0254	0,007		0,017	0,0267	0,0041	0,0025	0,0059	0,0072	0,001	0,0045
roumains	0,0033	0,0049	0,0075		0,0211	0,002	0,0028	0,0052	0,0057	0,0025	0,0039
marocains	0,0054	0,0043	0,013	0,0232		0,0025	0,0039	0,005	0,008	0,0021	0,0041
argentins	0,0081	0,0042	0,0161	0,0174	0,0202		0,0044	0,0061	0,0064	0,0026	0,0048
boliviens	0,003	0,0037	0,0056	0,0141	0,0176	0,0025		0,0059	0,0099	0,0037	0,0056
colombiens	0,0054	0,0042	0,0102	0,0204	0,0179	0,0027	0,0046		0,0074	0,0033	0,0052
équatoriens	0,0039	0,0044	0,0106	0,0189	0,024	0,0024	0,0065	0,0063		0,0039	0,0057
péruviens	0,0028	0,0036	0,0036	0,0195	0,0151	0,0024	0,0059	0,0067	0,0093		0,0064
chinois	0,0045	0,0035	0,0095	0,0185	0,0181	0,0026	0,0053	0,0063	0,0083	0,0039	

Tableau 6: Indice xPy pour les nationalités en 2013

En comparant les indices de 2009, 2012 et 2013 (tableau 4, 5 et 6). Nous constatons que les indices maximaux se regroupent toujours entre les deux mêmes nationalités : les roumains et les marocains. A partir de 2012, il y a un changement marquant : les anglais, qui avaient une interaction maximale avec les allemands, ont maintenant leur plus forte interaction avec les marocains. Entre 2012 et 2013, les interactions maximales restent les mêmes entre toutes les nationalités.

Sur l'ensemble de la période (2004/2013 pour cette partie), deux phénomènes sont à retenir. D'abord, une forte baisse d'interactivité entre les équatoriens et les autres nationalités. Ensuite l'augmentation de l'interactivité avec les roumains montrant leur diversité de localisation.

Ces indices nous permettent de mettre en avant la concurrence de nationalités mais sans pour autant nous en montrer l'étendue. De plus, un indice faible ne veut pas dire qu'il n'y a pas de concurrence mais juste qu'elle doit être très localisée.

b) Des classifications révélatrices

La CAH de 2004 met en avant des nationalités en concurrence et d'autres en situation de monopole (Carte 79). Les allemands et les anglais sont localisés dans les mêmes agrégats de communes et sont fortement surreprésentés. Ils sont très présents dans la province d'Alicante, à l'Est de Murcia, au Nord d'Almeria et sur le littoral andalou à l'Est et à l'Ouest de Malaga. La classe en violet représente la surreprésentation la plus forte alors que la bleue est caractérisée par une surreprésentation allemande et une forte présence d'anglais. Cette classe est aussi très présente dans les archipels. On ne peut parler réellement de concurrence entre ces deux nationalités puisque leurs ressortissants sont présents en Espagne pour passer une retraite paisible. Les argentins, que nous avons décrits comme ayant une forte interaction avec les nationalités de l'UE, sont en effet très présents dans les zones de vie de ces nationalités. C'est la troisième population la plus surreprésentée dans la classe violette et bleue.

Deux nationalités sont en situation de monopole en 2004 : les marocains et les roumains. Ils ont chacun deux classes qui caractérisent une surreprésentation moyenne et une autre très forte. Les marocains, en vert, sont localisés en Catalogne, dans la vallée de l'Ebre à l'Est de Logroño, à l'Ouest de Madrid et une poche de monopôle extrême encore plus à l'Ouest. Cette poche se situe autour du lac artificiel formé par le barrage de Valdecañas. Ce lac est entouré de complexes hôteliers hauts de gamme et d'exploitations agricoles. Cette poche, qui reste sur toute la période, peut faire penser à une filière migratoire spécifique pour ce lieu. Les roumains, (en couleur jaune, carte 79), sont surreprésentés au Sud Est de Madrid et dans sa périphérie ainsi qu'au nord de la communauté de Valence. Il y a, pour l'instant, peu d'agrégats de communes où les roumains sont en situation de monopole importante.

Terminons par la seule population étant en situation de forte concurrence. Il s'agit des équatoriens avec les marocains (couleur gris claire). Cette classe est uniquement présente dans la province de Murcia montrant la forte concurrence entre ces populations dans les secteurs du tourisme et de l'agriculture. Les équatoriens sont aussi en situation de monopole mais avec un écart à la moyenne plus faible que les roumains ou les marocains (+2 écart type). Cette classe, en gris foncé, occupe deux espaces bien distincts : les zones agricoles dans les provinces d'Alicante et de Murcia et les grands centres urbains comme Madrid, Barcelone, Valence, Alicante et Murcia. Les équatoriens doivent avoir plusieurs spécialités leur permettant de

travailler dans les secteurs du tourisme, de l'agriculture mais aussi des services à la personne très demandés dans les villes.

En 2007, l'entrée dans les statistiques des roumains, des bulgares, des boliviens et des péruviens bouleverse quelque peu les rapports de force entre les nationalités (Carte 80). Les deux classes de surreprésentation des roumains sont toujours présentes mais celle caractérisant la très forte situation de monopole s'est étendue. La zone avec quelques agrégats au Sud de Madrid est devenue une zone verticale très longue. La zone au nord de la communauté de Valence, qui montrait une moyenne surreprésentation, est maintenant une zone de monopole. Les bulgares sont, dès qu'ils sont présents dans un agrégat, en situation de monopole (couleur orange). C'est le cas dans les quatre principales poches formant une diagonale entre le Nord Ouest de Valladolid et le Nord d'Alicante. Ces zones sont uniquement occupées par les bulgares et nous font donc penser à l'emprise spatiale de filières migratoires venant de Bulgarie.

Nous remarquons aussi que les classes de surreprésentation des équatoriens (en dégradé de gris) ont disparu ainsi que la classe de présence au dessus de la moyenne des marocains (vert clair). Il semble que les équatoriens aient souffert de l'arrivée de nouvelles nationalités Latino-Américaines. Ils sont cependant très présents dans la classe verte foncée (+ 2 écart type) qui montre une forte surreprésentation des marocains. Nous retrouvons donc cette classe dans les agrégats de la province de Murcia où les équatoriens étaient nombreux en 2004. Elle apparaît aussi de façon importante sur la Costa Brava et sur l'île de Majorque dans les Baléares.

Les nationalités de l'Union Européenne, et notamment celles que nous allons appeler d'Europe de l'Ouest (allemands et anglais), sont toujours en situation de monopôle dans les mêmes zones qu'en 2004. Même si le profil global de cette classe ne change pas, il faut remarquer que les argentins et les chinois sont aussi présents de manière significative (+2 écart type). Notamment les argentins qui forment, avec les allemands et les anglais, une classe dans laquelle ces trois populations sont représentées de manière quasiment équivalente (couleur bleu clair). Cette classe est très présente sur tout le littoral méditerranéen entre la province d'Alicante et l'extrême Sud de l'Andalousie à part les agrégats déjà occupés par une autre classe.

Pour finir, en 2007, tous les centres urbains appartiennent aux profils moyens.

Entre 2008 et 2012, les profils restent les mêmes (Cartes 81, 82 et 83). Nous retrouvons les profils de la surreprésentation des roumains, celui du monopole des bulgares et celui de la surreprésentation allemande accompagnée d'une forte présence anglaise de 2004. Deux nouveaux profils apparaissent : le premier, en couleur rouge, qui met en avant une surreprésentation des anglais avec une forte présence des allemands et le second, en vert, qui est caractérisé par une prédominance des marocains accompagné d'une présence légèrement au dessus de la moyenne de toutes les nationalités latino américaines.

La structure spatiale des roumains et des bulgares reste identique à 2007. En 2009, celle des bulgares semble se réduire mais dès 2012, ces deux populations reprennent des agrégats de communes aux autres profils et notamment à celui des marocains. En effet, en 2008, le profil vert s'étend dans plusieurs zones : Madrid et sa banlieue Ouest, autour de Logroño et notamment à l'Est, une bonne partie de la province de Murcia et en Catalogne. Mais à partir de 2009, ces profils occupent moins d'agrégats et surtout les grandes poches se réduisent comme celle de la banlieue madrilène et de Catalogne. En 2012, c'est la poche de la province de Murcia qui se rétracte et les autres poches se réduisent toujours par l'avancé des roumains.

A partir de 2008, le profil de surreprésentation extrême des nationalités d'Europe de l'Ouest n'existe plus. Il s'est scindé en deux profils mettant en avant chacun une nationalité. En rouge, nous avons celui de la surreprésentation des anglais et d'une forte présence des allemands et en bleu, l'inverse. Cependant, la surreprésentation est moins forte pour le profil bleu et surtout une troisième population est représentative : les argentins avec +1,5 écart type. Le profil rouge ne forme pas de grande poche mais est localisée dans quelques agrégats de communes qui eux sont situés dans des poches du profil bleu bien plus grande. Entre 2008 et 2012, les agrégats caractérisés par une surreprésentation des anglais restent les mêmes mais les poches d'agrégats du profil bleu, quant à elles, vont se réduire elles aussi se réduisent par l'avancé des roumains (nous distinguons des agrégats ayant le profil jaune pâle en contact avec les bleus). Seuls les archipels résistent et conservent une forte présence d'agrégats ayant le profil bleu.

En 2013, de nombreux changements s'opèrent (Carte 84). Comme nous l'avons observé avec les cartes de taux d'évolution des ensembles continentaux, 2013 est l'année où tous les ensembles semblent diminuer sur tout le territoire.

Dans un premier temps, nous constatons que la classe bleue de surreprésentation des allemands est remplacée par une autre classe de surreprésentation des anglais mais cette fois les allemands ne sont pas les seuls en plus à être représentatif. Les argentins et les chinois complètent cette classe qui prend la couleur rose. Les deux nouvelles classes qui représentent les nationalités d'Europe de l'Ouest en rouge et en rose, ne couvrent plus la quasi-totalité du littoral entre Alicante et Gibraltar comme le faisaient les classes rouge et bleu en 2012. En 2013, elles sont uniquement présentes dans quelques agrégats contigus. Elles sont principalement sur le littoral et occupent tous les agrégats au Nord Est d'Alicante.

Deuxièmement, la rétractation des poches de la classe verte (surreprésentation des marocains accompagnée d'une présence au-dessus de la moyenne des nationalités Latino-Américaines), que nous avons observée entre 2008 et 2012, continue. Seules les poches de Murcia, de la vallée de l'Ebre, de la grande banlieue à l'Ouest de Madrid et la poche autour du lac de Valdecañas persistent.

Même la poche verticale de monopole des roumains au Sud de Madrid se réduit. Cependant la structure globale des deux classes de surreprésentation des roumains reste la même tout comme celle des bulgares.

Nous pouvons comparer les deux CAH obtenue avec les ensembles continentaux et les nationalités. Nous constatons une forte ressemblance entre les deux. Des différences existent puisque nous avons sélectionné des nationalités de chaque ensemble. Nous pouvons quand même remarquer que les grosses poches de surreprésentation de bulgares ne ressortent pas dans les classes de surreprésentation des citoyens de l'UE. Cela semble normal puisque la classification va plutôt mettre en avant les nationalités comme les roumains qui ont des taux maximum par agrégats bien supérieurs que les bulgares (21, 8 pour les bulgares contre 45,6 pour les roumains).

C) Quelles stratégies face à la crise ?

En étudiant les évolutions des différentes nationalités, nous allons pouvoir mieux cibler les populations qui ont le plus subi la crise économique de 2008 et celles qui sont restées malgré un contexte économique très tendu.

Nous avons vu que les nationalités de l'Union Européenne commençaient à quitter le pays en 2012 et que ces départs se sont accélérés en 2013. Nous avons aussi émis l'hypothèse suivante : étant donné que les populations de l'Union Européenne présentes en Espagne sont soit des populations aisées soit des populations venant pour le travail, nous pouvions penser que les départs sont quasi exclusivement causés par ces populations comme les roumains ou les bulgares.

Les taux d'évolution des allemands (Cartes 85 et 86) nous montrent que le déclin de cette population commence réellement entre 2012 et 2013 et que toutes les zones où elle était présente sont touchées. Certains signes de cette diminution apparaissent même entre 2009 et 2012. La côte catalane et le Sud de Valence commencent à diminuer. Certes les taux sont inférieurs à -25% mais ces zones étaient en perpétuelle augmentation depuis 1998. Entre 2012 et 2013, la population allemande diminue de -7,6%.

L'évolution de la population anglaise suit la même trajectoire que celle des allemands (Cartes 87 et 88) La forte croissance dans la bande littorale méditerranéenne entre 1998 et 2007 est suivi par une période d'augmentation plus modérée entre 2007 et 2009. Les premiers signes de diminution apparaissent aussi entre 2009 et 2012. La bande littorale se "mitte" d'agrégats aux taux légèrement négatifs mais globalement le nombre d'anglais continue de croître. C'est encore entre 2012 et 2013 que la diminution de la population intervient (-3,2%) et touche toute la bande littorale. Elle se constitue à présent en majorité d'agrégats aux taux négatifs et est "mitée" par des taux légèrement positifs.

Comme nous le pensions, la très forte augmentation de la population de l'UE est due à l'augmentation massive des roumains sur tout le territoire espagnol (Cartes 89 et 90). Des régions sont même caractérisées par de grandes poches d'émergence de cette population comme l'Andalousie ou la Galice. Entre 2008 et 2012, nous notons un ralentissement de l'augmentation. Les taux sont quasiment tous inférieurs à +25%. C'est entre 2012 et 2013 que la chute commence. Toute l'Espagne est globalement touchée. La population roumaine

diminue de - 3% mais l'effectif global est encore impressionnant avec 870 000 ressortissants en moins?

Pour finir, la logique d'évolution est la même pour les bulgares (Carte 91). Entre 2009 et 2012, des taux négatifs commencent à apparaître mais c'est encore entre 2012 et 2013 que la population bulgare recule en terme numérique avec le départ de 7500 personnes. Notre hypothèse est donc fautive. Toutes les nationalités de l'Union Européenne sont en diminution à partir de 2012 et en proportion ce sont les allemands qui ont le plus quitté l'Espagne. Il y a un temps de latence de quatre ans entre le début de la crise en 2008 et la diminution de ces populations. Il est possible que le statut de ressortissant de l'UE leur permettent de pouvoir rester plus longtemps.

Les nationalités Latino-Américaines semblaient commencer à diminuer assez rapidement après 2008. Il est cependant possible que toutes n'aient pas la même stratégie d'évolution et que certaines soient en décalage par rapport aux autres.

Les argentins évoluent de manière assez lente ou n'évoluent pas (Cartes 92 et 93). C'est le cas entre 2004 et 2008 avec des régions majoritairement déficitaires et d'autres où les taux sont positifs. La Galice est marquée par des départs massifs alors que la bande littorale méditerranéenne accueille des argentins. A partir de 2008, la population argentine diminue. Toute la bande littorale est majoritairement composée d'agrégats négatifs. Cette diminution s'accélère à partir de 2009 où très peu d'agrégats restent positifs. Entre 2012 et 2013, 10 % des argentins encore présents quittent le pays.

Les colombiens ont une évolution particulière (Cartes 94 et 95). D'abord en diminution entre 2004 et 2007 dans des zones où les étrangers sont nombreux comme la province de Murcia ou la région de Madrid. Il est important de prendre en compte l'importance des vagues de naturalisation qui vont permettre à 38 000 colombiens de prendre la nationalité espagnole. La population de nationalité colombienne va augmenter une nouvelle fois entre 2007 et 2009. Les régions en diminution passent dans une dynamique d'augmentation tandis que la Catalogne, la vallée de l'Ebre et le Pays Basques continuent de croître depuis 2004. L'augmentation globale est de courte durée car, dès 2009, toutes les régions où les colombiens étaient présents sont en diminution. Elle se poursuit entre 2012 ou 2013 avec - 9,6 %.

Les équatoriens aussi ont une particularité (Cartes 96 et 97). Ils sont en diminution pendant toute la période. Entre 2004 et 2007, ils diminuent dans toute la région Murcia et de Madrid. Il faut encore nuancer cette diminution car les équatoriens sont la population ayant le plus grand nombre de naturalisation sur cette période avec quasiment 60 000 naturalisés. Dès 2009, toutes les zones de présence des équatoriens sont touchées et entre 2012 et 2013, plus de 14% ont quitté l'Espagne.

Les péruviens apparaissent dans les statistiques un an avant la crise. Entre 2007 et 2009, ils sont en forte croissance (Carte 98). Les zones du Pays Basque, de Madrid de Murcia et le littoral méditerranéen ont des taux souvent supérieurs à 50% d'augmentation. Encore une fois, à partir de 2009 les taux d'évolution passent dans le négatif dans toutes les régions. Entre 2012 et 2013, 10,2% des péruviens restant sont partis d'Espagne.

Enfin, décrivons l'évolution des boliviens (Carte 99). Ils évoluent très fortement entre 2007 et 2008 dans la région de Murcia, en Catalogne, au Pays Basque et dans la région de Madrid. La population bolivienne ne déroge pas à la règle : ils commencent à globalement diminuer dès 2008. Entre 2008 et 2013, le nombre de boliviens est toujours en baisse et la dernière année, - 6,6% des boliviens restants ont quitté l'Espagne.

Globalement, les nationalités Latino-Américaines réagisse rapidement au nouveau contexte économique. Nous avons observé une diminution à partir de 2009 pour l'ensemble continental mais nous avons pu déterminer les nationalités qui décliner avant cette date. Sur cinq nationalités, trois commencent à diminuer avant 2009 : les argentins en 2008, les boliviens aussi et les équatoriens dès 2004. Ces trois nationalités sont les moins importantes des cinq. Les colombiens et les péruviens, qui diminuent en 2009, contribuent bien plus à la population totale d'où la baisse globale en 2009.

Attachons-nous à décrire l'évolution des marocains (Cartes 100 et 101) et de comparer avec celle des africains. Nous avons observé une stagnation des taux d'évolution mais jamais de diminution. Entre 2004 et 2009, les taux sont forts notamment sur tout le littoral méditerranéen, la région de Madrid, la vallée de l'Ebre, le Pays Basques et les archipels. Ils commencent à stagner entre 2009 et 2012 puis l'évolution est quasiment égale à 0% entre 2012 et 2013. Des zones comme la Catalogne ou la région de Madrid sont très "mitées" par des agrégats aux taux légèrement négatifs. Les marocains ont sans doute continué

d'augmenter même après la crise à cause, (ou grâce) au départ massif des nationalités Latino-Américaines. Entre 2009 et 2013, le nombre de marocains a augmenté de 10%. La tendance générale tend quand même vers une stagnation mais le contexte économique est de plus en plus rude et nous pouvons penser qu'en 2014 le nombre de marocains diminue.

Nous allons terminer par les chinois (Carte 102). Nous n'avons pas étudié l'ensemble continental d'Asie car il ne rentrait pas dans les critères de significativité. Cependant, les chinois, eux entre dans les critères de sélections des nationalités. Entre 2007 et 2009, ils augmentent fortement dans toutes les zones peuplées d'Espagne (Carte 2). Entre 2009 et 2012, les taux diminuent mais restent positifs et le nombre d'agréats où les chinois s'installent pour la première fois sont plus nombreux. Entre 2012 et 2013, les zones de taux positifs se réduisent mais d'autres continuent de rester présentes : la région de Madrid ou autour de Murcia. Depuis le début de la crise, les chinois sont la population qui a le plus augmenté avec une hausse de 44%.

La crise économique semble être le déclencheur majeur de la diminution du nombre d'étrangers. Les premiers à avoir quitté l'Espagne sont les nationalités Latino-Américaines. Elles ont réagi de manière rapide au nouveau contexte économique. Les seconds sont les nationalités de l'Union Européenne. En 2012, toutes diminuent et même les roumains qui étaient devenus en 2007 la première nationalité, sont en baisse. Les marocains profiteront peut-être de cette baisse pour redevenir la première nationalité mais l'évolution sur ces dernières années tend vers une stagnation voir une diminution. La seule nationalité qui semble résister sont les chinois. Leur implication dans tous les secteurs économiques leur permet de minimiser les risques et de ne pas trop souffrir de la crise.

CONCLUSION

L'utilisation des méthodes de l'analyse spatiale a permis de mettre en évidence les poches de concentration des principales nationalités ainsi que les zones de concurrence. Nous avons aussi réussi à déterminer les évolutions des différentes nationalités. En général, sur toute la période, les régions où se concentrent les étrangers sont souvent les mêmes : la région de Madrid, Logroño et la vallée de l'Ebre, tout le littoral méditerranéen, la province de Murcia et les archipels.

Au fil du temps, deux nationalités se distinguent par une emprise spatiale très étendue mais aussi par des interactions différentes. Les roumains deviennent la première nationalité présente sur le territoire espagnol et leurs interactions sont fortes avec toutes les autres nationalités. Cependant, aucun profil de nos classifications ne montre une concurrence entre les roumains et une autre population. En revanche, les marocains interagissent fortement avec les nationalités latinos américaines notamment dans les communautés autonomes de Catalogne et de Murcia et à l'Ouest de Madrid.

Les évolutions diffèrent aussi. Les nationalités latinos américaines commencent à quitter le pays de manière générale en 2009 mais les équatoriens régressent à partir de 2005 et les argentins et les boliviens en 2008. Chaque nationalité doit avoir des caractéristiques particulières concernant leur secteur d'activité privilégié et la façon dont elles s'installent en Espagne.

Il était difficile de déterminer les caractéristiques de chaque nationalité et cela n'était pas le but. Notre travail se place donc en aval d'autres travaux qui eux peuvent se focaliser sur une région et une ou plusieurs nationalités afin d'apporter des éléments d'explications les concernant.

Un des objectifs de cette étude était de montrer l'émergence de nouvelles filières migratoires spécifiques. Cet objectif n'a pas pu être atteint à cause de la nature même de la base de données. Déterminer l'émergence d'une filière requiert un accès exhaustif à toutes les nationalités quelque soit leur effectif. Or, l'INE met à disposition uniquement les nationalités les plus représentatives pour chaque année. Une seule nationalité peut nous permettre d'envisager une filière construite depuis le pays de départ : les bulgares. En effet, ils se situent

dans des zones dépourvues d'étrangers. Leur enregistrement est disponible dès 2007 mais à cette date, la structure spatiale finale est déjà formée.

Nous pouvons nous demander si dans les zones de concurrence, les nationalités se partagent vraiment les mêmes secteurs d'activité. Dans une communauté autonome comme celle de Murcia, où les activités agricoles, touristiques et de construction sont très présentes, chaque nationalité peut être spécialisée dans chaque secteur d'activité. Ainsi, il serait, peut être, plus pertinent d'évoquer une complémentarité plutôt qu'une concurrence.

Il nous a semblé intéressant de nous attacher au ressenti des espagnols par rapport à l'immigration. En 2012, une enquête réalisée sur 2471 personnes par le CIS (Centro de Investigaciones Sociológicas) montre que l'immigration est considérée comme un problème mineur par les espagnols interrogés. Seulement 1,1% considèrent l'immigration comme le principal problème existant en Espagne. Or, 67,5% pensent qu'il s'agit de la pauvreté, 15,5 % des problèmes économiques et 6,7 % de la classe politique.

Pour finir, évoquons la récente proposition de loi qui limiterait l'avortement. Elle n'autoriserait l'IVG qu'en cas de viol, de danger pour la mère ou de malformation du fœtus. Dans un contexte où la natalité espagnole reste basse et où la population totale diminue à cause du départ massif des étrangers, cette loi semblerait être prévue pour relancer la natalité. Mais à quel prix ?

Nous ne sommes qu'au début du déclin de la population espagnole qui se préoccupe d'avantage du contexte économique que démographique. Les prochaines années devraient permettre de savoir si le départ des étrangers est durable ou s'il est juste conjoncturel.

TABLES DES FIGURES

Figure 1: Solde migratoire en Espagne entre 1962 et 1997	26
Figure 1: Nombre d'étrangers en Espagne entre 1998 et 2013	33
Figure 2: Composantes du solde migratoire	35
Figure 3: Accroissement de la population et ses composantes	36
Figure 4 : Nombre d'étrangers par continents	37
Figure 5: Comparatif entre agrégats de communes et communes.	40
Figure 1: Indice de Concentration DELTA (Continents).....	44
Figure 2: Indice de Regroupement ACL.....	46
Figure 3: I de MORAN en fonction du voisinage pour les ressortissants africains	52
Figure 4: I de MORAN en fonction du voisinage pour les Latino-Américains	53
Figure 5: I de MORAN en fonction du voisinage pour les citoyens de l'UE	54
Figure 6: Indice xPy avec les ressortissants africains	57
Figure 7: Indice xPy avec les Latino-Américains	58
Figure 8: Indice xPy avec les citoyens de l'UE.....	59
Figure 1: Indice DELTA pour les nationalités	68
Figure 2: Indice ACL pour les nationalités.....	70
Figure 3: I de MORAN en fonction du voisinage pour les allemands	75
Figure 4: I de MORAN en fonction du voisinage pour les anglais	76
Figure 5: I de MORAN en fonction du voisinage pour les roumains	77
Figure 6: I de MORAN en fonction du voisinage pour les bulgares.....	78
Figure 7: I de MORAN en fonction du voisinage pour les Boliviens.....	79
Figure 8: I de MORAN en fonction du voisinage pour les péruviens.....	80
Figure 9: I de MORAN en fonction du voisinage pour les colombiens	80
Figure 10: I de MORAN en fonction du voisinage pour les équatoriens	81
Figure 11: I de MORAN en fonction du voisinage pour les Argentins	82
Figure 12: I de MORAN en fonction du voisinage pour les marocains	83
Figure 13: I de MORAN en fonction du voisinage pour les chinois	84

TABLES DES FORMULES

Formule 1: Indice de concentration DELTA (APPARICIO, 2000, p. 9)	44
Formule 2: Indice de regroupement (APPARICIO, 2000, p.10)	46
Formule 3: Indice d'interaction xPy (APPARICIO, 2000, p.9)	57

TABLES DES TABLEAUX

Tableau 1: Indice xPy pour les nationalités en 2004	85
Tableau 2: Indice xPy pour les nationalités en 2007	86
Tableau 3: Indice xPy pour les nationalités en 2008	86
Tableau 4: Indice xPy pour les nationalités en 2009	87
Tableau 5: Indice xPy pour les nationalités en 2012	88
Tableau 6: Indice xPy pour les nationalités en 2013	88

BIBLIOGRAPHIE

ANSELIN L.; 1995; « Local Indicators of Spatial Association-LISA »; *Geographical Analysis*, Vol 27, N°2; p. 93-115.

ANSELIN L.; 2003; « An Introduction to Spatial Autocorrelation Analysis with GeoDa »; 20 p.

APPARICIO P. ; 2000 ; « Les indices de ségrégations résidentielle : un outil intégré dans un système d'information géographique » ; *Cybergeo : European Journal of Geography* ; 20 p.

BARBANCHO G. ; 1980 ; « Los movimientos migratorios interregionales en España desde 1960 » ; *Papeles de Economía Española* ; p. 240-266.

BABY-COLLIN V. & Al. ; 2009 ; « Migrants andins en Espagne : ruptures et continuités d'une géographie économique de l'immigration » ; *Méditerranée*, N°113 ; CORTES G. & MIRET N. ; p. 41-53.

BABY-COLLIN V., CORTES G. & MIRET N.; 2009; « Les migrants andins en Espagne. Inscription spatiales et repérage de filières » ; *Mélanges de la Casa de Velazquez* ; p. 115-140.

BARON-YELLES N. ; 2009 ; « Atlas de l'Espagne, une métamorphose inachevée ? » ; *Autrement* ; 79 p.

COLEMAN D. A. ; 2004 ; « Le rôle majeur de la migration dans le processus démographiques » ; *Démographie : analyse et synthèse*, V *Histoire du peuplement et prévision*, Chap.67, INED ; p.33-69.

CORNELIUS A.W.; 1994; « Spain : The uneasy transition from labor exporter to labor importer » ; *Controlling immigration: a global perspective*; 362 p.

DE TAPIA S. ; 2012 ; « Dimensions transnationales et culturelles des migrations turques en Europe » ; *Assoc.Multitudes, Multitudes*, N°49 ; p. 62-75

DEBRAT JM. ; 2007 ; « Les migrations, leur impact sur le développement et l'impact du développement sur les migrations » ; *Revue d'économie du développement*, vol.21 ; p.211-214.

DOIGNON Y. ; 2011 ; « La Méditerranée : quels maillage territoriaux ? » ; *Master 2 en Géographie, sous la direction d'Isabelle WIDMER, Aix en Provence* ; 124 p.

DREYFUS-ARMAND G. ; 2002 ; « L'émigration espagnole durant la période franquiste » ; *Espagne, pays de migrations, Migrants, N°21*, 105 p.

FAUS-PUJOL MC. ; 1996 ; « Un demi-siècle de migrations internes en Espagne » ; *Espace, population, sociétés* ; p. 111-120.

GABRIELLI L. ; 2011 ; « La construction de la politique d'immigration espagnole : ambiguïtés et ambivalences à travers le cas des migrations ouest-africaines » ; *Thèse de doctorat en Science politique, sous la direction de Daniel C. BACH, Bordeaux* ; 479 p.

GUBERT F. ; 2010 ; « Pourquoi migrer ? Le regard de la théorie économique » ; *La découverte, Regards croisés sur l'économie, N°8* ; p. 96-96.

GUILMOTO C.Z. & OLIVEAU S.; 2007; « Sex Ratio Imbalances among Children at Micro-Level: China and India Compared », *Population Association of America, 2007 Annual Meeting*.

GUILMOTO C.Z. & SANDRON F. ; 1999 ; « Approche institutionnelle de la migration dans les pays en développement » ; *Économie rurale, N°252* ; p.47-54.

GUILMOTO C.Z. & SANDRON F. ; 2000 ; « La dynamique interne des réseaux migratoires dans les pays en développement » ; *Population, N°55* ; p.105-136.

GUILMOTO C.Z., OLIVEAU S., CHASLES V., DELAGE R. & VELLA S. ; 2004 ; « Mapping out social change in south India. A geographic information system and its applications » ; *Pondy Papers in Social Sciences, French Institute of Pondicherry* ; 117 p.

HALLU R. ; 2005 ; « Padrón et Censo, bases de la démographie en Espagne » ; *Courrier des statistiques, N°115* ; p ; 19-26.

HERAN F. ; 2002 ; « Immigration, marché du travail, intégration » ; *Commissariat Général du Plan* ; 394p.

HUGON P. ; 1993 ; « L' « Homo africanus » est-il irrationnel ? » ; *Cahier des Sciences Humaines : Trente ans (1963-1992)* ; 4 p.

INNOCENT L. ; 2011 ; « Ségrégation socio spatiale et accessibilité aux transports en commun sur la ville de Marseille » ; *Master 1 de géographie, Sous la direction de Frédéric Audard et Sébastien Oliveau, Aix en Provence* ; 97 p.

LARRAMONA G. ; 2013 ; « Espagne : l'émigration des immigrés » ; *Population, Vol.68* ; p. 249-271.

LAVASTRE P.; 2004; «Valladolid et ses élites. Dynamique sociale et croissance urbaine en Vieille-Castille (des années 1840 à la fin du XIX^e Siècle) » ; *Mélanges de la Casa de Velazquez, 34-1* ; 400 p.

LEE E. S.; 1966; « A Theory of Migration »; *Demography, Vol.3, N°1*; p.47-57.

LE GALLO J. ; 2000 ; « ECONOMETRIE SPATIALE, 1. Autocorrélation spatiale » ; 45 p.

LE GALLO J. ; 2002 ; « Econométrie spatiale : l'autocorrélation spatiale dans les modèles de régression linéaire » ; *La Doc. Française, Economie & prévision, N°155* ; p. 139-155.

LOPEZ SALA AM. ; 2002 ; « La transition migratoire espagnole et sa politique » ; Espagne, pays de migration, *Migrance N°2* ; p. 132-139.

LOPEZ SALA AM. ; 2003 ; « Politique migratoire et discrimination dans le cas espagnol » ; *Confluences Méditerranée, N°48* ; p. 137-142.

MA MUNG KUANG E.;2009 ; «La nouvelle géographie de la diaspora chinoise » ; *Accueillir, N°249-250* ; p. 33-35.

MARTINEZ BUJAN R. & GOLIAS PEREZ M. ; 2005 ; « La latinoamericanizacion de la inmigracion en España » ; *Cuadernos Geograficos, N°36* ; p. 51-64.

MASSEY D.S. & DENTON A.N.; 1988; « The Dimensions of Residential Segregation »; *Social Forces*; Vol. 67, N°2; P. 281-315.

MICHEL C. ; 2012 ; « Les asentamientos humanos à Lima : quelles dynamiques d'intégration urbaine ? » ; *Master 1 en géographie, sous la direction de Sébastien Oliveau, Aix en Provence* ; 133 p.

OCDE ; 2013 ; « Les migrations internationales en chiffres, Contribution conjointe des Nations Unies/DAES et de l'OCDE au dialogue de haut niveau des Nations Unies sur les migrations et le développement » ; 6 p.

OLIVEAU S. ; 2005 ; « Les indicateurs locaux d'association spatiale (LISA) comme méthode de régionalisation » ; *Septièmes rencontres de Théo Quant* ; 10 p.

OLIVEAU S. ; 2010 ; « Autocorrélation spatiale : leçons du changement d'échelle » ; *L'espace géographique, Vol 39* ; p.51-64.

ORTUN RUBIO M. ; 2006 ; « Les espagnols, pour ou contre l'immigration ? » ; *Outre-terre, N°17* ; p. 155-165.

POULAIN M. & HERM A. ; 2013 ; « Le registre de population centralisé, sources de statistiques démographiques en Europe » ; *Population-F, N°68* ; p. 215-248.

PUJADAS RUBIES I. ; 1994 ; « Los indices de efectividad migratoria y la evolucion de las migraciones interiores en españa (1971-1990) » ; *Perfiles actuales de la geographia cuantitativa en españa* ; p. 265-284.

PUMAIN D. & SAINT-JULIEN T. ; 2010 ; « Analyse spatiale, les localisations » ; *Cursus, Armand Colin, 2^e édition* ; 186 p.

RAVENSTEIN E. G. ; 1876; « The Birthplace of the People and the Laws of Migration » ; *The Geographical Magazine, Vol.3*; p.173-177, 201-206, 229-233.

RAVENSTEIN E. G. ; 1885; « The Laws of Migrations » ; *Journal of the Statistical Society of London, Vol.48*; p.167-235.

RAVENSTEIN E. G. ; 1889; « The Laws of Migrations » ; *Journal of the Royal Statistical Society, Vol.52*; p.241-305.

ROIG VILA M. & CASTRO MARTIN T. ; 2007; « La fécondité des étrangères dans un pays d'immigration récentes: le cas de l'Espagne » ; *Population, Vol.62* ; P. 419-450.

SIMON G. ; 1986, « La nouvelle donne migratoire en Europe du sud » ; *Revue européenne de migrations internationales, N°1 Vol.2* ; p. 9-35.

SIMON G. ; 1995 ; « Géodynamique des migrations internationales dans le monde » ; *Presse Universitaire de France* ; 429 p.

SIMON G. ; 2002 ; « Les migrations internationales » ; *Populations et Sociétés, N°382, INED* ; 4 p.

TOBLER w. ; 1979, « Cellular geography » ; in Gale S. & Olsson G. “Philosophy in geography” ; p. 379-386.

VILANOVA P. ; 2008 ; « Espagne, trente ans de démocratie : notes pour un bilan » ; *Le seuil, Pouvoirs, N°124* ; p. 5-18.

ZAPATA-BARRERO R. ; 2006 ; « Immigration, autonomie politique et gestion de l’identité : le cas de la Catalogne » ; *Outre-terre, N°17* ; p. 189-209.

Références en ligne :

FACHE J.; & GOBIN M; 2008; « F. Perroux, M. Weber: théories et modèles, et le cycle du produit » ; *Géoconfluences*, URL : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/doc/etpays/Europe/popup/FacheGobin.htm>

INSEE. ; 2014; « PIB par habitant dans l’Union Européenne en 2013 » ; URL : http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=98&ref_id=CMPTEF0814

RESUME

Les pays d'Europe du Sud connaissent, depuis les années 1980, un retournement des flux migratoires. Jusqu'alors pays d'émigration, ils deviennent pays d'immigration. Le retard de développement est rattrapé par l'émergence de secteurs d'activité employeurs de main d'œuvre bon marché.

L'Espagne est un terrain privilégié pour étudier les dynamiques migratoires. Le registre de population espagnol recense tous les étrangers par commune. En utilisant ces données et les méthodes d'analyse spatiale, ce mémoire montrera les structures spatiales des étrangers et leurs évolutions entre 1998 et 2013.

Mots clés : Migration, Etrangers, Espagne, Analyse Spatiale.

The southern European countries are experiencing, since the 1980s, a reversal of migration flows. Countries of emigration until then they become immigration countries. The development gap is reduced thanks to the emergence of sectors employers of labor cheap activity.

Spain is a privileged context to study migration dynamics. The Spanish population register lists all the foreign municipality. Using these data and methods of spatial analysis, master dissertation show the spatial structures of foreigners and their evolution between 1998 and 2013.

Key words: Migration, Foreigners, Spain, Spatial Analysis